



RAPPORT ANNUEL

sur le prix et la qualité du service public

EAU POTABLE

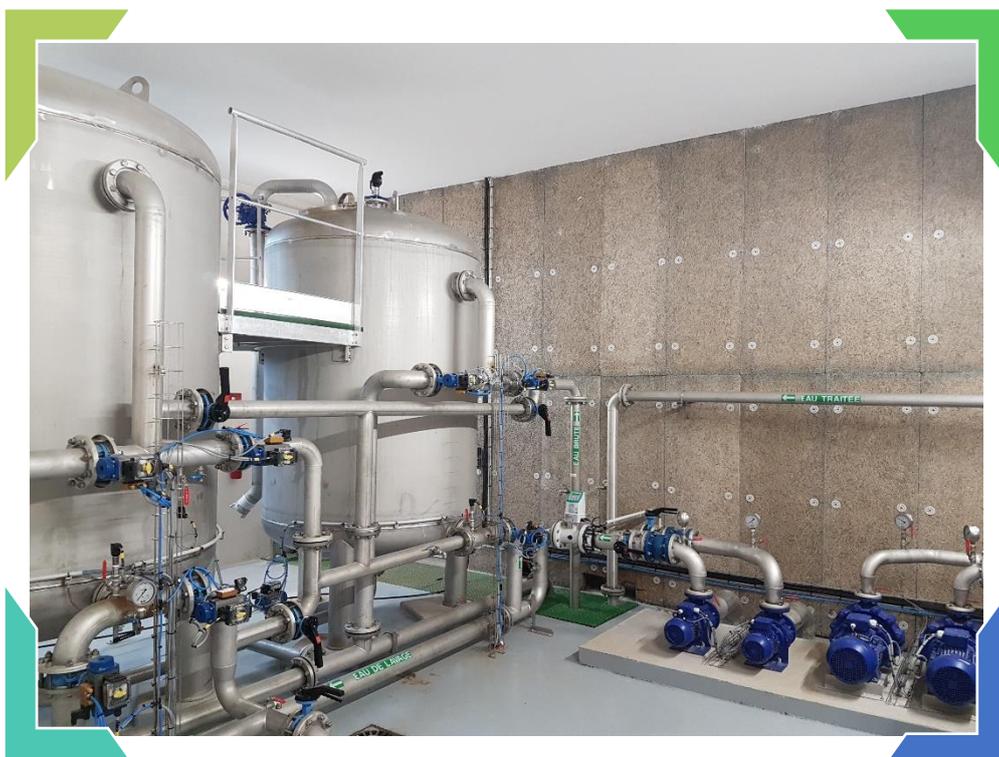
2021



Communauté de Communes du Pays d'Iroise

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE

EXERCICE 2021



Conformément au décret n°2007-675 du 02 mai 2007

Le rapport est établi à partir de données tirées des rapports annuels du délégataire ainsi que de données et informations propres à la Communauté de Communes.

Il comporte les indicateurs réglementaires et des indicateurs complémentaires liés aux particularités du service.

La définition des indicateurs les plus techniques est rappelée dans un glossaire situé en fin de rapport.

Ces indicateurs sont identifiés dans le texte du rapport par le n° d'ordre au sein du glossaire.

Sommaire

Table des acronymes	5
Chiffres clés du service d'eau potable	6
6	
1. La présentation générale du service.....	7
1.1. Le territoire.....	7
1.2. Les missions du service public d'eau potable.....	9
1.3. Les modes de gestion	11
1.3.1. Molène.....	11
1.3.2. Le Conquet, Locmaria-Plouzané, Lampaul-Plouarzel, Plouarzel, Plougonvelin, Ploumoguier et Trébabu (Ex Kermorvan)	13
1.3.3. Brélès, Landunvez, Lanildut, Plourin, Porspoder (Ex Chenal du Four)	15
1.3.4. Ploudalmézeau	17
1.3.5. Lanrivoaré et Tréouergat	18
1.3.6. Les autres communes du territoire	18
1.4. Présentation du service eau et assainissement du Pays d'Iroise Communauté	18
1.5. Bilan annuel d'activité et faits marquants.....	19
1.6. Evolutions réglementaires.....	20
1.6.1. La réglementation des métabolites de pesticides	20
1.6.2. La refonte de la directive 98/83/CE	21
1.6.3. Exercice de crise Eau du Ponant	21
1.6.4. Démarche ISO 9001 Eau du Ponant.....	21
2. Les caractéristiques et performances techniques du service	22
2.1. Les usagers du service	22
2.2. Le patrimoine du service	24
2.3. Les ressources.....	24
2.3.1. Les ressources propres au service	24
2.3.2. Les volumes importés	25
2.4. La production.....	28
La Communauté recherche de manière privilégiée une réponse locale à ses besoins en eau en optimisant ses propres moyens de production.	28
2.5. La distribution.....	28
2.5.1. Les volumes exportés	28
2.5.2. La distribution d'eau sur le territoire.....	28
2.6. Les interventions et travaux sur le territoire.....	34
2.7. Les performances du réseau	40
2.7.1. Le rendement	40
2.7.2. L'indice linéaire des volumes non comptés.....	41
2.7.3. L'indice linéaire de pertes.....	42

2.8. La qualité de l'eau.....	44
2.9. Démarche Développement Durable.....	49
2.10. Le service aux usagers	50
2.11. Les tableaux récapitulatifs des indicateurs de performance.....	53
2.11.1. Molène.....	53
2.11.2. Le Conquet, Locmaria-Plouzané, Lampaul-Plouarzel, Plouarzel, Plougonvelin, Ploumoguier et Trébabu (Ex Kermorvan)	54
2.11.3. Brélès, Landunvez, Lanildut, Plourin, Porspoder (Ex Chenal du Four)	55
2.11.4. Lampaul-Ploudalmézeau	56
2.11.5. Milizac-Guipronvel.....	57
2.11.6. Ploudalmézeau	58
2.11.7. Saint-Renan.....	59
3. Le prix des services de l'eau potable	61
3.1. Les modalités de tarification	61
3.2. Le prix de l'eau potable	62
3.2.1. La facture 120 m ³	62
3.2.2. Comparaison nationale et sur le bassin Loire Bretagne du prix de l'eau potable	63
3.2.3. Décomposition du prix de l'eau potable.....	64
3.2.4. Prix de l'eau potable et de l'assainissement collectif en 2022	77
3.2.5. L'évolution du prix de l'eau potable	77
3.3. Les éléments financiers du service	78
3.3.1. Les recettes	78
3.3.2. Les renouvellements.....	81
3.3.3. Les investissements	83
3.3.4. L'évolution de la dette	86
Annexes	87
Annexe I :	Méthode de calcul des indicateurs de performance
Annexe II :	Indice de connaissance patrimoniale par secteur
Annexe III :	Pyramides âges des compteurs par secteur
Annexe IV :	Synthèse de l'ARS sur la qualité de l'eau potable
Annexe V :	Notice d'information de l'Agence de l'Eau

Table des acronymes

ARS : Agence Régionale de Santé

CCSPL : Commission Consultative des Services Publics Locaux

DSP : Délégation de Service Public

EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

IFEN : Institut Français de l'Environnement

INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

RPQS : Rapport sur le Prix et la Qualité du Service

SPL : Société Publique Locale

TVA : Taxe sur la Valeur Ajoutée

DUP : Dossier d'Utilité Publique

ILC : Indice Linéaire de Consommation

ILP : Indice Linéaire des Pertes

Chiffres clés du service d'eau potable

Nombre d'habitants
desservis



61 652

Nombre d'abonnés



26 667

Nombre de captages



8

Nombre d'installations
de production d'eau



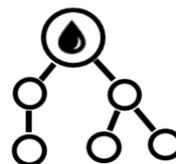
4

Nombre de réservoirs



17

Longueur de réseau



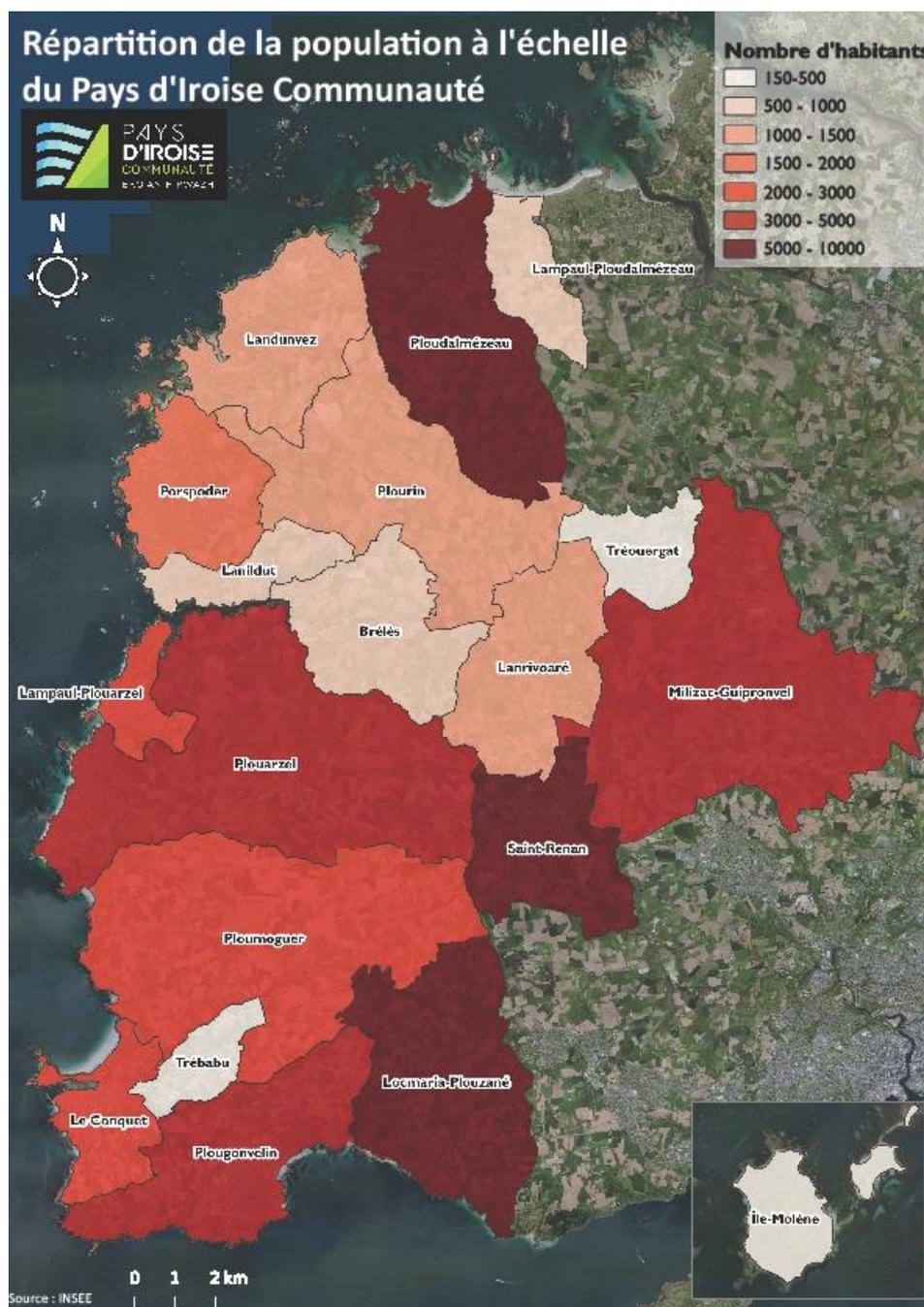
960.61 km

1. La présentation générale du service

1.1. Le territoire

En 2021, le territoire de la Communauté de Communes du Pays d'Iroise comprend 19 communes pour une population légale de 49 753 habitants (source INSEE 2019) :

Communes	Population légale 2019
Brélès	888
Lampaul-Plouarzel	2 198
Lampaul-Ploudalmézeau	843
Landunvez	1 522
Lanildut	975
Lanrivoaré	1 497
Le Conquet	2 826
Locmaria-Plouzané	5 223
Milizac-Guipronvel	4 615
Molène	166
Plouarzel	3 945
Ploudalmézeau	6 440
Plougonvelin	4 288
Ploumoguer	2 157
Plourin	1 274
Porspoder	1 832
Saint-Renan	8358
Trébabu	370
Tréouergat	336
Total	49 753



Le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service est soumis à l'examen d'une Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) pour les communes de plus de 10 000 habitants, les EPCI de plus de 50 000 habitants et les syndicats mixtes comprenant au moins une commune de plus de 10 000 habitants (art L1413-1 du CGCT).

La Communauté de Communes n'est donc pas dans l'obligation de soumettre le RPOQS à une CCSPL.

➤ Eau potable

La Communauté de Communes assure la compétence eau potable sur l'ensemble du territoire depuis le 1^{er} janvier 2018 (hors périmètre géré par l'association syndicale de Lanrivoaré).

1.2. Les missions du service public d'eau potable

La Communauté de Communes du Pays d'Iroise a pour objet l'organisation de ce service public sur le territoire des communes adhérentes.

Il a qualité notamment :

- Pour étudier et réaliser les ouvrages nécessaires à la production, au stockage et à la distribution de l'eau potable mais aussi à la collecte et au traitement des eaux usées,
- Pour assurer leur fonctionnement, leur entretien et leur renouvellement,
- Pour établir le règlement du service,
- Pour fixer le prix de l'eau,

Les missions principales du service public d'eau potable se décomposent en :

- **La gestion de la ressource :**

Afin d'être en mesure de garantir une bonne qualité d'eau, les ressources en eau utilisées par la Communauté de Communes font l'objet d'un suivi régulier notamment grâce à la protection de forages suite à la mise en place de Dossier d'Utilité Publique (DUP), au suivi des niveaux piézométriques et également grâce au suivi des analyses d'eaux brutes.

- **Le pompage, le traitement et le stockage :**

La ressource est puisée dans le milieu naturel grâce à différents ouvrages de captage d'eau de surface et d'eau souterraine. Cette eau est ensuite traitée dans différentes usines avant d'être mise en distribution. Afin d'avoir le quantitatif suffisant pour l'approvisionnement des abonnés, les eaux traitées sont acheminées jusqu'à des réservoirs de stockage.

- **La distribution et la vente de l'eau potable :**

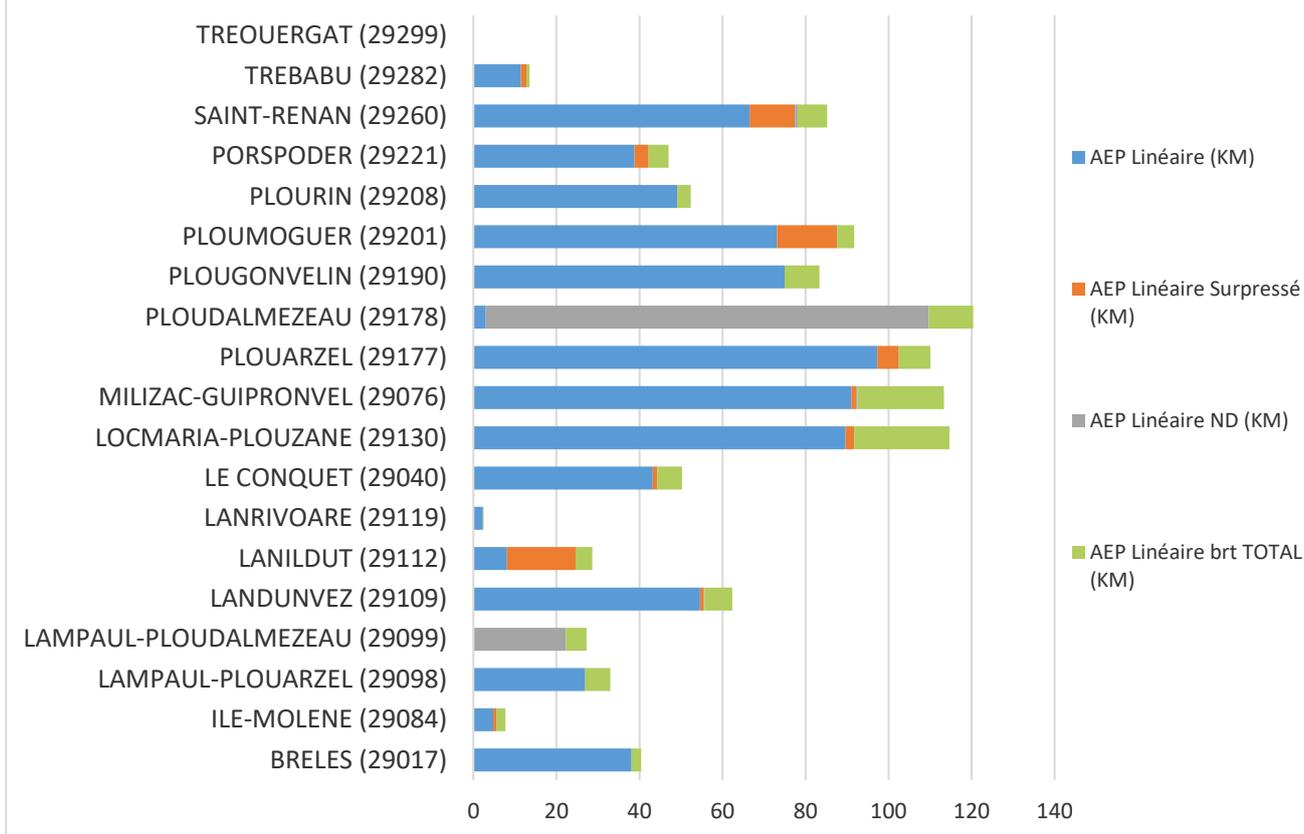
La distribution de l'eau potable se fait grâce à des réseaux gravitaires, où l'eau se déplace jusqu'au point de distribution, à l'aide de la pente des canalisations ou grâce à des réseaux en pression, dans lesquels l'eau est envoyée à l'aide de surpresseurs.

Les eaux produites par la Communauté de Communes ne permettent pas la couverture totale des besoins en approvisionnement du territoire. Des achats d'eau potable sont ainsi assurés auprès de divers producteurs d'eau (SEBL et Eau du Ponant).

Des exigences réglementaires de rendement doivent être respectées (loi Grenelle 2) sur la distribution de l'eau afin de limiter les pertes en eau.

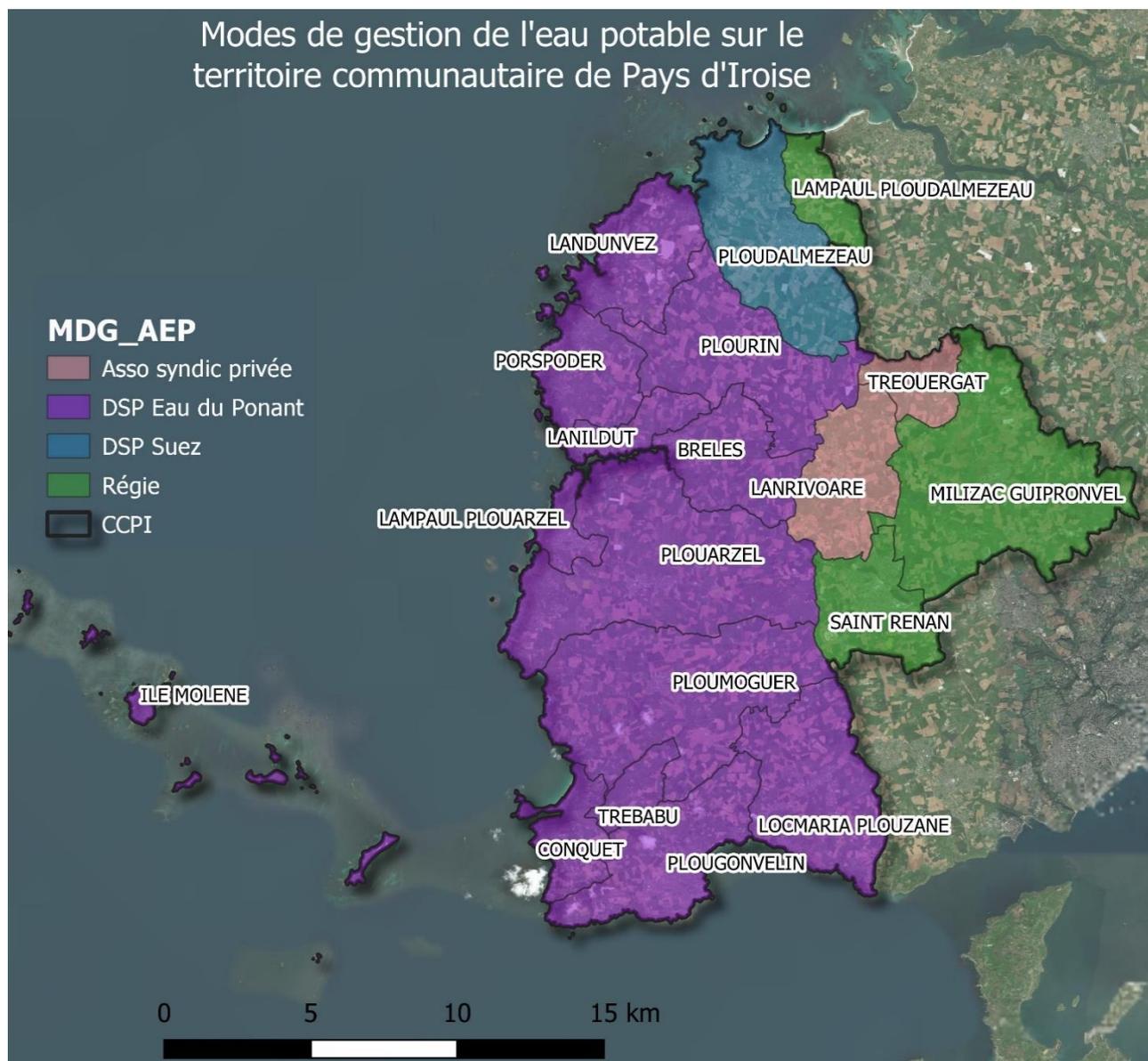
La répartition des linéaires de réseaux (en kilomètres) par commune est donnée dans le graphique suivant :

Répartition des linéaires de réseaux par type



1.3. Les modes de gestion

La carte suivante présente les modes de gestion au 31/12/2021 sur le territoire communautaire :



1.3.1. Molène

Le service public d'eau potable de la commune de l'île de Molène est actuellement délégué à la Société Publique Locale (SPL) Eau du Ponant par un contrat de délégation de service public qui est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2015. Ce contrat a été signé pour une durée de 20 ans et arrivera à échéance le 31 décembre 2034.

Le tableau ci-dessous présente les dates de prise d'effet et d'échéance du contrat et des avenants qui ont été signés :

DESIGNATION	PRISE D'EFFET	ECHEANCE	DUREE	OBJET
Contrat	1 ^{er} janvier 2015	31 décembre 2034	20 ans	Délégation du service d'eau potable
Avenant 1	Octobre 2016			Modification des parts des recettes des ventes d'eau perçues respectivement par la collectivité et le délégataire
Avenant 2	Octobre 2018			<ul style="list-style-type: none"> - Suppression de l'article 5 relatif aux dispositions diverses - Modification de l'article 8.4 relatif au tarif de base de la part du délégataire
Avenant 3	Octobre 2018			<ul style="list-style-type: none"> - Modification de l'annexe 6 pour intégrer la nouvelle version du règlement du service de l'eau potable - Modification de l'annexe 9 relative au régime financier pour mettre en place un nouveau bordereau des prix aux abonnés du service - Modification de l'article 6.7 et de l'annexe 12 sur les dispositions relatives aux compteurs
Avenant 4	Décembre 2020			Modification du règlement du service de l'eau potable

Le contrat de délégation de service public précise les rôles et responsabilités de la Communauté de Communes et du délégataire, les obligations de résultats, les objectifs de performance à atteindre, le prix du service et son évolution sur la durée du contrat.

La répartition des obligations est synthétisée ci-dessous :

CATEGORIE	NATURE	DELEGATAIRE	COMMUNAUTE
Gestion du service	Application du règlement du service	X	
	Exploitation et entretien des installations	X	
	Qualité de l'eau	X	
	Relevé des compteurs	X	
Gestion des abonnés	Accueil des usagers	X	
	Facturation / Recouvrement	X	
	Traitement des réclamations clients	X	
Renouvellement	Compteurs	X	
	Canalisations réseau		X
	Branchements		X

	Renouvellement des vannes et accessoires hydrauliques en dehors d'opérations de renouvellement des canalisations	X	
	Équipements électromécaniques	X	
	Génie civil et bâtiments		X
	Entretien espace vert	X	

1.3.2. Le Conquet, Locmaria-Plouzané, Lampaul-Plouarzel, Plouarzel, Plougouvelin, Ploumoguer et Trébabu (Ex Kermorvan)

Le secteur de l'ex-Syndicat de Kermorvan s'étend sur 7 communes : Le Conquet, Locmaria-Plouzané, Lampaul-Plouarzel, Plouarzel, Plougouvelin, Ploumoguer et Trébabu.

Le service public d'eau potable de ce secteur est actuellement délégué à la Société Publique Locale (SPL) Eau du Ponant par un contrat de délégation de service public qui est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2013. Ce contrat a été signé pour une durée de 10 ans et arrivera à échéance le 31 décembre 2022.

Le tableau ci-dessous présente les dates de prise d'effet et d'échéance du contrat et des avenants qui ont été signés :

DESIGNATION	PRISE D'EFFET	ECHEANCE	DUREE	OBJET
Contrat	1 ^{er} janvier 2013	31 décembre 2022	10 ans	Délégation du service d'eau potable
Avenant 1	26 mai 2014			<ul style="list-style-type: none"> - Modalités d'indexation du tarif de base de la part du délégataire - Possibilité d'un versement anticipé de la part perçue par Eau du Ponant pour le compte de la collectivité - Correction d'erreurs et oublis dans le bordereau des prix - Intégration de la convention SFR
Avenant 2	04 août 2015			<ul style="list-style-type: none"> - Modification de l'annexe 3 relative au format du CARE - Remplacement des articles du chapitre 11 et de l'annexe 1 relative aux comptes rendus et indicateurs du délégataire - Modification de l'article 6.9 – lutte contre l'incendie - Modification de l'article 8.5 – modalités d'indexation du tarif de base du délégataire - Modification de l'annexe 15 – conventions « antennistes »
Avenant 3	11 décembre 2015			<ul style="list-style-type: none"> - Modification de l'annexe 7 relative au règlement de service

Avenant 4	11 mai 2017			- Création de château d'eau
Avenant 5	24 octobre 2017			<ul style="list-style-type: none"> - Modification du chapitre 5 du contrat relatif aux services aux usagers : ajout d'un article 5.6 relatif à la notion de prestations accessoires réalisées pour les abonnés au titre du complément naturel du service public - Modification de l'article 9.1 concernant les travaux de branchements neufs sur bordereau de prix - Modification de l'annexe 12 relative au régime financier (bordereau de prix – forfaits - actualisation)
Avenant 6	29 décembre 2017			<ul style="list-style-type: none"> - Modification de l'annexe 12 relative au régime financier (bordereau de prix – suppression actualisation) - Modification de l'annexe 2 relative au programme de GER : mise à jour 2018 – 2020 - Modification de l'annexe 3 relative au compte d'exploitation
Avenant 7	16 avril 2018			- Modification de l'annexe 13 relative au régime financier (bordereau de prix – suppression actualisation)
Avenant 8	28 décembre 2018			<ul style="list-style-type: none"> - Modification de l'annexe 12 relative au régime financier (modification du bordereau de prix) - Modification de l'annexe 7 pour intégrer la nouvelle version du règlement du service de l'eau potable - Modification de l'article 6.7 et de l'annexe 16 pour les dispositions relatives aux compteurs - Modification des annexes 4 et 6 pour intégrer la gestion par Eau du Ponant des débits du ruisseau de Kermorvan pour la production d'eau potable.
Avenant 9	Décembre 2020			- Modification de l'annexe 7 pour intégrer la nouvelle version du règlement du service de l'eau

Le contrat de délégation de service public précise les rôles et responsabilités de la Communauté de Communes et du délégataire, les obligations de résultats, les objectifs de performance à atteindre, le prix du service et son évolution sur la durée du contrat.

La répartition des obligations est synthétisée ci-dessous :

CATEGORIE	NATURE	DELEGATAIRE	COMMUNAUTE
Gestion du service	Application du règlement du service	X	
	Exploitation et entretien des installations	X	
	Qualité de l'eau	X	
	Relevé des compteurs	X	
Gestion des abonnés	Accueil des usagers	X	
	Facturation / Recouvrement	X	
	Traitement des réclamations clients	X	
Renouvellement	Compteurs	X	
	Canalisations réseau < 6ml	X	
	Canalisations réseau > 6ml		X
	Branchements		X
	Renouvellement des vannes et accessoires hydrauliques en dehors d'opérations de renouvellement des canalisations	X	
	Équipements électromécaniques	X	
	Génie civil et bâtiments		X
	Entretien espace vert	X	

1.3.3. Brélés, Landunvez, Lanildut, Plourin, Porspoder (Ex Chenal du Four)

Le secteur de l'ex-Syndicat des Eaux du Chenal du Four s'étend sur 5 communes : Brélés, Landunvez, Lanildut, Plourin, Porspoder.

Le service public d'eau potable de ce secteur est actuellement délégué à la Société Publique Locale (SPL) Eau du Ponant par un contrat de délégation de service public qui est entré en vigueur le 1^{er} juillet 2012. Ce contrat a été signé pour une durée initiale de 10 ans et demi et arrivera à échéance le 31 décembre 2022.

Le tableau ci-dessous présente les dates de prise d'effet et d'échéance du contrat et des avenants qui ont été signés :

DESIGNATION	PRISE D'EFFET	ECHEANCE	DUREE	OBJET
Contrat	1 ^{er} juillet 2012	31 décembre 2022	10 ans ½	Délégation du service d'eau potable
Avenant 1	18 décembre 2015			<ul style="list-style-type: none"> - Modification de l'annexe 3 relative au format du CARE - Remplacement des articles du chapitre 11 et de l'annexe 1 relative aux comptes rendus et indicateurs du délégataire - Modification de l'article 6.9 relatif à la lutte contre l'incendie - Modification de l'article 8.5 relatif aux modalités d'indexation du tarif de base de la part du délégataire - Modification de l'annexe 16 relative aux conventions « antenniste » - Nouveau règlement du service public de l'eau
Avenant 2	27 novembre 2017			<ul style="list-style-type: none"> - Modification du chapitre 5 du contrat relatif aux services aux usagers : ajout d'un article 5.6 relatif à la notion de prestations accessoires réalisées pour les abonnés au titre du complément naturel du service public - Modification de l'article 9.1 concernant les travaux de branchements neufs sur bordereau de prix - Modification de l'annexe 13 relative au régime financier (bordereau de prix – forfaits – actualisation)
Avenant 3	11 avril 2018			<ul style="list-style-type: none"> - Modification de l'annexe 13 relative au régime financier (bordereau de prix – suppression actualisation) - Modification de l'annexe 2 relative au programme de GER : mise à jour 2018 - 2020
Avenant 4	Décembre 2020			<ul style="list-style-type: none"> - Modification de l'annexe 7 pour intégrer la nouvelle version du règlement du service de l'eau

Le contrat de délégation de service public précise les rôles et responsabilités de la Communauté de Communes et du délégataire, les obligations de résultats, les objectifs de performance à atteindre, le prix du service et son évolution sur la durée du contrat.

La répartition des obligations est synthétisée ci-dessous :

CATEGORIE	NATURE	DELEGATAIRE	COMMUNAUTE
Gestion du service	Application du règlement du service	X	
	Exploitation et entretien des installations	X	
	Qualité de l'eau	X	
	Relevé des compteurs	X	

Gestion des abonnés	Accueil des usagers	X	
	Facturation / Recouvrement	X	
	Traitement des réclamations clients	X	
Renouvellement	Compteurs	X	
	Canalisations réseau < 6ml	X	
	Canalisations réseau > 6ml		X
	Branchements		X
	Renouvellement des vannes et accessoires hydrauliques en dehors d'opérations de renouvellement des canalisations	X	
	Équipements électromécaniques	X	
	Génie civil et bâtiments		X
	Entretien espace vert	X	

1.3.4. Ploudalmézeau

Le service public d'eau potable de ce secteur est actuellement délégué à Suez Eau France par un contrat de délégation de service public qui est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2013. Ce contrat a été signé pour une durée de 12 ans et arrivera à échéance le 31 décembre 2024.

Le tableau ci-dessous présente les dates de prise d'effet et d'échéance du contrat et des avenants qui ont été signés :

DESIGNATION	PRISE D'EFFET	ECHEANCE	DUREE	OBJET
Contrat	1 ^{er} janvier 2013	31 décembre 2024	12 ans	Délégation du service d'eau potable
Avenant 1	16 juillet 2013			<ul style="list-style-type: none"> - Dates de reversement, - Indice d'actualisation - Création d'un fonds à destination du CCAS

Le contrat de délégation de service public précise les rôles et responsabilités de la Communauté de Communes et du délégataire, les obligations de résultats, les objectifs de performance à atteindre, le prix du service et son évolution sur la durée du contrat.

La répartition des obligations est synthétisée ci-dessous :

CATEGORIE	NATURE	DELEGATAIRE	COMMUNAUTE
Gestion du service	Application du règlement du service	X	
	Exploitation et entretien des installations	X	
	Qualité de l'eau	X	
	Relevé des compteurs	X	

Gestion des abonnés	Accueil des usagers	X	
	Facturation / Recouvrement	X	
	Traitement des réclamations clients	X	
Renouvellement	Compteurs	X	
	Canalisations réseau < 6ml	X	
	Canalisations réseau > 6ml		X
	Branchements	X	
	Renouvellement des vannes et accessoires hydrauliques en dehors d'opérations de renouvellement des canalisations	X	
	Équipements électromécaniques	X	
	Génie civil et bâtiments		X

1.3.5. Lanrivoaré et Tréouergat

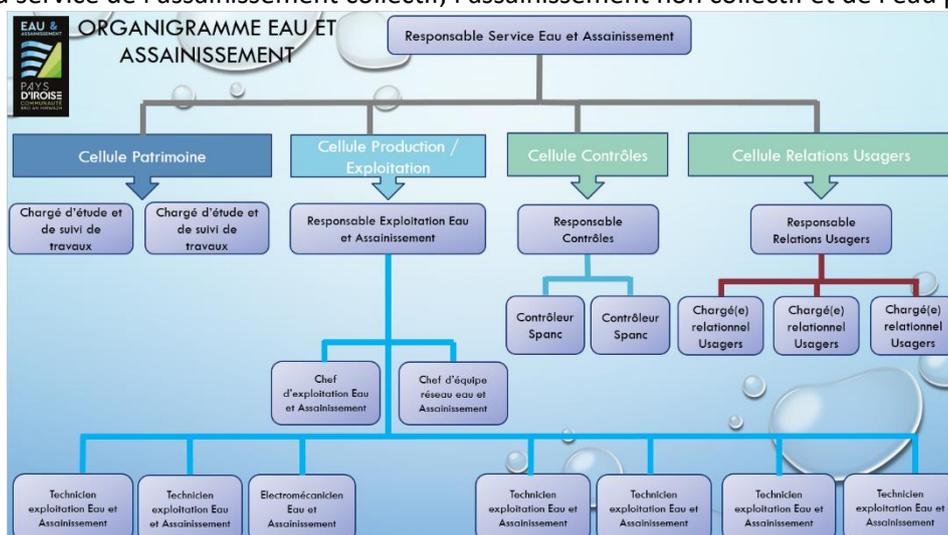
Les communes de Lanrivoaré et Tréouergat sont suivies par l'Association Syndicale d'eau de Lanrivoaré, un organisme privé, et ne sont donc pas prises en compte dans ce rapport.

1.3.6. Les autres communes du territoire

Le reste du territoire (Lampaul-Ploudalmézeau, Milizac-Guipronvel, Saint-Renan) est actuellement géré en régie communautaire.

1.4. Présentation du service eau et assainissement du Pays d'Iroise Communauté

Cette régie a été créée le 1er janvier 2018 et est composée d'un effectif de 19 agents en fin d'année 2021 dédié au service de l'assainissement collectif, l'assainissement non collectif et de l'eau potable



1.5. Bilan annuel d'activité et faits marquants

L'année 2021 s'est poursuivie comme l'année 2020 avec une crise sur le plan sanitaire, bien évidemment, mais aussi économique et sociale.

Fort de l'expérience des premières vagues de 2020, il n'a pas été nécessaire de recourir à nouveau à des plans de continuité d'activité en 2021.

Suite au bilan dressé en 2018, des actions ont été engagées depuis 2019 dans le but de résoudre les dysfonctionnements majeurs rencontrés jusqu'à présent.

En 2021 la structuration du service eau et assainissement de Pays d'Iroise Communauté a permis de lancer les projets ci-dessous :

- Organisation du service avec la mise en place de différentes cellules : exploitation, relations usagers, patrimoniale, contrôles.
- Poursuite des audits des contrats de délégation de service public afin de s'approprier les enjeux et l'avenir pour chacun des contrats.
- Poursuite de l'étude du schéma patrimonial directeur d'eau potable territorial dans un but d'accroître les connaissances du patrimoine et d'obtenir une vision communautaire pour les investissements à mener dans les 10 prochaines années.
- De mettre en place les outils nécessaires au bon fonctionnement d'un service d'eau et d'assainissement à savoir :
 - Poursuite du développement du SIG eau et assainissement communautaire dans le but d'en faire un véritable outil de travail et de communication en y intégrant :
 - La visualisation du SIG eau et assainissement sur smartphone
 - Les renouvellements/extensions des réseaux d'eau potable
 - Les branchements eau potable
 - Les interventions sur réseau de la régie communautaire mais aussi des différents délégataires (casse / fuite / coupure etc...)
 - L'intégration du schéma de distribution d'eau potable
 - L'affichage par année des plans pluri annuels de travaux

Ce travail étant très chronophage le développement de 2021 sera poursuivi en 2022 et 2023 avec une phase pilote et expérimentale pour chacune des améliorations apportées. En 2024, le SIG eau et assainissement devrait être pleinement opérationnel en exploitation et communication.

- Poursuite de l'harmonisation des bases de données usagers, eau potable ; assainissement non collectif ; assainissement collectif
- Poursuite de la création d'une base patrimoniale
- Poursuite de la gestion des procédures d'exploitation
- Développement des procédures du logiciel clientèle

Les projets ci-dessous identifiés seront à mener prochainement :

- Mise en place des outils nécessaires au suivi des indicateurs pour la régie à savoir :
 - Taux de réclamations écrites
 - Le nombre d'interventions réalisées sur les installations en astreinte pour la régie communautaire

- Le suivi des bilans énergétiques des installations d'eau et d'assainissement collectif.

- Poursuite du développement de l'hypervision pour le traitement des alarmes, rapatriement des données de fonctionnement, des installations eaux et assainissements au sein du siège communautaire.

- Instaurer des marchés permettant au service de gagner en réactivité,
 - Missions SPS, CT,
 - Etudes géotechniques,
 - Essais de pression, étanchéité, compactage,

1.6. Evolutions réglementaires

1.6.1. La réglementation des métabolites de pesticides

L'instruction n° DGS/EA4/2020/177 du 18 décembre 2020 publiée au bulletin officiel Santé-Protection sociale - Solidarité du 29 janvier 2021 a entraîné un changement de normes relative aux métabolites de pesticides.

Dans son avis du 14 janvier 2021, l'ANSES (Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) propose de classer 4 métabolites de pesticides, dont l'ESA Métolachlore, comme pertinent pour les Eaux Destinées à la Consommation Humaine et de fixer une norme identique aux autres pesticides suivis dans le contrôle sanitaire de l'Agence Régionale de Santé.

L'eau mise en distribution par l'usine de Kermorvan a été déclarée non-conforme à la limite de qualité concernant le métabolite de pesticide ESA-métolachlore en mai 2021.

L'eau mise en distribution par l'usine du Traon a été déclarée non-conforme à la limite de qualité concernant le métabolite de pesticide ESA-métolachlore en octobre 2021

Cette situation de non-conformité est réglementaire et non sanitaire : la concentration en ESA-métolachlore dépasse la limite de qualité fixée à 0,1 µg/L par le Code la Santé Publique mais est nettement inférieure au seuil sanitaire établi par l'ANSES à 510 µg/L.

Des essais de traitement au charbon actif en poudre ont été effectués début 2021 sur l'usine de Kermorvan. Celle-ci est en capacité d'abattre le métabolite de pesticide pour un taux de traitement compris entre 20 et 25 g/m³ mais la capacité de stockage en réactif nécessitera une augmentation pour permettre le maintien d'un tel dosage.

Pour permettre d'obtenir des éléments concrets de réponse à présenter aux élus communautaires et dans le cadre d'une demande de dérogation à l'ARS, un dossier pour la mise en conformité de l'ensemble des usines du territoire sera réalisé. Cette mission est confiée au bureau d'études Bourgois, mission lancée en 2021.

Cette étude technico économique avait pour objectif de permettre :

- Communiquer précisément sur l'origine des métabolites,
- Présenter pour chaque unité de production le ou les aménagements possible pour le traitement des métabolites,
- Chiffrer précisément les différents aménagements afin que les élus puissent prendre une décision communautaire,
- Intégrer un chapitre sur l'incidence sur le prix de l'eau pour chacun des secteurs de distribution et pour chaque aménagement possible

- Etablir un dossier de dérogation pour justifier du plan d'actions, afin de répondre aux nouvelles normes, mis en œuvre par Pays d'Iroise Communauté.

1.6.2. La refonte de la directive 98/83/CE

La refonte de la directive 98/83/CE relative à la qualité des eaux destinée à la consommation humaine a été publiée en décembre 2020.

La nouvelle directive, 2020/2184, est entrée en vigueur le 12 janvier 2021 et doit être transposée en droit français d'ici 2023. L'ancienne directive sera alors abrogée.

Les principales évolutions de la directive 2020/2184 concernent :

- L'obligation pour les personnes responsables de la production & de la distribution d'eau de mettre en œuvre des plans de gestion de la Sécurité Sanitaire des eaux (PGSSE) d'ici 2027,
- La révision des normes de qualité avec notamment l'introduction de nouveaux paramètres (chlorates, chlorites, bisphénol A, ...) à surveiller d'ici 2026.

1.6.3. Exercice de crise Eau du Ponant

Courant décembre 2021, Eau du Ponant a mené un exercice de crise mobilisant de nombreuses équipes opérationnelles et supports (environ 40 salariés) sur un scénario d'inondation impactant les capacités de production et de distribution d'eau potable.

Réalisé en partenariat avec l'ARS, le SIDPC (Préfecture du Finistère) et le SDIS 29, il a permis de vérifier le fonctionnement des schémas d'alerte et des capacités matérielles internes ou à solliciter en externe.

Premier exercice de cette ampleur mené au sein de la SPL, de nombreux points forts ont été remontés lors du retour d'expérience présenté en janvier 2022 ; et un plan d'action d'amélioration a également été construit pour perfectionner l'organisation et les moyens de prévention ou de réaction.

1.6.4. Démarche ISO 9001 Eau du Ponant

Préparé depuis plusieurs années, le système de management qualité a officiellement étendu son périmètre à l'ensemble de la société publique locale Eau du Ponant. Un audit externe de 5 jours a permis à Eau du Ponant d'acquiescer son certificat ISO 9001 en version 2015, reconnaissance de la démarche d'amélioration portée par la direction et les équipes, au service des clients actionnaires et usagers.

2. Les caractéristiques et performances techniques du service

2.1. Les usagers du service

➤ Population desservie

Sur le périmètre de la communauté de communes, la population desservie par un réseau d'eau potable [D101.0] est estimée à environ 61 652 habitants en 2021 répartis comme suit :

Commune	Nombre d'habitants par logement (Insee 2017)	Population desservie 2021
Brélès	2,45	995
Lampaul-Plouarzel	2,10	3 163
Lampaul-Ploudalmézeau	2,51	1 077
Landunvez	2,15	2 984
Lanildut	2,09	1 524
Le Conquet	2,07	4 117
Locmaria-Plouzané	2,56	5 952
Milizac-Guipronvel	2,61	5 439
Molène	1,67	316
Plouarzel	2,47	5 313
Ploudalmézeau	2,27	8 656
Plougonvelin	2,27	6 606
Ploumoguier	2,41	2 470
Plourin	2,58	1 385
Porspoder	2,04	2 931
Saint-Renan	2,33	8 323
Trébabu	2,27	402
Total	2,29	61 652

Cette population desservie concerne aussi les entreprises, exploitations agricoles et collectivités.

Les communes de Lanrivoaré et Tréouergat sont absentes de ce listing car alimentées par l'association Lanrivoaré-Tréouergat.

➤ Abonnés du service d'eau potable

Le nombre d'abonnés du service de l'eau potable est de 26 667 en 2021, en augmentation de 0,88% par rapport à l'exercice 2020.

Commune	2017	2018	2019	2020	2021	Evolution20-21
Brélès	398	398	401	403	406	0,74%
Lampaul-Plouarzel	1 440	1 450	1 463	1 497	1 506	0,60%
Lampaul-Ploudalmézeau	390	406	421	425	429	0,94%
Landunvez	1 334	1 342	1 348	1 372	1 388	1,17%
Lanildut	692	702	712	723	729	0,83%
Le Conquet	1 846	1 893	1 924	1 970	1 989	0,96%
Locmaria-Plouzané	2 204	2 228	2 265	2 324	2 325	0,04%
Milizac-Guipronvel	1 727	1 781	1 933	2 002	2 084	4,10%
Molène	180	185	185	189	189	0,00%
Plouarzel	1 975	1 997	2 055	2 123	2 151	1,32%
Ploudalmézeau	3 432	3 463	3 706	3 991	3 813	-4,46%
Plougouvelin	2 752	2 800	2 827	2 887	2 910	0,80%
Ploumoguer	935	970	982	1 018	1 025	0,69%
Plourin	520	524	527	536	537	0,19%
Porspoder	1 405	1 407	1 408	1 434	1 437	0,21%
Saint-Renan	3 048	3 157	3 287	3 363	3 572	6,21%
Trébabu	171	171	176	177	177	0,00%
Total	24 449	24 874	25 620	26 434	26 667	0,88%

La croissance du nombre d'abonnés est très sensible depuis la prise de compétence en 2018 puisqu'il a évolué de 7.21% en raison du travail sur la fiabilisation de la base de données mais aussi l'urbanisation du territoire.

La densité linéaire d'abonnés (nombre d'abonnés par km de réseau hors branchement) est de 27.76 abonnés/km au 31/12/2021.

➤ Volume consommé

La consommation moyenne par abonné (consommation annuelle rapportée au nombre d'abonnés) :

Consommation annuelle moyenne (m ³ /ab/an)	2017	2018	2019	2020	2021	Evolution 20-21
Molène	23,10	21,00	23,57	23,70	22,86	-3,53%
Kermorvan	101,10	104,70	78,12	79,82	86,87	8,83%
Chenal du Four	76,00	73,20	73,36	76,53	76,00	-0,69%
Lampaul-Ploudalmézeau	104,27	103,01	123,69	90,52	94,54	4,44%
Ploudalmézeau	66,50	64,10	73,90	71,50	75,52	5,62%

Milizac-Guipronvel	94,88	108,50	81,88	99,60	103,09	3,50%
Saint Renan	102,90	96,80	94,22	88,60	93,90	5,99%
Moyenne sur territoire CCPI	81,25	81,61	78,39	75,75	78,97	4,24%

La consommation moyenne par abonné avoisine ces dernières années les 80 mètres cubes (indépendamment de la nature du type d'abonné et de l'occupation du bien abonné).

2.2. Le patrimoine du service

Le tableau suivant présente le patrimoine d'exploitation depuis le prélèvement de l'eau brute jusqu'au compteur de l'abonné :

RESSOURCES	STATIONS DE PRODUCTION	SUPRESSEURS OU GROUPES DE POMPAGE	RESERVOIRS ET BACHES DE REPRISE	CAPACITE DE STOCKAGE (m ³)	LINEAIRE DE RESEAUX (KM)	LINEAIRE DE BRANCHEMENTS (KM)	COMPTEURS
6	4	4	17	8 036	960.61	122.67	27 168

Le linéaire de réseau est indiqué hors branchement.

2.3. Les ressources

2.3.1. Les ressources propres au service

Les volumes prélevés correspondent aux volumes pompés dans le milieu naturel.

Volumes prélevés (m ³)	2017	2018	2019	2020	2021	Evolution 20-21
Molène	5 506	6 057	6 008	7 361	7 768	5,53%
Kermorvan	1 070 316	999 493	1 029 703	1 172 421	1 197 092	2,10%
Unité de production de Traon (Chenal du Four)	112 732	81 121	90 075	105 263	113 644	7,96%
Station de Pont Cleau (Milizac)	117 121	74 140	95 380	175 434	179 503	2,32%
Total	1 305 675	1 160 811	1 221 166	1 460 479	1 498 007	2,57%

Le volume prélevé est en augmentation de 2.57 % par rapport à 2020.

➤ Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau

Cet indice est en cours d'étude au sein de la Communauté de Communes

2.3.2. Les volumes importés

La communauté de communes achète l'eau potable à Brest Métropole et au Syndicat du Bas Léon. Des interconnexions entre les différents secteurs de la communauté de communes du Pays d'Iroise sont également en fonctionnement.

Volumes importés (m ³)	2018	2019	2020	2021	Evolution 20-21
Achat à Brest Métropole pour Kermorvan	157 176	115 714	44 465	51 645	16,15%
Achat à Saint Renan pour Kermorvan	581	290	300	392	30,67%
Achat au Syndicat Bas Léon pour Chenal du Four*	322 189	297 592	330 653	307 393	-7,03%
Achat au Syndicat Bas Léon pour Ploudalmézeau	322 556	362 809	378 707	394 844	4,26%
Achat a la CCPA pour Lampaul-Ploudalmézeau	46 972	42 376	63 037	51 046	-19,02%
Achat au Syndicat Bas Léon pour Milizac-Guipronvel	139 494	150 640	56 970	60 932	6,95%
Achat à Brest Métropole pour Saint Renan*	337 480	369 596	388 137	388 076	-0,02%
Total	1 326 448	1 339 017	1 262 269	1 254 328	-0,63%

* Brest Métropole et Bas-Léon jusqu'en 2019, et Bas-Léon exclusivement à partir de 2020

L'achat d'eau sur le territoire reste stable et maîtrisé en 2021.

Volumes d'eau produite sur le territoire et volume d'eau importé pour ses besoins d'alimentation en eau potable

➤ Détail sur le prix de l'eau achetée

Achat d'eau	2018	2019	2020	2021	Evolution 20-21
Achat Brest Métropole pour Kermorvan (en m3)	157 176	115 714	44 465	51 645	16,15%
Prix de l'eau	0,52260 €	0,55524 €	0,56358 €	0,57560 €	2,13%
Montant achat annuel	82 139,50 €	64 249,04 €	25 059,58 €	29 726,86 €	18,62%
Achat Saint Renan pour Kermorvan	581	556	458	392	-14,41%
Prix de l'eau	1,5621 €	1,5808 €	1,6780 €	1,7597 €	4,86%
Montant achat annuel	907,59 €	878,91 €	768,54 €	689,79 €	-10,25%
Achat Syndicat Bas Léon pour Kermorvan (en m3)	0	0	0	0	0,00%
Prix de l'eau	-	-	-	-	-
Montant achat annuel	47 834,00 €	48 335,00 €	47 168,52 €	47 168,52 €	0,00%
Achat Brest Métropole pour Chenal du Four (en m3)	314648	293461	0	0	0,00%
Prix de l'eau	0,5347 €	0,5588 €	-	-	-
Montant achat annuel	168 232,85 €	163 986,01 €	0,00 €	0,00 €	0,00%

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable

Achat Syndicat Bas Léon pour Chenal du Four (en m3)	7 831	4 131	330 653	307 393	-7,03%
Prix de l'eau	-	-	0,68640 €	0,39600 €	-42,31%
Montant achat annuel	36 645,05 €	38 604,09 €	226 958,66 €	204 253,49 €	-10,00%
Achat Syndicat Bas Léon pour Ploudalmézeau (en m3)	322556	362809	378707	394844	4,26%
Prix de l'eau	0,6013 €	0,6129 €	0,7105 €	0,6119 €	-13,89%
Montant achat annuel	193 954,05 €	222 382,10 €	269 078,49 €	241 587,95 €	-10,22%
Achat CCPA pour Lampaul-Ploudalmézeau (en m3)	46 972	42 376	63 037	51 046	-19,02%
Prix de l'eau	1,97828 €	0,71625 €	0,52930 €	0,44619 €	-15,70%
Montant achat annuel	92 923,61 €	30 351,75 €	33 365,48 €	22 776,00 €	-31,74%
Achat Syndicat Bas Léon pour Milizac-Guipronvel (en m3)	139494	150640	56970	60932	6,95%
Prix de l'eau	0,5908 €	0,6839 €	1,0241 €	0,9230 €	-9,88%
Montant achat annuel	82 410,33 €	103 028,30 €	58 345,73 €	56 239,74 €	-3,61%
Achat Brest Métropole pour Saint Renan (en m3)	337 480	369 596	0	0	0,00%
Prix de l'eau	0,52410 €	0,52410 €	-	-	-
Montant achat annuel	176 873,27 €	193 705,26 €	0,00 €	0,00 €	0,00%
Achat Syndicat Bas Léon pour Saint Renan (en m3)	0	0	388137	388076	-0,02%
Prix de l'eau	-	-	0,6725 €	0,6482 €	-3,62%
Montant achat annuel	19 553,00 €	19 514,00 €	261 038,10 €	251 538,95 €	-3,64%
Achat Syndicat Bas Léon pour Lanrivoaré (en m3)	0	0	0	0	0,00%
Prix de l'eau	-	-	-	-	-
Montant achat annuel	3 516,00 €	3 531,00 €	3 411,12 €	3 411,12 €	0,00%
Achat Syndicat Bas Léon pour Tréouergat (en m3)	0	0	0	0	0,00%
Prix de l'eau	-	-	-	-	-
Montant achat annuel	795,00 €	807,00 €	794,53 €	794,53 €	0,00%
Montant total achat d'eau par an	900 939,64 €	888 151,71 €	918 615,27 €	858 186,95 €	-6,58%

Achat d'eau Kermorvan	2018	2019	2020	2021	Evolution 20-21
Montant achat annuel	129 973,50 €	112 584,04 €	72 228,10 €	76 895,38 €	6,46%
Volume total acheté	157 757	116 270	44 923	52 037	15,84%
Prix de l'eau moyen acheté €/m3	0,82 €	0,97 €	1,61 €	1,48 €	-8,09%

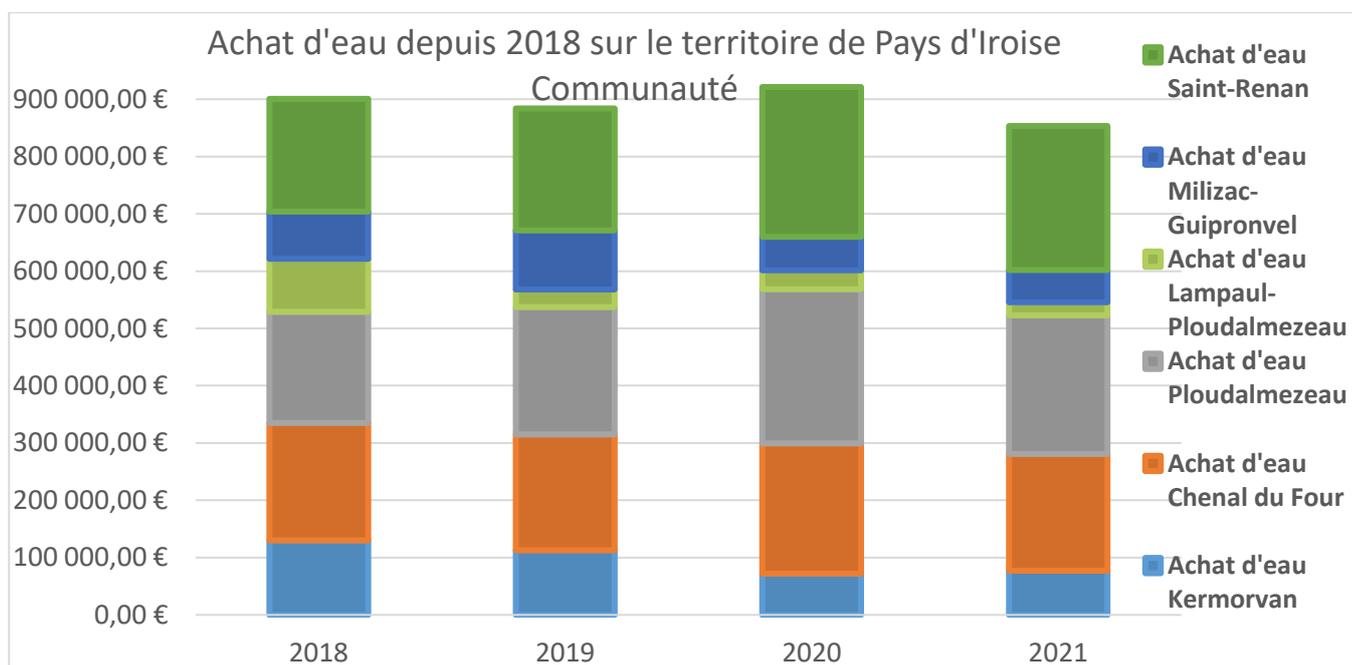
Achat d'eau Chenal du Four	2018	2019	2020	2021	Evolution 20-21
Montant achat annuel	204 877,90 €	202 590,10 €	226 958,66 €	204 253,49 €	-10,00%
Volume total acheté	322 479	297 592	330 653	307 393	-7,03%
Prix de l'eau moyen acheté €/m3	0,64 €	0,68 €	0,69 €	0,66 €	-3,19%

Achat d'eau Ploudalmezeau	2018	2019	2020	2021	Evolution 20-21
Montant achat annuel	193 954,05 €	222 382,10 €	269 078,49 €	241 587,95 €	-10,22%
Volume total acheté	322 556	362 809	378 707	394 844	4,26%
Prix de l'eau moyen acheté €/m3	0,60 €	0,61 €	0,71 €	0,61 €	-13,89%

Achat d'eau Lampaul-Ploudalmezeau	2018	2019	2020	2021	Evolution 20-21
Montant achat annuel	88 079,00 €	29 131,00 €	25 992,00 €	22 776,00 €	-12,37%
Volume total acheté	46 972	42 376	63 037	51 046	-19,02%
Prix de l'eau moyen acheté €/m3	1,88 €	0,69 €	0,41 €	0,45 €	8,21%

Achat d'eau Milizac-Guipronvel	2018	2019	2020	2021	Evolution 20-21
Montant achat annuel	82 410,33 €	103 028,30 €	58 345,73 €	56 239,74 €	-3,61%
Volume total acheté	139 494	150 640	56 970	60 932	6,95%
Prix de l'eau moyen acheté €/m3	0,59 €	0,68 €	1,02 €	0,92 €	-9,88%

Achat d'eau Saint-Renan	2018	2019	2020	2021	Evolution 20-21
Montant achat annuel	196 426,27 €	213 219,26 €	261 038,10 €	251 538,95 €	-3,64%
Volume total acheté	337 480	369 596	388 137	388 076	-0,02%
Prix de l'eau moyen acheté €/m3	0,58 €	0,58 €	0,67 €	0,65 €	-3,62%



Le volume d'eau importé ayant réduit de 0.63 % en 2021, les dépenses d'achat d'eau sont en réduction de 6.58 %.

2.4. La production

Volumes produits (m ³)	2017	2018	2019	2020	2021	Evolution 20-21
Molène	5 506	6 057	6 008	7 361	7 768	5,53%
Kermorvan	995 394	873 763	968 516	1 121 125	1 139 661	1,65%
Unité de production de Traon (Chenal du Four)	112 732	81 121	90 075	105 263	113 644	7,96%
Station de Pont Cleau (Milizac)	117 121	74 140	72 070	175 434	179 503	2,32%
Total	1 230 753	1 035 081	1 136 669	1 409 183	1 440 576	2,23%

La Communauté recherche de manière privilégiée une réponse locale à ses besoins en eau en optimisant ses propres moyens de production.

2.5. La distribution

2.5.1. Les volumes exportés

Le territoire communautaire n'exporte pas de production d'eau potable.

2.5.2. La distribution d'eau sur le territoire

2.5.2.1. Les volumes mis en distribution et volumes vendus

➤ Volume mis en distribution

Le volume mis en distribution correspond au volume produit auquel on ajoute le volume importé et on retire le volume exporté.

Volumes mis en distribution (m ³)	2017	2018	2019	2020	2021	Evolution 20-21
Molène	5 506	6 057	6 008	7 361	7 768	5,53%
Kermorvan	1 012 665	1 031 520	1 084 520	1 165 890	1 191 698	2,21%
Chenal du Four	396 532	403 310	387 667	435 916	421 037	-3,41%
Lampaul-Ploudalmézeau	45 298	46 972	42 376	63 037	51 046	-19,02%
Milizac-Guipronvel	212 033	213 634	222 710	232 404	240 435	3,46%
Ploudalmézeau	310 172	322 556	362 809	378 707	394 844	4,26%
Saint Renan	331 090	337 480	369 596	388 137	388 076	-0,02%

Total	2 313 296	2 361 529	2 475 686	2 671 452	2 695 264	0,89%
--------------	------------------	------------------	------------------	------------------	------------------	--------------

Il est à noter une constante augmentation du volume mis en distribution sur la commune de Ploudalmézeau.

La commune de Lampaul-Ploudalmézeau subit une très forte baisse du volume mis en distribution : il s'agit certainement d'une erreur de comptage en 2020.

En moyenne, ce volume a évolué de presque 0.89 % en 2021 avec 23 812 m3 supplémentaire mis en distribution dans les réseaux d'eau potable du territoire.

➤ Volume vendu aux usagers

Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux qui sont redevables à l'Agence de l'Eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

Les abonnés non domestiques sont ceux qui acquittent la redevance de pollution non domestique directement à l'agence de l'eau, du fait de l'importance de la pollution qu'ils rejettent, notamment les industriels.

Volumes vendus aux usagers (m ³) - Molène	2017	2018	2019	2020	2021	Evolution 20-21
Abonnés domestiques	4 154	3 892	4 355	4 479	4 321	-3,53%
Abonnés Gros consommateurs	0	0	0	0	0	0%
Abonnés communaux	0	0	0	0	0	0%
Total	4 154	3 892	4 355	4 479	4 321	-3,53%
Volumes vendus aux usagers (m ³) - Kermorvan	2017	2018	2019	2020	2021	Evolution 20-21
Abonnés domestiques	866 688	911 683	908 544	959 010	1 046 970	9,17%
Abonnés Gros consommateurs	0	5 133	5 500	5 500	2 680	-51%
Abonnés communaux	0	0	0	0	0	0%
Total	866 688	916 816	914 044	964 510	1 049 650	8,83%
Volumes vendus aux usagers (m ³) - Chenal du Four	2017	2018	2019	2020	2021	Evolution 20-21
Abonnés domestiques	330 741	320 236	321 897	344 170	341 793	-0,69%
Abonnés Gros consommateurs	0	0	0	0	0	0%
Abonnés communaux	0	0	0	0	0	0%
Total	330 741	320 236	321 897	344 170	341 793	-0,69%
Volumes vendus aux usagers (m ³) - Lampaul-Ploudalmézeau	2017	2018	2019	2020	2021	Evolution 20-21
Abonnés domestiques	41 395	42 109	52 755	38 834	40 557	4,44%
Abonnés Gros consommateurs	0	0	0	0	0	0%
Abonnés communaux	0	0	0	0	0	0%
Total	41 395	42 891	52 755	38 834	40 557	4,44%

Volumes vendus aux usagers (m ³) - Milizac-Guipronvel						
	2017	2018	2019	2020	2021	Evolution 20-21
Abonnés domestiques	170 412	174 432	184 874	207 570	214 834	3,50%
Abonnés Gros consommateurs	0	0	0	0	0	0%
Abonnés communaux	0	0	0	0	0	0%
Total	170 412	200 285	184 874	207 570	214 834	3,50%
Volumes vendus aux usagers (m ³) - Ploudalmézeau						
	2017	2018	2019	2020	2021	Evolution 20-21
Abonnés domestiques	228 175	221 976	232 532	232 921	287 975	23,64%
Abonnés Gros consommateurs	33 228	31 470	33 079	32 153	0	-
Abonnés communaux	9 495	11 966	8 253	7 567	0	-
Total	270 898	265 412	273 864	272 641	287 975	5,62%
Volumes vendus aux usagers (m ³) - Saint Renan						
	2017	2018	2019	2020	2021	Evolution 20-21
Abonnés domestiques	325 512	302 970	321 448	316 473	335 419	5,99%
Abonnés Gros consommateurs	0	0	0	0	0	0%
Abonnés communaux	0	0	0	0	0	0%
Total	325 512	320 501	321 448	316 473	335 419	5,99%
Volumes vendus aux usagers (m ³)						
	2017	2018	2019	2020	2021	Evolution 20-21
Total	2 009 800	2 070 033	2 073 237	2 148 677	2 274 549	5,86%

Les volumes vendus, ou volumes consommés comptabilisés, sont en hausse de 5.86% entre 2020 et 2021 et de 9.88% entre 2018 et 2021.

➤ Volume consommé autorisé

Le volume consommé autorisé est la somme des volumes comptabilisés (abonnés domestiques et non domestiques), des consommations sans comptage et du volume du service du réseau.

Les consommations sans comptage sont les volumes utilisés sans comptage par des usagers connus, avec autorisation. Il s'agit, par exemple, des essais de poteaux incendie, des bornes fontaine sans compteur, etc. Par définition, cette donnée est estimée.

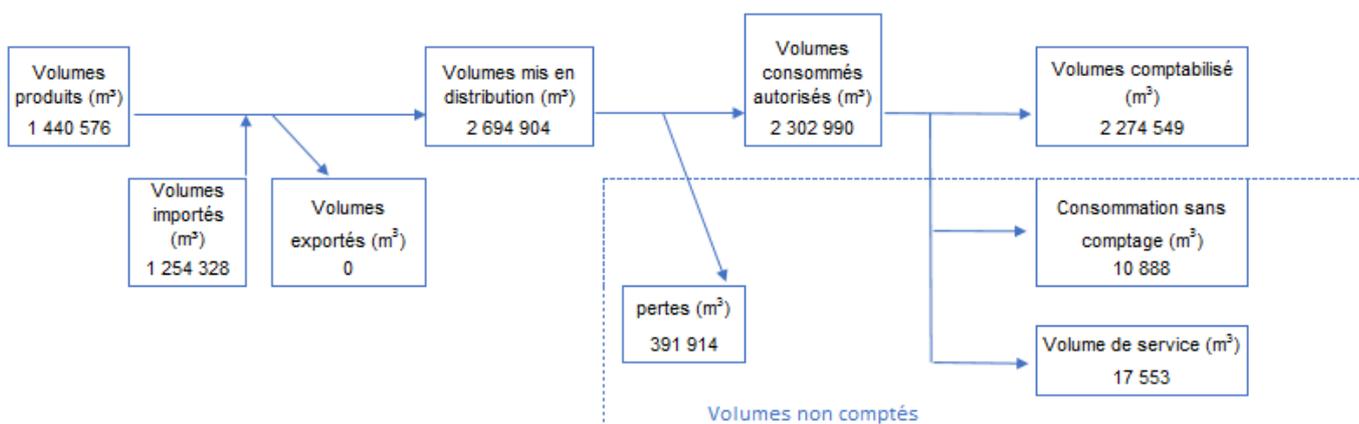
Le volume de service du réseau est le volume utilisé pour l'exploitation du réseau, notamment pour l'hydrocurage ou la purge du réseau. Cette donnée est estimée à 0,7% du volume total pour les communes de la régie communautaire.

La somme des consommations sans comptage et des volumes de service représente les volumes autorisés non comptés.

Volumes consommés autorisés (m ³)						
	2017	2018	2019	2020	2021	Evolution 20-21

Molène	Volumes comptabilisés	4 154	3 892	4 355	4 479	4 321	-4%
	Consommations sans comptage	0	0	0	0	0	0%
	Volume de service	105	350	450	750	750	0%
	Total	4 259	4 242	4 805	5 229	5 071	-3,02%
Kermorvan	Volumes comptabilisés	866 688	911 683	914 044	964 510	1 049 650	9%
	Consommations sans comptage	2317	126	77	4 959	0	-100%
	Volume de service	5 565	10 345	6 865	5 665	5 665	0%
	Total	874 570	922 154	920 986	975 134	1 055 315	8,22%
Chenal du Four	Volumes comptabilisés	330 741	320 236	321 897	344 170	341 793	-1%
	Consommations sans comptage	665	350	50	1348	0	-100%
	Volume de service	5 620	6 430	6 160	4 980	4 980	0%
	Total	337 026	327 016	328 107	350 498	346 773	-1,06%
Lampaul Ploudalméz eau	Volumes comptabilisés	41 395	42 542	52 755	38 834	40 557	4%
	Consommations sans comptage	0	0	0	0	0	0%
	Volume de service	290	298	369	272	284	4%
	Total	41 685	42 840	53 124	39 106	40 841	4,44%
Milizac-Guipronvel	Volumes comptabilisés	170 412	200 285	184 874	207 570	214 834	3%
	Consommations sans comptage	0	0	0	0	2 099	0%
	Volume de service	1 193	1 402	1 294	1 453	1 504	3%
	Total	171 605	201 687	186 168	209 023	218 437	4,50%
Ploudalméz eau	Volumes comptabilisés	275 695	266 896	232 532	272 641	287 975	6%
	Consommations sans comptage	2 000	1 250	1 240	1 241	947	-24%
	Volume de service	2 000	1 300	1 750	1 938	2 022	4%
	Total	279 695	269 446	235 522	275 820	290 944	5,48%
Saint Renan	Volumes comptabilisés	325 512	320 501	321 448	316 473	335 419	6%
	Consommations sans comptage	0	0	1200	1200	7842	0%
	Volume de service	2 279	2 244	2 250	2 215	2 348	6%
	Total	327 791	322 745	324 898	319 888	345 609	8%
Total	2 036 631	2 090 130	2 053 611	2 174 698	2 302 990	5,90%	

2.5.2.2. Bilan des volumes mis en œuvre sur le service en 2020



En 2021, le territoire communautaire a importé 46,54 % du volume mis en distribution contre 47,21 % en 2020.

En l'état actuel des réseaux et des interconnexions de sécurité mises en place sur le territoire, l'achat d'eau ne pourra descendre en dessous du seuil de 45%.

Le schéma directeur patrimonial d'eau potable a pour mission d'évaluer les interconnexions de distribution propre au territoire de Pays d'Iroise Communauté pour permettre d'utiliser la ressource de Kermorvan lorsque celle-ci est abondante pour alimenter d'autres secteurs du territoire.

L'optimisation de l'achat et la priorisation de la ressource propre du territoire permettra de garantir aux usagers un meilleur contrôle de Pays d'Iroise Communauté sur le prix de l'eau.

Le volume de perte est de 14.55 % sur l'ensemble du territoire communautaire, soit un rendement des réseaux d'eau potable communautaire de **85.46%**. Le détail du rendement par secteur est affiché au chapitre 2.7.

Cela représente un débit de fuite de 44.78 m3/h soit 12.4 litres par seconde.

2.5.2.3. Le réseau de distribution

➤ Stockage et surpression

Les ouvrages du territoire sont répertoriés dans le tableau suivant :

Communes	Nb Réservoirs	Vol. Réservoir (m3)	Nb Surpresseurs	Débits Surpresseurs (m3/h)
Brélès	1	500		
Lampaul-Plouarzel			1	5
Lampaul-Ploudalmézeau			1	5
Landunvez	2	500		
Lanildut	1	150		
Le Conquet				
Locmaria-Plouzané	1	1000		
Milizac-Guipronvel	1	300		
Molène	5	586		
Plouarzel	1	500		
Ploudalmézeau	1	1000		

Plougonvelin				
Ploumoguier	2	2000	1	15
Plourin			1	10
Porspoder				
Saint-Renan	2	1500		
Trébabu				
TOTAL	17	8036	4	35

Ex Kermorvan
Ex Chenal du Four
Ploudalmézeau
Régie

➤ Linéaire de réseau

Linéaire de réseau hors branchements (km)	2017	2018	2019	2020	2021	Evolution 20-21
Brélès	37,617	38,11	38,12	38,12	38,12	0,00%
Lampaul-Plouarzel	27,886	26,97	26,97	26,97	26,97	0,00%
Lampaul-Ploudalmézeau	20,82	22,2	22,2	22,28	22,28	0,00%
Landunvez	52,557	53,19	55,53	55,68	55,68	0,00%
Lanildut	24,488	24,6	24,6	24,6	24,60	0,00%
Le Conquet	41,737	42,62	43,98	44,28	44,28	0,00%
Locmaria-Plouzané	88,475	89,22	91,69	91,7	91,70	0,00%
Milizac-Guipronvel	74,36	91,91	92,49	92,49	92,02	-0,51%
Molène	5,545	5,63	5,64	5,64	5,64	0,00%
Plouarzel	101,414	102,15	102,15	102,53	102,53	0,00%
Ploudalmézeau	107	109,3	109,29	109,7	109,70	0,00%
Plougonvelin	75,536	74,74	74,74	75	75,00	0,00%
Ploumoguier	88,238	81,97	87,41	87,61	87,61	0,00%
Plourin	53,989	49,1	49,1	49,1	49,10	0,00%
Porspoder	41,277	42,2	42,21	42,21	42,21	0,00%
Saint-Renan	95	80,35	78,72	78,12	78,12	0,00%
Trébabu	12,527	11,43	12,73	12,73	12,73	0,00%
Total	948,466	945,69	957,57	958,76	958,29	-0,05%

La mise à jour du SIG a permis de rectifier le linéaire de réseau expliquant la valeur négative.

➤ Branchements

Branchements	2017	2018	2019	2020	2021	Evolution 20-21
Molène	233	233	236	245	246	0,41%
Kermorvan	11 205	11 352	11 561	12 195	12 296	0,83%

Chenal du Four	4 389	4 406	4 452	4 581	4 581	0,00%
Lampaul-Ploudalmézeau	389	405	420	426	429	0,70%
Milizac-Guipronvel	1 720	1 774	1 926	2 019	2 084	3,22%
Ploudalmézeau	3 612	3 643	3698	3739	3802	1,68%
Saint Renan	3 040	3 150	3 254	3 356	3 531	5,21%
Total	24 588	24 963	25 547	26 561	26 969	1,54%

➤ Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux

En 2021, l'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable² [P103.2B] est détaillé dans le tableau ci-dessous :

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux	2018	2019	2020	2021
Molène	-	85	65	65
Kermorvan	33	70	70	87
Chenal du Four	33	70	75	84
Lampaul-Ploudalmézeau	10	25	25	25
Milizac-Guipronvel	10	25	25	25
Ploudalmézeau	20	10	10	10
Saint Renan	10	25	25	25

*Le détail complet par secteur est en annexe

La connaissance des réseaux est très faible. Sur les secteurs en DSP malgré un indice bien plus élevé, Pays d'Iroise Communauté n'a pas reçu les éléments nécessaires par les délégataires pour valider l'indice affiché dans les rapports de délégation du service public. L'indice pour ces secteurs est donc recalculé en fonction des éléments en possession de Pays d'Iroise Communauté.

Une refonte du SIG est lancée depuis 2019. A terme, cette refonte va permettre dans un premier temps l'affichage de l'ensemble des réseaux d'eau et d'assainissement collectif. Ensuite, pourra intervenir la récupération de données permettant de compléter la base patrimoniale des réseaux et ainsi accroître l'indice de connaissance patrimoniale des réseaux.

2.6. Les interventions et travaux sur le territoire

➤ Interventions sur les ouvrages de production / stockage

Lavage annuel des réservoirs	
Site	Date
Brendégué	29/09/2021
Lanoulouman	27/09/2021
Blancs Sablons	27/09/2021
Kerveledan	28/09/2021
Bâche eau traitée Kermorvan	12/10/2021
Kergroades	25/10/2021
La Tour	27/10/2021
Le Glizit	26/10/2021
Keradraon	A l'arrêt

Tremazan	25/10/2021
Bâche eau traitée Le Traon	16/10/2021
Ploudalmézeau	Pas d'information dans le RAD de SUEZ
Molène	Non connu
Saint-Renan réservoir	23/11/2021 - 25/11/2021
Saint-Renan château d'eau	Droit de retrait non réalisé
Milizac château d'eau	23/11/2021 - 24/11/2021
Usine PontCleau	24/11/2021
Usine Langoadec	24/11/2021
Guipronvel château d'eau	24/11/2021

Ex Kermorvan
Ex Chenal du Four
Ploudalmezeau
Molène
Régie

Pour Molène, l'exploitation courante et le lavage du réservoir sont réalisés sous forme de prestation de service de la mairie au délégataire Eau du Ponant. Un manque de communication justifie l'absence d'information de date de réalisation du lavage de réservoir.

➤ Renouvellements

- Travaux de renouvellement sur les ouvrages de production / stockage

Renouvellement sur les installations		
Secteurs	Travaux réalisés	Montant (HT)
Molène Délégitaire	Renouvellement déshumidificateur	733,41 €
	Renouvellement Aspirateur eau/poussière	837,91 €
Molène CCPI	Pose portail impluvium	5 064,56 €
	Levé topographique impluvium	2 490,00 €
Kermorvan	Renouvellement écran centrifugeuse usine de Kermorvan	3 023,88 €
	Renouvellement pc + écrans supervision usine de Kermorvan	6 019,49 €
	Renouvellement pompe prélèvement eau traitée usine de Kermorvan	792,86 €
	Migration version supervision usine de Kermorvan	12 095,53 €
	Renouvellement réducteur racleur flottateur usine de Kermorvan	2 831,25 €
	Renouvellement palan centrifugeuse usine de Kermorvan	728,77 €
	Fiabilisation automatisme usine de Kermorvan	3 779,85 €

	Renouvellement pompe 2 vers Blanc Sablons usine de Kermorvan	19 419,08 €
	Révision majeure centrifugeuse usine de Kermorvan	17 335,31 €
	Amélioration filtration air usine usine de Kermorvan	4 460,23 €
	Moteur agitateur polymère (stock) usine de Kermorvan	728,76 €
	Renouvellement débitmètre distribution Réservoir de Brendegue	2 360,94 €
	Renouvellement pompe 1 Réservoir de Brendegue	8 618,99 €
	Renouvellement 2 pompes javel Réservoir de Brendegue	1 616,07 €
	Renouvellement surpresseur 3 pompes Réservoir de Kerveledan	15 510,81 €
	Renouvellement pompe javel Réservoir de Langoulouman	834,06 €
	Remise en état caillebottis Réservoir de Langoulouman	4 268,04 €
	Renouvellement pompe 1 Réservoir de Langoulouman	1 218,96 €
Kermorvan CCPI	Mise en sécurité usine de Kermorvan	18 369,05 €
	Numérisation 3D Château d'eau Langouloumon - Plouarzel	2 990,00 €
Chenal du Four Déléataire	Renouvellement pompe javel Réservoir de Kergroades	1 588,58 €
Chenal du Four CCPI	Modélisation 3D Château d'eau Landunvez	2 300,00 €
Ploudalmézeau CCPI	Intervention nacelle sur chateau d'eau	4 422,30 €
	Réparation Groupe électrogène	360,45 €
Saint-Renan	Modélisation 3D Château d'eau Saint-Renan	2 300,00 €
Milizac-Guipronvel	Mise en place clôture Château d'eau Guipronvel	5 969,00 €
	Débitmètre sortie usine de PontCleau	1 128,45 €
	Pièces pompes doseuses usine de Langoadec	2 760,00 €
	Renouvellement PC usine de Langoadec	1 306,00 €
	Renouvellement Pompe forage usine de PontCleau	2 754,45 €
	Renouvellement pompe Bâche Pont Cléau	1 157,25 €
	Modification programme automates usines de Langoadec et Pont Cléau	2 419,00 €
	Renouvellement sondes Phmètre portable	442,50 €
	Renouvellement 4 sondes pH SWAN usine de PontCleau	1 080,00 €
	Mise en place chloration réservoir Guipronvel	5 607,66 €

	Diagnostic amiante-plomb ferme Langoatdec (PPC)	1 150,00 €
	Mise en place clôture sur château d'eau de Guipronvel	5 969,00 €
	Renouvellement conduite d'eau dans usine Pont Cleau	27 930,02 €
	Modification By-pass réservoir Guipronvel	1 508,60 €
	Aménagement extérieur usine Pont Cleau	8 919,00 €
Lampaul-Ploudalmezeau	Renouvellement tête pompe surpresseur	3 217,00 €
Non ventilé	Développement Hypervision et télégestion	29 085,11 €
	Scan 3D Réservoirs et châteaux d'eau	30 460,00 €

Taux moyen de renouvellement des canalisations

Taux de renouvellement moyen sur 5 ans [P107.2]	2017	2018	2019	2020	2021
Molène	0,00%	0,00%	0,00%	0,0000%	0,0000%
Kermorvan	0,41%	0,37%	0,34%	0,0021%	0,3971%
Chenal du Four	0,26%	0,22%	0,10%	0,0012%	0,1532%
Lampaul-Ploudalmézeau	0,00%	0,00%	0,00%	0,0019%	0,2356%
Milizac-Guipronvel	0,00%	0,00%	0,00%	0,0000%	0,2709%
Ploudalmézeau	0,00%	0,00%	0,00%	0,0040%	0,6211%
Saint Renan	0,00%	0,00%	0,00%	0,0000%	0,1703%

Listes des principaux tronçons renouvelés

2021		
Commune	Localisation	Longueur renouvelé (ml)
Kermorvan	Renouvellement réseau La Luronne PLOUARZEL	560
	Renouvellement réseau Route de Saint-Renan PLOUARZEL	300
	Renouvellement réseau Route Touristique LE CONQUET	200
	Renouvellement réseau rue Albert de Mum LE CONQUET*	235
	Renouvellement réseau Domaine de Kerjean LE CONQUET	0
	Rénouvellement réseau AEP Place de Gaulle PLOUGONVELIN	140
	Renouvellement réseau rue du Bannec PLOUMOGUER	200
	Renouvellement réseau rue des Albatros PLOUARZEL	145,32
	Renouvellement réseau Rue des Bruyères PLOUGONVELIN	241,25
Ploudalmezeau	Renouvellement réseau secteur Tréompan PLOUDALMEZEAU	
	Renouvellement réseau rue Talarmain PLOUDALMEZEAU	427,1

	Renouvellement réseau rue Kerescat PLOUDALMEZEAU	105,68
Milizac-Guipronvel	Renouvellement réseau Rue Pont Per	878,42
	Renouvellement réseau Cité Théodore Botrel	118,71
Saint-Renan	Renouvellement réseau route de Plouzané SAINT-RENAN	532,14
TOTAL		4 083,62

Le renouvellement des réseaux est plus fort en 2021, celui-ci passe de 0.0020 % en moyenne sur l'ensemble du territoire communautaire en 2020 à 0.2640 % en moyenne en 2021.

Un renouvellement entre **1.0%** et **2%** est nécessaire pour permettre une bonne gestion de la durée de vie des réseaux d'eau potable.

Ce taux de renouvellement devra être augmenté significativement, le schéma directeur patrimonial d'eau potable permettra de cibler les tronçons prioritaires.

- **Taux de renouvellement des compteurs**

Renouvellement des compteurs - Molène	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre de compteurs	200	200	202	208	210
Nombre de compteurs renouvelés	4	47	0	22	3
Taux de compteurs renouvelés	2,00%	23,50%	0,00%	10,58%	1,43%
Nombre de compteurs de plus de 15 ans	0	0	0	80	75
Renouvellement des compteurs - Kermorvan	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre de compteurs	11 397	11 124	12 002	12 276	12 439
Nombre de compteurs renouvelés	265	622	656	984	316
Taux de compteurs renouvelés	2,30%	5,60%	5,47%	8,02%	2,54%
Nombre de compteurs de plus de 15 ans	2 202	2 078	2 092	1 522	1 764
Renouvellement des compteurs - Chenal du Four	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre de compteurs	4 335	4 495	4 548	4 590	4 644
Nombre de compteurs renouvelés	108	355	159	512	56
Taux de compteurs renouvelés	2,50%	7,90%	3,50%	11,15%	1,21%
Nombre de compteurs de plus de 15 ans	419	846	904	502	533
Renouvellement des compteurs - Ploudalmézeau	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre de compteurs	3 605	3 641	3 691	3 741	3 804
Nombre de compteurs renouvelés	25	144	24	32	348
Taux de compteurs renouvelés	0,70%	4,00%	0,65%	0,86%	9,15%
Nombre de compteurs de plus de 15 ans	1072	1 058	1 234	1 285	1 112
Renouvellement des compteurs - Lampaul-Ploudalmezeau	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre de compteurs	397	413	425	426	428
Nombre de compteurs renouvelés	Inconnu	9	7	3	2
Taux de compteurs renouvelés	Inconnu	2,18%	1,65%	0,70%	0,47%
Nombre de compteurs de plus de 15 ans	0	169	179	189	224
Renouvellement des compteurs - Saint-Renan	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre de compteurs	3 201	3 308	3 345	3 385	3 566
Nombre de compteurs renouvelés	54	37	46	32	80
Taux de compteurs renouvelés	1,69%	1,12%	1,38%	0,95%	2,24%

Nombre de compteurs de plus de 15 ans	1449	1 489	1 481	1 466	1 464
Renouvellement des compteurs - Milizac-Guipronvel					
	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre de compteurs	1 796	1 846	1 978	2 016	2 077
Nombre de compteurs renouvelés	Inconnu	115	100	18	51
Taux de compteurs renouvelés	Inconnu	6,23%	5,06%	0,89%	2,46%
Nombre de compteurs de plus de 15 ans	724	779	1 025	1 028	1 080

En 2021, 856 compteurs, tous diamètres confondus ont été renouvelés, soit 3.15 % du parc compteurs.

À fin 2021, 23.01 % des compteurs ont un âge supérieur à 15 ans contre 22.79 % en 2020. Le rythme de renouvellement est donc trop faible vis-à-vis du vieillissement du parc.

Pays d'Iroise Communauté est entré en 2020 en phase de test pour la mise en place de compteurs communicants chez l'abonné sur les secteurs de Saint-Renan, Milizac-Guipronvel et Lampaul-Ploudalmezeau.

En 2021 fut installé 197 compteurs communicants sur la commune de Saint-Renan pour permettre la réalisation de la phase de test. Cette phase sera poursuivie en 2021-2022 dans le cadre du calage des logiciels récupérant les données des compteurs et du traitement automatique de celles-ci.

Si cette phase de test est concluante elle sera étendue à l'ensemble du territoire avec en priorité le renouvellement des compteurs de plus de 15 ans à partir de 2023.

En annexe les pyramides d'âges de compteur de chacun des secteurs.

➤ Travaux sur le réseau

● Extension du réseau d'eau potable

Les travaux de création de réseaux ne sont pas intégrés dans l'indicateur « Taux moyen de renouvellement des canalisations ».

Le tableau ci-dessous reprend les principales opérations réalisées en 2021.

2021		
Commune	Localisation	Longueur extension du réseau (ml)
Kermorvan	Extension Route Touristique LE CONQUET	149,39
	Extension réseau Rue des Bosmen LE CONQUET	131,59
Ploudalmezeau	Extension réseau Lieu dit Kerigou	148,48
TOTAL		280,07

● Branchements neufs

408 branchements supplémentaires sont comptabilisés en 2021 dont des branchements issus d'opérations d'aménagement de lotissement et des branchements réalisés sous devis du délégataire du service public ou du service eau et assainissement de la régie communautaire.

Branchements	2017	2018	2019	2020	2021	Evolution 20-21
Molène	233	233	236	245	246	0,41%
Kermorvan	11 205	11 352	11 561	12 195	12 296	0,83%
Chenal du Four	4 389	4 406	4 452	4 581	4 581	0,00%

Lampaul-Ploudalmézeau	389	405	420	426	429	0,70%
Milizac-Guipronvel	1 720	1 774	1 926	2 019	2 084	3,22%
Ploudalmézeau	3 612	3 643	3 698	3 739	3 802	1,68%
Saint Renan	3 040	3 150	3 254	3 356	3 531	5,21%
Total	24 588	24 963	25 547	26 561	26 969	1,54%

Le nombre total de branchements recensés sur le territoire de la Communauté de Communes est de 26 969 ; il a augmenté de 1.54% entre 2020 et 2021. Cette augmentation reste tout de même à relativiser, les hausses étant importantes sur les secteurs en délégation de service public de Eau Du Ponant qui a lancé une opération de recensement des branchements sur SIG.

2.7. Les performances du réseau

2.7.1. Le rendement

➤ Définition

Le rendement du réseau permet de connaître quelle quantité d'eau mise en distribution dans le réseau arrive effectivement jusqu'au robinet du consommateur. Les facteurs qui jouent sur le rendement sont d'une part les fuites, mais également les différents prélèvements d'eau sur le réseau (défense incendie, purge de réseau, détournement d'eau...) qui ne sont pas mesurés.

Il se calcule en faisant le ratio entre, d'une part le volume consommé autorisé augmenté des volumes vendus en gros à d'autres services publics d'eau potable et, d'autre part le volume produit augmenté des volumes achetés en gros à d'autres services publics d'eau potable.

$$\text{Rendement} = \frac{\text{Volume consommé autorisé sur 365 jours} + \text{Volumés vendus en gros (exporté)}}{\text{Volumés produits} + \text{Volumés achetés en gros (importé)}}$$

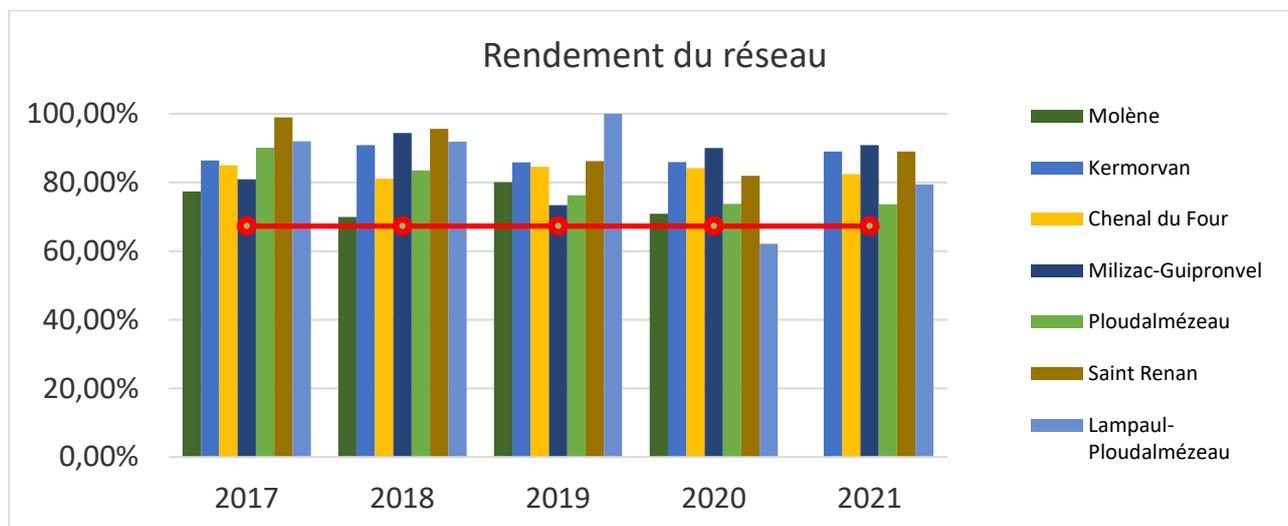
➤ Rendement du service

Le rendement du réseau⁴ [P104.3] est encadré par la loi Grenelle 2 qui impose un seuil minima à atteindre de 67,3 % avec les données 2020.

Rendement du réseau (%)	2017	2018	2019	2020	2021
Molène	77,40%	70,00%	80,08%	70,90%	65,30%
Kermorvan	86,40%	90,90%	85,90%	86,00%	89,00%
Chenal du Four	85,00%	81,10%	84,60%	84,20%	82,40%
Lampaul-Ploudalmézeau	92,02%	91,95%	124,92%	62,14%	79,45%
Milizac-Guipronvel	80,93%	94,41%	73,41%	90,01%	90,85%
Ploudalmézeau	90,17%	83,53%	76,31%	73,76%	73,69%
Saint Renan	99,00%	95,63%	86,22%	81,96%	89,06%
Seuil Grenelle 2	67,30%	67,30%	67,30%	67,30%	67,30%

Le seuil minimum de rendement imposé par la loi Grenelle 2 n'est pas respecté sur la commune de Molène. Il sera évoqué avec le délégataire le plan d'actions à mettre en place pour permettre de remonter le rendement du réseau d'eau potable.

Pour la commune de Lampaul-Ploudalmezeau, les années 2019 et 2020 sont sans doute faussées par un rattrapage de facturation d'eau potable.



La baisse du rendement constatée en 2019 et 2020 sur la commune de Saint-Renan se poursuit en 2021. La surveillance du réseau par l'installation de loggers d'écoute en 2022-2023 devrait permettre d'identifier des secteurs fuyards.

Sur la commune de Milizac-Guipronvel le rendement se stabilise enfin sur les deux dernières années.

Pour la commune de Ploudalmezeau, le délégataire Suez a de nouveau mis en fonctionnement les compteurs de sectorisation en 2019, néanmoins le rendement du réseau d'eau potable continu de baisser en 2021. Il sera donc attendu un plan d'actions à suivre rigoureusement.

Le schéma directeur sur l'eau potable lancé en 2020 devrait permettre la mise en place de compteurs de sectorisation sur les secteurs qui en sont dépourvus. Les outils à savoir supervision en lien avec le SIG, compteurs de sectorisation et compteurs des usagers télé surveillés sont essentiels dans le cadre d'une bonne gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable.

Cela aura pour effet de gagner en réactivité dans la recherche des fuites présentes sur le réseau.

2.7.2. L'indice linéaire des volumes non comptés

➤ Définition

Les indices linéaires, volumes de pertes ramenés à une longueur de réseau, ne dépendent pas directement de la consommation, contrairement au rendement. Ils permettent ainsi de calculer une performance sans intégrer l'impact de la variation des consommations.

L'indice linéaire des volumes non comptés évalue, en les rapportant à la longueur des canalisations (hors branchements), la somme des pertes par fuites et des volumes d'eau consommés sur le réseau de distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage.

Il se calcule en faisant le ratio entre le volume non compté, qui est la différence entre le volume mis en distribution et le volume comptabilisé, et le linéaire de réseau de distribution.

$$\text{Indice linéaire des volumes non comptés} = \frac{\text{Volume mis en distribution} - \text{Volume comptabilisé}}{\text{Longueur du réseau de distribution} \times 365}$$

➤ Indice linéaire des volumes non comptés du service

Aucune exigence réglementaire ou contractuelle n'encadre l'indice linéaire des volumes non comptés⁶ [P105.3].

Indice linéaire des volumes non comptés (m ³ /km/j)	2017	2018	2019	2020	2021	Evolution 20-21
Molène	0,66	1,05	0,80	1,60	1,62	1,25%
Kermorvan	0,93	0,77	1,07	1,10	0,86	-21,82%
Chenal du Four	0,87	1,10	0,85	1,08	1,03	-4,63%
Lampaul-Ploudalmézeau	0,48	0,55	0,56	2,98	1,33	-55,17%
Milizac-Guipronvel	1,24	0,40	1,79	0,74	0,76	3,62%
Ploudalmézeau	0,86	1,40	2,23	2,58	2,70	4,65%
Saint Renan	0,19	0,58	1,91	2,51	1,85	-26,52%

L'indice linéaire des volumes non comptés est globalement en baisse de 14,09 % par rapport à 2020.

2.7.3. L'indice linéaire de pertes

➤ Définition

L'indice linéaire des pertes (ILP) permet de mesurer les volumes d'eau perdus par jour et par kilomètre de réseau. Il permet d'estimer l'état physique du réseau. Sa valeur évolue notamment selon la densité de population raccordée au réseau.

Il se calcule en faisant le ratio entre le volume de pertes, qui est la différence entre le volume mis en distribution et le volume consommé autorisé, et le linéaire de réseau de distribution.

$$\text{Indice linéaire de pertes} = \frac{\text{Volume mis en distribution} - \text{Volume consommé autorisé}}{\text{Longueur du réseau de distribution} \times 365}$$

Pour l'indice linéaire de pertes, aucune exigence réglementaire n'existe. Des valeurs de référence permettent d'apprécier la valeur de l'indice linéaire de pertes selon la catégorie du réseau :

CATEGORIE DE RESEAU	RURAL	SEMI-RURAL	URBAIN
Bon	ILP < 1,5	ILP < 3	< 7
Acceptable	1,5 ≤ ILP < 2,5	3 ≤ ILP < 5	7 ≤ ILP < 10
Médiocre	2,5 ≤ ILP < 4	5 ≤ ILP < 8	10 ≤ ILP < 15
Mauvais	ILP ≥ 4	ILP ≥ 8	ILP ≥ 15

L'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse détermine la catégorie du réseau avec l'indice linéaire de consommation (ILC) qui se calcule selon la formule suivante :

$$\text{Indice linéaire de consommation} = \frac{\text{Volume consommé autorisé} + \text{Volumens vendus en gros (exporté)}}{\text{Longueur du réseau de distribution} \times 365}$$

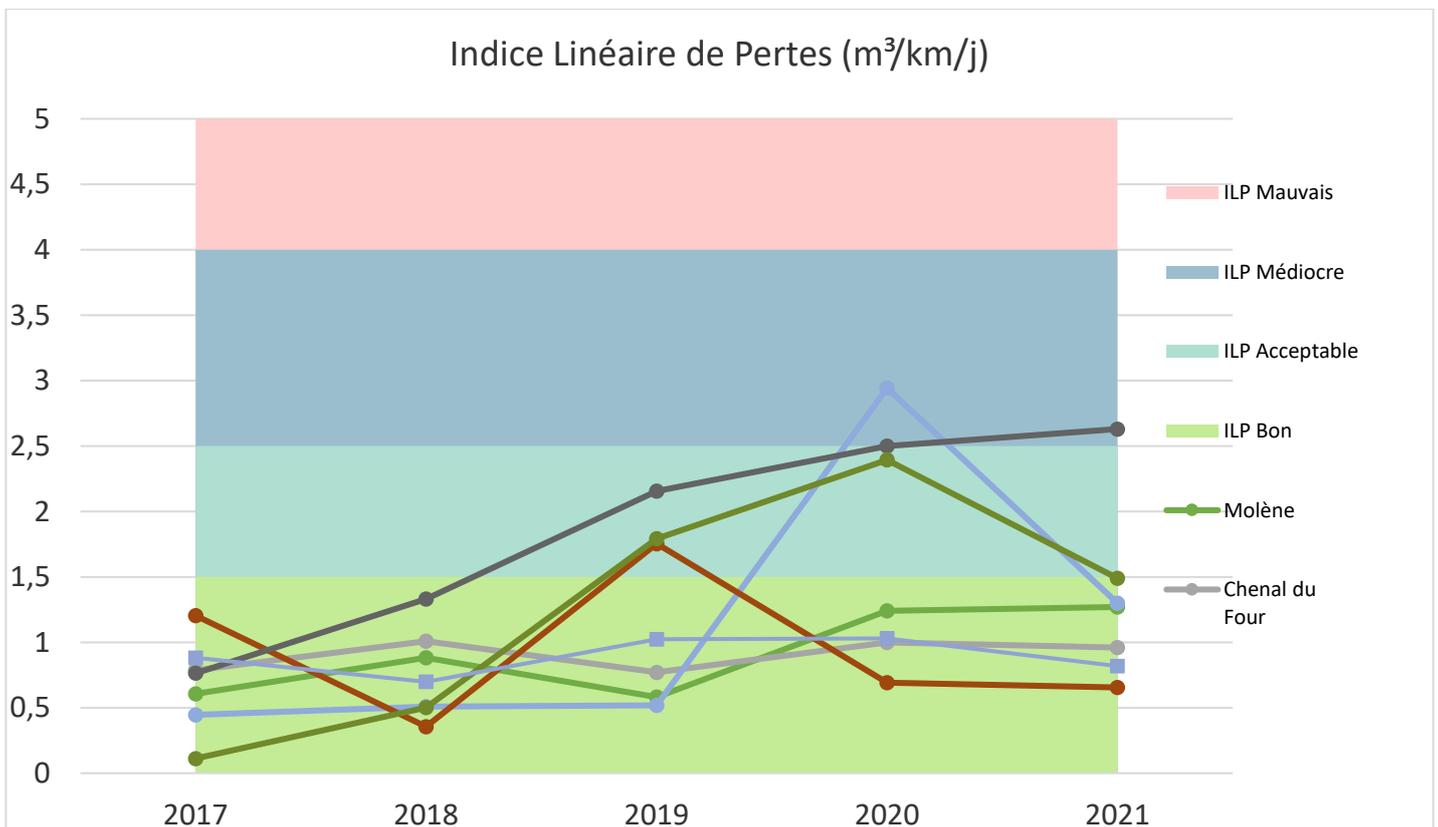
CATEGORIE DE RESEAU	RURAL	SEMI-RURAL	URBAIN
ILC (m ³ /km/j)	< 10	10 ≤ ILC < 30	≥ 30

Sur le territoire de la Communauté de Communes, l'indice linéaire de consommation 2020 est de 6.11 m³/km/j il est donc inférieur à 10 m³/km/j. Le réseau est donc rural.

➤ Indice linéaire de perte du service

L'indice linéaire de perte est en baisse de 16.55 % par rapport à 2020, un point de vigilance est à apporter sur la commune de Ploudalmezeau ou cet indice est passé en médiocre. La commune de Lampaul-Ploudalmezeau repasse quant à elle en indice bon.

Indice linéaire de pertes (m ³ /km/j)	2017	2018	2019	2020	2021	Evolution 20-21
Molène	0,61	0,88	0,58	1,24	1,27	2,42%
Kermorvan	0,88	0,70	1,02	1,03	0,82	-20,39%
Chenal du Four	0,79	1,01	0,77	1,00	0,96	-4,00%
Lampaul-Ploudalmezeau	0,45	0,51	0,52	2,94	1,30	-55,85%
Milizac-Guipronvel	1,21	0,36	1,75	0,69	0,65	-5,43%
Ploudalmezeau	0,76	1,33	2,15	2,50	2,63	5,20%
Saint Renan	0,11	0,50	1,79	2,39	1,49	-37,78%



2.8. La qualité de l'eau

➤ Analyse de l'eau

L'eau mise en distribution sur le réseau d'eau potable est soumise à de nombreuses analyses qui sont réalisées au niveau de la ressource (eau brute), de la production (en sortie de traitement) et sur le réseau de distribution. Ces analyses sont réalisées par le Délégué et par l'Agence Régionale de Santé (ARS) tout au long de l'année.

Les paramètres analysés sont physico-chimiques, caractérisant la nature de l'eau distribuée (pesticides, nitrates, sulfates...) et bactériologiques (coliformes, streptocoques...).

Le taux de conformité⁷ des analyses de l'ARS en 2020 sur les paramètres biologiques [P101.1] et physico-chimiques [P102.1] est détaillé par secteur ci-dessous :

Analyse de l'eau distribuée - Molène	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre de prélèvements Microbiologiques	14	10	11	12	10
Nombre de prélèvements Microbiologiques non conformes	0	1	1	1	0
Taux de conformité aux limites de qualité Microbiologiques	100,00%	90,00%	91,00%	91,00%	100,00%
Nombre de prélèvements Physico-chimiques	9	10	10	12	10
Nombre de prélèvements Physico-chimiques non conformes	0	0	0	1	0
Taux de conformité aux limites de qualité Physico-chimiques	100,00%	100,00%	100,00%	91,00%	100,00%
Paramètres non conformes	-	Escherichia coli (E. coli et Spores de micro-organismes anaérobies sulfite-réducteurs : dépassements avec des	Saturation du filtre à charbon actif et dépassements faibles sur les paramètres Spores de micro-organismes anaérobies	Les principaux dépassements physico-chimiques constatés sont consécutifs à la saturation du filtre à charbon actif (paramètre carbone organique total). Il n'y a pas	Carbone organique total dépassement régulier

		valeurs à 1 UFC/100 m)	sulfite-réducteurs et E. Coli	de dépassement sur les paramètres bactériologiques.	
--	--	------------------------	-------------------------------	---	--

Analyse de l'eau distribuée - Kermorvan	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre de prélèvements Microbiologiques	45	42	45	45	45
Nombre de prélèvements Microbiologiques non conformes	0	0	3	0	0
Taux de conformité aux limites de qualité Microbiologiques	100,00%	100,00%	98,40%	100,00%	100,00%
Nombre de prélèvements Physico-chimiques	50	48	59	50	54
Nombre de prélèvements Physico-chimiques non conformes	0	0	1	0	4
Taux de conformité aux limites de qualité Physico-chimiques	100,00%	100,00%	99,40%	100,00%	92,59%
Paramètres non conformes	-	-	-	-	Esa métolachlore sur usine de Kermorvan 4 dépassements Dépassement référence qualité coloration eau brutes de Kermorvan le 3/11/2021

Analyse de l'eau distribuée - Chenal du Four	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre de prélèvements Microbiologiques	25	25	25	25	25
Nombre de prélèvements Microbiologiques non conformes	0	0	2	0	0
Taux de conformité aux limites de qualité Microbiologiques	100,00%	100,00%	98,40%	100,00%	100,00%
Nombre de prélèvements Physico-chimiques	38	27	51	32	25
Nombre de prélèvements Physico-chimiques non conformes	0	0	28	0	1
Taux de conformité aux limites de qualité Physico-chimiques	100,00%	100,00%	81,50%	100,00%	96,00%
Paramètres non conformes	-	-	Dépassements sur la teneur en chlorures des eaux brutes du forage de Kerenneur	-	Equilibre calcocarbonique Esa métolachlore sur usine de du Traon 1 dépassement Dépassements sur la teneur en chlorures des eaux brutes du forage de Kerenneur le 7/10/21

Analyse de l'eau distribuée – Ploudalmézeau	2018	2019	2020	2021
Nombre de prélèvements Microbiologiques	14	19	13	14
Nombre de prélèvements	0	0	0	0

Microbiologiques non conformes				
Taux de conformité aux limites de qualité Microbiologiques	100	100%	100%	100%
Nombre de prélèvements Physico-chimiques	16	21	15	14
Nombre de prélèvements Physico-chimiques non conformes	0	0	0	0
Taux de conformité aux limites de qualité Physico-chimiques	100	100%	100%	100%
Paramètres non conformes	-	-	-	-

Analyse de l'eau distribuée – Lampaul-Ploudalmézeau	2018	2019	2020	2021
Nombre de prélèvements Microbiologiques	8	7	7	7
Nombre de prélèvements Microbiologiques non conformes	0	0	0	0
Taux de conformité aux limites de qualité Microbiologiques	100%	100,00%	100,00%	100,00%
Nombre de prélèvements Physico-chimiques	7	7	7	7
Nombre de prélèvements Physico-chimiques non conformes	0	0	0	0
Taux de conformité aux limites de qualité Physico-chimiques	100%	100,00%	100,00%	100,00%

Paramètres non conformes	-	-	-	-
--------------------------	---	---	---	---

Analyse de l'eau distribuée - Milizac-Guipronvel				
	2018	2019	2020	2021
Nombre de prélèvements Microbiologiques	13	21	17	21
Nombre de prélèvements Microbiologiques non conformes	0	0	0	1
Taux de conformité aux limites de qualité Microbiologiques	100%	100,00%	100,00%	95,23%
Nombre de prélèvements Physico-chimiques	14	21	17	22
Nombre de prélèvements Physico-chimiques non conformes	0	0	0	0
Taux de conformité aux limites de qualité Physico-chimiques	100%	100,00%	100,00%	100,00%
Paramètres non conformes	-	-	-	25/10/2021 présence Entérocoques dans château d'eau de Milizac. Contre analyse n'indiquant aucune présence. Erreur de prélèvement ? Equilibre calcocarbonique dépassement le 23/02/2021

Analyse de l'eau distribuée - Saint Renan				
	2018	2019	2020	2021

Nombre de prélèvements Microbiologiques	16	16	13	16
Nombre de prélèvements Microbiologiques non conformes	0	0	0	0
Taux de conformité aux limites de qualité Microbiologiques	100%	100,00%	100,00%	100,00%
Nombre de prélèvements Physico-chimiques	21	16	13	16
Nombre de prélèvements Physico-chimiques non conformes	0	0	0	0
Taux de conformité aux limites de qualité Physico-chimiques	100%	100,00%	100,00%	100,00%
Paramètres non conformes	-	-	-	-

Une non-conformité ne traduit pas forcément un risque sanitaire pour le consommateur mais implique la mise en œuvre d'actions correctives.

➤ Problématique du plomb

Le Code de la Santé Publique prévoit une teneur limite en plomb restrictive à compter du 25 décembre 2014 dont l'assurance du respect nécessite en principe la suppression de l'ensemble des branchements en plomb.

Sur le territoire, un certain nombre de branchements sont encore en plomb, il sera nécessaire dans le cadre du schéma directeur de recenser l'ensemble des branchements en plomb pour permettre de lancer un plan d'action de renouvellement de ces branchements.

Branchements plomb	Ploudalmézeau	Eau du Ponant	Régie
Nombre de branchements plomb	73	Non connu	Non connu
Taux de branchements plomb	1,92%	Non connu	Non connu
Branchements plomb supprimés au cours de l'exercice	1	2	1

2.9. Démarche Développement Durable

Depuis la prise de compétence de la Communauté de Communes au 1^{er} janvier 2014, les mesures en faveur du Développement Durable sont variées et comptent notamment parmi les points suivants :

- Renouvellement des équipements électromécaniques par des équipements moins énergivores (puissance adaptée aux besoins, variateurs de fréquence sur les pompes quand cela est possible, ...) pour réduire les consommations électriques
- Envoi des boues de stations de production en compostage sur des plates-formes locales (faible kilométrage pour le transport, utilisation sur le territoire du compost)
- Suivi rigoureux des performances des stations de production d'eau potable
- Un plan climat air énergie est initié par le Pays d'Iroise Communauté, celui-ci permettra d'établir un bilan et des actions à mettre en œuvre dans le but d'optimiser les consommations électriques sur les installations d'eau potable.
- Réflexion sur le traitement des espaces verts des stations de production / réservoirs par des méthodes écologiques. (Éco-pâturage)
- Recours à du personnel éloigné de l'emploi dans le cadre d'un partenariat avec la maison de l'emploi du Pays de Brest.
- Lancement d'un schéma directeur d'alimentation en eau potable pour projeter les besoins du service à moyen terme.

2.10. Le service aux usagers

➤ Relation à l'utilisateur

- Les branchements neufs

Ouverture de branchements		2017	2018	2019	2020	2021
Kermorvan	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés [D151.0] (jour)	1	1	1	1	1
	Taux de respect du délai ¹¹ [P152.1]	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Chenal du Four	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés [D151.0] (jour)	1	1	1	1	1
	Taux de respect du délai ¹¹ [P152.1]	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Saint Renan	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux	1	1	1	1	1

	abonnés [D151.0] (jour)					
	Taux de respect du délai¹¹ [P152.1]	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Milizac-Guipronvel	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés [D151.0] (jour)	1	1	1	1	1
	Taux de respect du délai¹¹ [P152.1]	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Lampaul-Ploudalmezeau	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés [D151.0] (jour)	1	1	1	1	1
	Taux de respect du délai¹¹ [P152.1]	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Ploudalmezeau	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés [D151.0] (jour)	1	1	1	1	1
	Taux de respect du délai¹¹ [P152.1]	83,90%	84,60%	95,7	96,2	96,9

- **Les interruptions de service**

Le taux d'occurrence des interruptions de service non programmées [P151.1] est de :

Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées [P151.18] (nb/1000 abonnés)					
	2017	2018	2019	2020	2021
Molène	Non transmis	Non transmis	Non transmis	0	0
Kermorvan	1,06	2,09	0,93	1,01	0,49
Chenal du Four	1,84	1,37	1,82	2,7	0,44
Lampaul-Ploudalmezeau	Absent du RPQS	Non quantifié	Non quantifié	Non quantifié	Non quantifié

Milizac-Guipronvel	Absent du RPQS	Non quantifié	Non quantifié	Non quantifié	Non quantifié
Ploudalmézeau	Non transmis	Non transmis	Non transmis	Non transmis	Non transmis
Saint Renan	Absent du RPQS	Non quantifié	Non quantifié	Non quantifié	Non quantifié

Il sera nécessaire pour la régie communautaire de se doter d'un outil permettant de quantifier cet indicateur.

➤ Gestion clientèle

● Les réclamations

Le taux de réclamations⁹ [P155.1] est un indicateur de performance pour la qualité du service, mesuré par un dispositif de mémorisation des réclamations écrites reçues.

Taux de réclamations écrites [P155.19] (u/1000 abonnés)	2017	2018	2019	2020	2021
Molène	27,78	27,03	5,41	0,00	10,58
Kermorvan	17,22	14,6	14,02	12,33	16,65
Chenal du Four	14,26	16,92	17,52	12,81	15,72
Lampaul-Ploudalmézeau	Absent du RPQS	Non quantifié	Non quantifié	Non quantifié	Non quantifié
Milizac-Guipronvel	Absent du RPQS	Non quantifié	Non quantifié	Non quantifié	Non quantifié
Ploudalmézeau	69	108	19,00	26,00	29,00
Saint Renan	8,85	Non quantifié	Non quantifié	Non quantifié	Non quantifié

Cet indicateur est obligatoire uniquement si le présent rapport est soumis à validation par la CCSPL.

Il sera nécessaire pour la régie communautaire de se doter d'un outil permettant de quantifier cet indicateur.

● Les impayés

Taux d'impayés sur les factures de l'année [P154.0] ¹⁰ (%)	2017	2018	2019	2020	2021
Molène	3,22%	4,02%	2,00%	0,90%	3,01%
Kermorvan	0,68%	0,55%	0,77%	0,80%	1,06%
Chenal du Four	0,51%	0,92%	0,64%	0,50%	0,86%
Lampaul-Ploudalmézeau	Absent du RPQS	Non quantifié	Non quantifié	Non quantifié	Non quantifié
Milizac-Guipronvel	Absent du RPQS	Non quantifié	Non quantifié	Non quantifié	Non quantifié
Ploudalmézeau	0.81%	0.67%	0,75%	0,88%	0,86%
Saint Renan	Absent du RPQS	Non quantifié	Non quantifié	Non quantifié	Non quantifié

Cet indicateur est obligatoire uniquement si le présent rapport est soumis à validation par la CCSPL.

Il sera nécessaire pour la régie communautaire d'évaluer avec la trésorerie de Brest les informations à transmettre pour permettre de quantifier cet indicateur.

- **Les abandons de créances et versements à un fonds de solidarité**

Montant des abandons de créances ou des versements à un fonds de solidarité [P109.0] (€/m ³)	2017	2018	2019	2020	2021
Molène	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Kermorvan	0,01 €	0,01 €	0,00 €	0,0034 €	0,0034 €
Chenal du Four	0,00 €	0,01 €	0,00 €	0,0008 €	0,0000 €
Lampaul-Ploudalmézeau	Absent du RPQS	Non quantifié	Non quantifié	Non quantifié	Non quantifié
Milizac-Guipronvel	Absent du RPQS	Non quantifié	Non quantifié	Non quantifié	Non quantifié
Ploudalmézeau	843,42 €	940,10 €	Non quantifié	0,00 €	0,00 €
Saint Renan	Absent du RPQS	Non quantifié	Non quantifié	Non quantifié	Non quantifié

2.11. Les tableaux récapitulatifs des indicateurs de performance

2.11.1. Molène

Molène					
Code ONEMA	Indicateurs du décret du 2 mai 2007	unité	2020	2021	Valeur nationale 2015
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	hab.	316	316	-
D102.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	€/m ³	6,341	6,228	2,03
P101.17	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	%	91%	100%	99,40%
P102.18	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	%	91%	100%	98,70%
P103.2B2	Indice de connaissance de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	points/120	65	65	94
P104.34	Rendement du réseau de distribution	%	70,90%	65,30%	79,60%
P105.36	Indice linéaire des volumes non comptés	m ³ /km/j	1,6	1,62	3,9
P106.35	Indice linéaire de pertes en réseau	m ³ /km/j	1,24	1,27	3,4
P107.23	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	%	0	0	0,57%
P108.31	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	%	Non fourni	Non fourni	74,50%
P109.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fonds de solidarité	€/m ³	0	0	0,00 €

Code ONEMA	Indicateurs du décret du 2 mai 2007 (si RPQS soumis à la CCSPL*)	unité	2020	2021	Valeur nationale 2015
D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	Jour	1	1	-
P151.18	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	nb/1000 abonnés	Non fourni	Non fourni	2,3
P152.111	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	%	100%	100%	-
P153.2	Durée d'extinction de la dette de la Collectivité	An	7,22	2.36	3,2
P154.10	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	%	0,90%	3,01%	1,1
P155.19	Taux de réclamations	nb/1000 abonnés	0	10,58	4,2

2.11.2. Le Conquet, Locmaria-Plouzané, Lampaul-Plouarzel, Plouarzel, Plougonvelin, Ploumoguer et Trébabu (Ex Kermorvan)

Kermorvan					
Code ONEMA	Indicateurs du décret du 2 mai 2007	unité	2020	2021	Valeur nationale 2015
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	hab.	20 371	28 023	-
D102.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	€/m ³	2,814 8	2,853 1	2,03
P101.17	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	%	100,0 0%	100,0 0%	99,40%
P102.18	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	%	100,0 0%	92,59 %	98,70%
P103.2B2	Indice de connaissance de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	points/120	75	87	94
P104.34	Rendement du réseau de distribution	%	86,00 %	89,00 %	79,60%
P105.36	Indice linéaire des volumes non comptés	m ³ /km/j	1,1	0,86	3,9
P106.35	Indice linéaire de pertes en réseau	m ³ /km/j	1,03	0,82	3,4
P107.23	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	%	0,00%	0,40%	0,57%
P108.31	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	%	95,00 %	95,00 %	74,50%
P109.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fonds de solidarité	€/m ³	0,003 4	0,003 4	0,00 €

Code ONEMA	Indicateurs du décret du 2 mai 2007 (si RPQS soumis à la CCSPL*)	unité	2020	2021	Valeur nationale 2015
D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	Jour	1	1	-
P151.18	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	nb/1000 abonnés	1,01	0,49	2,3
P152.111	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	%	100%	100%	-
P153.2	Durée d'extinction de la dette de la Collectivité	An	7,22	2.36	3,2
P154.010	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	%	0,80%	1,06%	1,1
P155.19	Taux de réclamations	nb/1000 abonnés	12,33	16,65	4,2

2.11.3. Brélès, Landunvez, Lanildut, Plourin, Porspoder (Ex Chenal du Four)

Chenal du Four					
Code ONEMA	Indicateurs du décret du 2 mai 2007	unité	2020	2021	Valeur nationale 2015
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	hab.	8 352	9 819	-
D102.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	€/m ³	2,724 7	2,85723 8917	2,03
P101.17	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	%	100,0 0%	100,00%	99,40%
P102.18	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	%	100,0 0%	96,00%	98,70%
P103.2B2	Indice de connaissance de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	points/120	75	84	94
P104.34	Rendement du réseau de distribution	%	84,20 %	82,40%	79,60%
P105.36	Indice linéaire des volumes non comptés	m ³ /km/j	1,08	1,03	3,9
P106.35	Indice linéaire de pertes en réseau	m ³ /km/j	1	0,96	3,4
P107.23	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	%	0,00 %	0,15%	0,57%
P108.31	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	%	72,00 %	72,00%	74,50%
P109.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fonds de solidarité	€/m ³	0,000 8	0	0,00 €

Code ONEMA	Indicateurs du décret du 2 mai 2007 (si RPQS soumis à la CCSPL*)	unité	2020	2021	Valeur nationale 2015
------------	--	-------	------	------	-----------------------

D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	Jour	1	1	-
P151.18	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	nb/1000 abonnés	2,7	0,44	2,3
P152.111	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	%	100%	100%	-
P153.2	Durée d'extinction de la dette de la Collectivité	An	7,22	2.36	3,2
P154.010	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	%	0,50 %	0,86%	1,1
P155.19	Taux de réclamations	nb/1000 abonnés	12,81	15,72	4,2

2.11.4. Lampaul-Ploudalmézeau

Lampaul-Ploudalmezeau					
Code ONEMA	Indicateurs du décret du 2 mai 2007	unité	2020	2021	Valeur nationale 2015
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	hab.	823	1077	-
D102.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	€/m ³	2,1613	2,2060	2,03
P101.17	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	%	100%	100%	99,40%
P102.18	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	%	100%	100%	98,70%
P103.2B 2	Indice de connaissance de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	points/120	25	25	94
P104.34	Rendement du réseau de distribution	%	62,15%	79,45%	79,60%
P105.36	Indice linéaire des volumes non comptés	m ³ /km/j	2,97	1,33	3,9
P106.35	Indice linéaire de pertes en réseau	m ³ /km/j	2,93	1,30	3,4
P107.23	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	%	0%	0%	0,57%
P108.31	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	%	-	-	74,50%
P109.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fonds de solidarité	€/m ³	Non quantifié	Non quantifié	0,00 €

Code ONEMA	Indicateurs du décret du 2 mai 2007 (si RPQS soumis à la CCSPL*)	unité	2020	2021	Valeur nationale 2015
------------	--	-------	------	------	-----------------------

D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	Jour	1	1	-
P151.18	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	nb/1000 abonnés	Non quantifié	Non quantifié	2,3
P152.11 1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	%	100%	100%	-
P153.2	Durée d'extinction de la dette de la Collectivité	An	7,22	2.36	3,2
P154.01 0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	%	Non quantifié	Non quantifié	1,1
P155.19	Taux de réclamations	nb/1000 abonnés	Non quantifié	Non quantifié	4,2

2.11.5. Milizac-Guipronvel

Milizac-Guipronvel					
Code ONEMA	Indicateurs du décret du 2 mai 2007	unité	2020	2021	Valeur nationale 2015
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	hab.	4 511	5 439	-
D102.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	€/m ³	2,1281	2,1744	2,03
P101.17	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	%	100%	95%	99,40%
P102.18	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	%	100%	100%	98,70%
P103.2B 2	Indice de connaissance de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	points/120	25	25	94
P104.34	Rendement du réseau de distribution	%	90,01%	90,85%	79,60%
P105.36	Indice linéaire des volumes non comptés	m ³ /km/j	0,73	0,76	3,9
P106.35	Indice linéaire de pertes en réseau	m ³ /km/j	0,69	0,65	3,4
P107.23	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	%	0%	0.27%	0,57%
P108.31	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	%	En étude	En étude	74,50%
P109.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fonds de solidarité	€/m ³	Non quantifié	Non quantifié	0,00 €

Code ONEMA	Indicateurs du décret du 2 mai 2007 (si RPQS soumis à la CCSPL*)	unité	2020	2021	Valeur nationale 2015
------------	--	-------	------	------	-----------------------

D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	Jour	1	1	-
P151.18	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	nb/1000 abonnés	Non quantifié	Non quantifié	2,3
P152.11 1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	%	100%	100%	-
P153.2	Durée d'extinction de la dette de la Collectivité	An	7,22	2.36	3,2
P154.01 0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	%	Non quantifié	Non quantifié	1,1
P155.19	Taux de réclamations	nb/1000 abonnés	Non quantifié	Non quantifié	4,2

2.11.6. Ploudalmézeau

Ploudalmezeau					
Code ONEMA	Indicateurs du décret du 2 mai 2007	unité	2020	2021	Valeur nationale 2015
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	hab.	6 248	8 656	-
D102.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	€/m ³	2,417	2,6220	2,03
P101.17	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	%	100%	100%	99,40%
P102.18	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	%	100%	100%	98,70%
P103.2B2	Indice de connaissance de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	points/120	10	10	94
P104.34	Rendement du réseau de distribution	%	73,76%	73,69%	79,60%
P105.36	Indice linéaire des volumes non comptés	m ³ /km/j	2,58	2,7	3,9
P106.35	Indice linéaire de pertes en réseau	m ³ /km/j	2,5	2,63	3,4
P107.23	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	%	0,0000 4	0.62%	0,57%
P108.31	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	%	-	-	74,50%
P109.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fonds de solidarité	€/m ³	0	0	0,00 €

Code ONEMA	Indicateurs du décret du 2 mai 2007 (si RPQS soumis à la CCSP*)	unité	2020	2021	Valeur nationale 2015
D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	Jour	1	1	-

P151.18	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	nb/1000 abonnés	Non fourni	Non fourni	2,3
P152.111	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	%	100%	100%	-
P153.2	Durée d'extinction de la dette de la Collectivité	An	7,22	2.36	3,2
P154.010	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	%	0,88%	0,86%	1,1
P155.19	Taux de réclamations	nb/1000 abonnés	26	29	4,2

2.11.7. Saint-Renan

Saint-Renan					
Code ONEMA	Indicateurs du décret du 2 mai 2007	unité	2020	2021	Valeur nationale 2015
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	hab.	7 901	8 323	-
D102.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	€/m ³	2,2790	2,314	2,03
P101.17	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	%	100%	100%	99,40%
P102.18	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	%	100%	100%	98,70%
P103.2B 2	Indice de connaissance de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	points/120	25	25	94
P104.34	Rendement du réseau de distribution	%	81,96%	89,06%	79,60%
P105.36	Indice linéaire des volumes non comptés	m ³ /km/j	2,51	1,85	3,9
P106.35	Indice linéaire de pertes en réseau	m ³ /km/j	2,39	1,49	3,4
P107.23	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	%	0%	0.17%	0,57%
P108.31	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	%	-	-	74,50%
P109.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fonds de solidarité	€/m ³	Non quantifié	Non quantifié	0,00 €

Code ONEMA	Indicateurs du décret du 2 mai 2007 (si RPQS soumis à la CCSPL*)	unité	2020	2021	Valeur nationale 2015
D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	Jour	1	1	-

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable

P151.18	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	nb/1000 abonnés	Non quantifié	Non quantifié	2,3
P152.11 1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	%	100%	100%	-
P153.2	Durée d'extinction de la dette de la Collectivité	An	7,22	2.36	3,2
P154.01 0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	%	Non quantifié	Non quantifié	1,1
P155.19	Taux de réclamations	nb/1000 abonnés	Non quantifié	Non quantifié	4,2

3. Le prix des services de l'eau potable

3.1. Les modalités de tarification

➤ Part délégataire

Cette part correspond à la partie nette des recettes qui revient au délégataire pour le service qu'il fournit aux usagers. Elle comprend une part fixe facturée par abonné, dont l'objet est de couvrir les charges fixes du service, ainsi qu'une part variable qui est proportionnelle aux volumes consommés. L'ensemble de ces deux composantes est également appelé « prix de base ». Ce prix correspond aux coûts de prélèvement, de traitement, de stockage et d'acheminement de l'eau jusqu'au lieu de consommation (pour le service de l'eau potable). Il est fixé dans les contrats de délégation de service public.

➤ Part Communauté de Communes

Le Conseil communautaire fixe chaque année le montant de la part de la Communauté de Communes applicable à chaque m³ consommé et à chaque abonné du service. Elle permet d'équilibrer le budget « eau » de la Communauté de Communes pour financer les investissements nécessaires au développement du service.

➤ Redevance Agence de l'Eau

L'Agence de l'Eau Loire Bretagne perçoit auprès des abonnés des sommes qui ont pour objet la préservation des ressources en eau (correspondant à l'ancienne « redevance prélèvement ») et la lutte contre la pollution (correspondant à l'ancienne « redevance pollution »).

En 2007, une nouvelle redevance a été créée pour la modernisation des réseaux. Les agences de l'eau sont des établissements publics d'études et d'interventions qui ont pour mission de coordonner la préservation et l'utilisation des ressources en eau. Elles contribuent à établir la politique de l'eau dans chaque bassin hydrographique et aident financièrement les collectivités à s'équiper conformément à des programmes pluriannuels qu'elles arrêtent.

➤ Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA)

Les services d'eau potable et d'assainissement bénéficient d'un taux de TVA réduit au lieu du taux normal de 20 % (19,6 % avant 2015) :

- 5,5 % pour le service d'eau potable
- 10,0 % pour le service d'assainissement (7 % avant 2015)

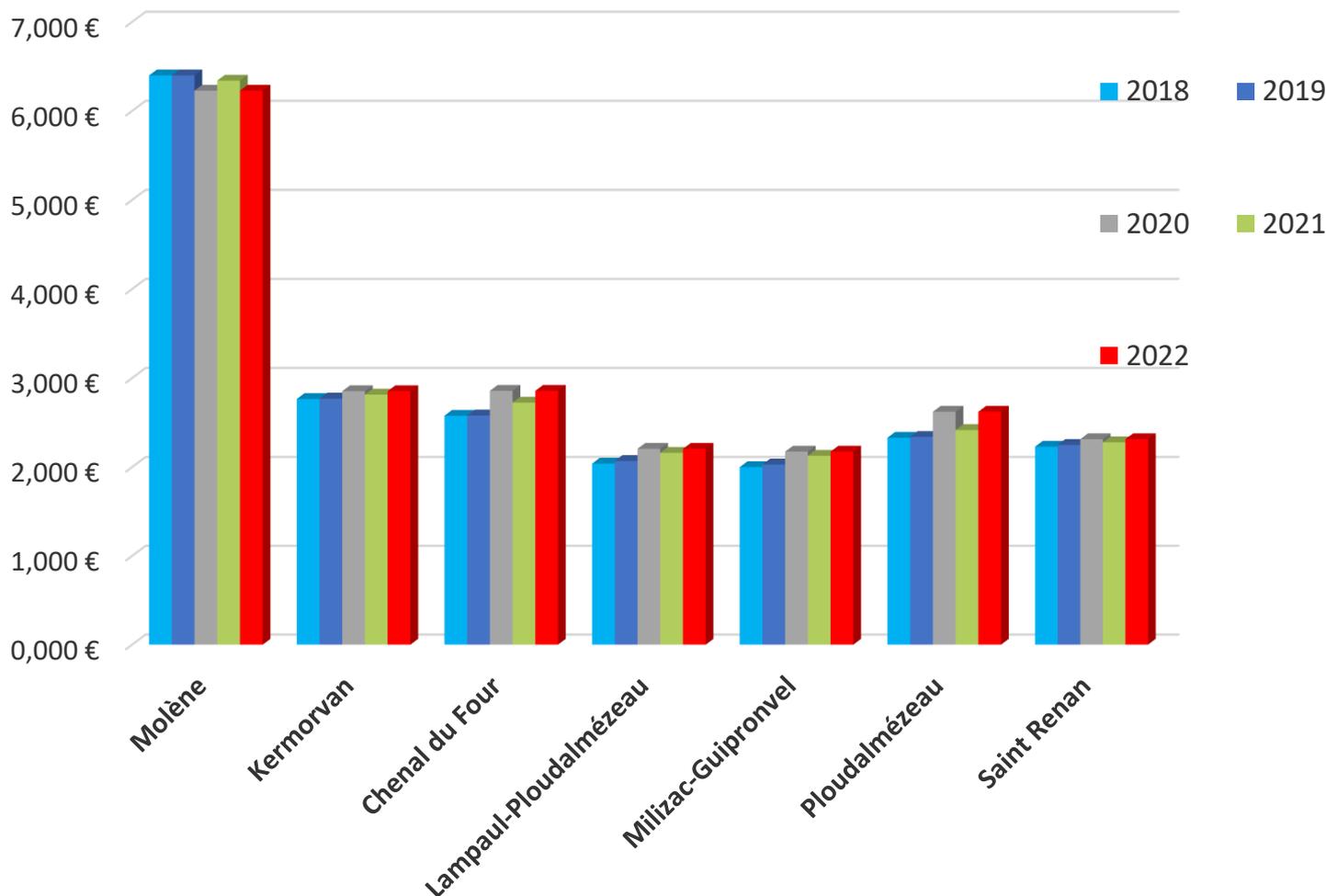
3.2. Le prix de l'eau potable

3.2.1. La facture 120 m³

Pour une consommation annuelle de 120 m³, le prix de l'eau potable au m³ est le suivant :

Prix au 1 ^{er} janvier (€TTC/m ³)	2018	2019	2020	2021	2022	Evolution 21-22
Molène	6,400 €	6,400 €	6,228 €	6,341 €	6,228 €	-1,77%
Kermorvan	2,766 €	2,770 €	2,853 €	2,815 €	2,853 €	1,35%
Chenal du Four	2,577 €	2,580 €	2,725 €	2,725 €	2,857 €	4,85%
Lampaul-Ploudalmézeau	2,040 €	2,070 €	2,206 €	2,161 €	2,206 €	2,08%
Milizac-Guipronvel	2,000 €	2,030 €	2,130 €	2,128 €	2,174 €	2,18%
Ploudalmézeau	2,330 €	2,340 €	2,622 €	2,417 €	2,622 €	8,48%
Saint Renan	2,230 €	2,250 €	2,264 €	2,279 €	2,314 €	1,52%

Prix au 1er janvier (€TTC/m³)



Il est à noter une évolution significative du tarif de Ploudalmezeau de 2020 à 2021, Pays d'Iroise Communauté définit les tarifs collectivité par rapport au tarif de convergence.

Suite à une erreur de retranscription de tarif provisoire du délégataire SUEZ, le tarif de convergence 2021 a été sous-estimé.

Concrètement, si le tarif de convergence de la part abonnement est à 80 € (part délégataire + collectivité) au 01/01/2020 et que la part délégataire affiche à 50 €, il est proposé un tarif collectivité à 30 €. Idem pour la part consommation.

Pour 2021, les tarifs de convergence étaient de 79.04 € pour la part abonnement et de 1.2759 € pour la part consommation (pas de tranche sur Ploudalmézeau).

Pays d'Iroise Communauté a reçu les tarifs provisoires du délégataire SUEZ Le 11/12/2020 pour application au 01/01/2021 sur la commune de Ploudalmzeau.

Les tarifs affichés par Suez étaient de 38.05 € pour la part abonnement et de 0.897 € pour la part consommation. Pays d'Iroise a donc établi les tarifs de la collectivité à 40.99 € pour la part abonnement et 0.3789 € pour la part consommation

Ces tarifs sont présents dans la délibération du 27/01/2021.

Les tarifs définitifs du délégataire SUEZ ayant évolués significativement par rapport aux tarifs provisoires, les tarifs collectivités se sont donc retrouvés décalés.

3.2.2. Comparaison nationale et sur le bassin Loire Bretagne du prix de l'eau potable

Les études statistiques disponibles auprès de l'IFEN (Institut Français de l'Environnement) et de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse permettent les comparaisons suivantes :

- En moyenne, sur la France entière, le prix de l'eau potable était de 2,03 € TTC/m³ en 2015
- En moyenne, sur le bassin « Loire Bretagne », le prix de l'eau potable était de 2,09 € TTC/m³ en 2015 (y compris redevances Agence de l'Eau)

Sur le département du Finistère, le prix de l'eau potable en 2017 est de :

- Moyenne départementale : 2,24 €/m³
- Pour les services en DSP : 2,42 €/m³
- Pour les services en régie : 1,99 €/m³

Si on considère que les tarifs augmentent en moyenne de 2,5 % par an environ, on obtient en 2022 une estimation des études statistiques précédentes :

- Sur la France entière : **2,41 € TTC/m³**
- Sur le bassin « Loire Bretagne » : **2,48 € TTC/m³**

Sur le département du Finistère, le prix de l'eau potable en 2022 est de :

- Moyenne départementale : **2,53 €/m³**
- Pour les services en DSP : **2,74 €/m³**
- Pour les services en régie : **2,25 €/m³**

Au 1^{er} janvier 2022, le prix de l'eau potable sur le territoire communautaire de Pays d'Iroise est très variable selon les services et les communes.

- Le prix sur les secteurs en DSP (Molène, Kermorvan et Chenal du Four) sont plus élevés que les moyennes rencontrées sur le département, le bassin « Loire-Bretagne » et au niveau national.
- La commune de Ploudalmézeau a un prix de l'eau équivalent à la moyenne rencontrée sur le bassin Loire Bretagne
- Saint-Renan, Lampaul-Ploudalmézeau et Milizac-Guipronvel ont un prix proche des prix moyens rencontrés sur le département pour les services en régie.

La Communauté de communes a débuté une convergence tarifaire de 25 ans sur son territoire pour harmoniser le prix de l'eau potable.

3.2.3. Décomposition du prix de l'eau potable

Les délibérations fixant les différents tarifs et prestations aux abonnés du service pour l'exercice sont les suivantes :

Délibération du 15/12/2021 fixant la part Communauté de Communes du service d'eau potable pour l'année 2022

3.2.3.1. Molène

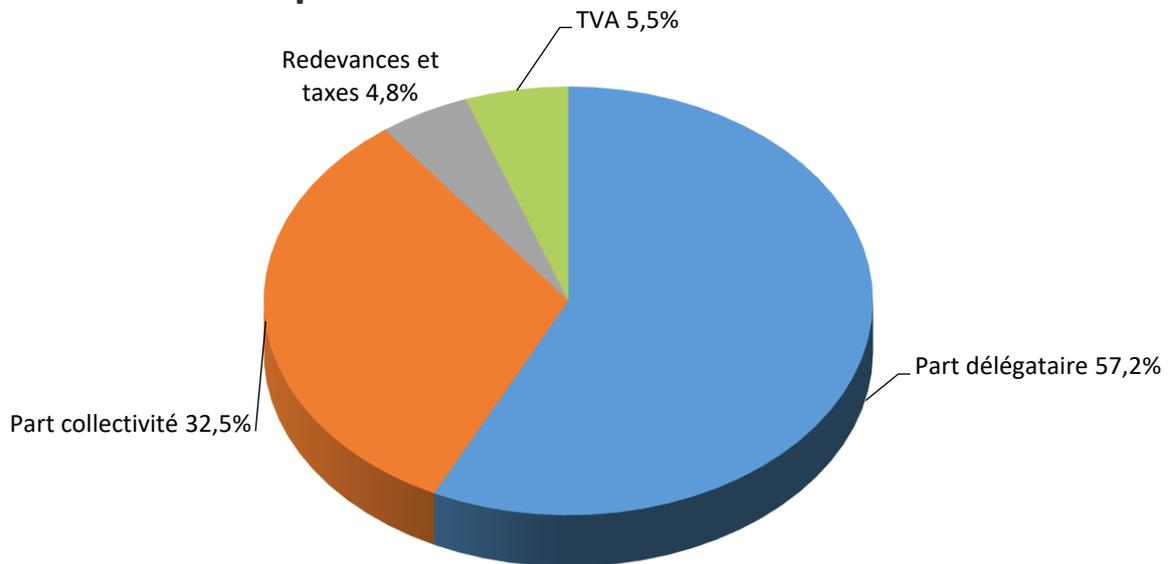
La décomposition du prix de l'eau potable au 1^{er} janvier sur les quatre dernières années est la suivante :

Prix en €HT	2018	2019	2020	2021	2022	Evolution 21-22
Part Délégataire						
Part fixe (€HT/an)	78,50 €	111,64	111,64	111,64	111,64	0,00%
Part variable conso 0-60 m ³ (€HT/m ³)	2,0670 €	2,9396	2,9396	2,9396	2,9396	0,00%
Part variable conso > 60 m ³ (€HT/m ³)	1,6537 €	2,3518	2,3518	2,3518	2,3518	0,00%
Part Collectivité						
Part fixe (€HT/an)	101,50 €	68,36 €	66,99 €	65,65 €	62,37 €	-5,00%
Part variable conso 0-60 m ³ (€HT/m ³)	2,6725 €	1,7999 €	1,7639 €	1,7639 €	1,6760 €	-4,98%
Part variable conso > 60 m ³ (€HT/m ³)	2,1379 €	1,4398 €	1,4110 €	1,4110 €	1,3400 €	-5,03%
Redevances et Taxes						
Redevance Lutte contre la pollution (€HT/m ³)	0,30 €	0,30 €	0,30 €	0,30 €	0,30 €	0,00%
Redevance Préservation de la ressource (€HT/m ³)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%
TVA	5,50%	5,50%	5,50%	5,50%	5,50%	0,00%

Pour une facture 120 m³ (consommation annuelle d'un ménage de référence selon l'INSEE) la répartition des recettes du service entre les bénéficiaires est la suivante :

Prix en €HT	2022	Prix 120 m3	Répartition des recettes
Part Déléataire			
Part fixe (€HT/an)	111,64 €	111,64 €	57%
Part variable conso 0-60 m ³ (€HT/m ³)	2,94 €	176,38 €	
Part variable conso > 60 m ³ (€HT/m ³)	2,35 €	141,11 €	
Part Collectivité			
Part fixe (€HT/an)	62,37 €	62,37 €	33%
Part variable conso 0-60 m ³ (€HT/m ³)	1,68 €	100,56 €	
Part variable conso > 60 m ³ (€HT/m ³)	1,34 €	80,40 €	
Redevances et Taxes			
Redevance Lutte contre la pollution (€HT/m ³)	0,30 €	36,00 €	4,8%
Redevance Préservation de la ressource (€HT/m ³)	0,00 €	0,00 €	
TVA	5,50%	38,96 €	5,5%
Prix en €TTC / 120 m3	747,42 €		
Prix en €TTC / m3	6,23 €		

Répartition des recettes de la facture 120 m³ d'eau potable de Molène en 2022



3.2.3.2. Ex Kermorvan

La décomposition du prix de l'eau potable au 1^{er} janvier sur les quatre dernières années est la suivante :

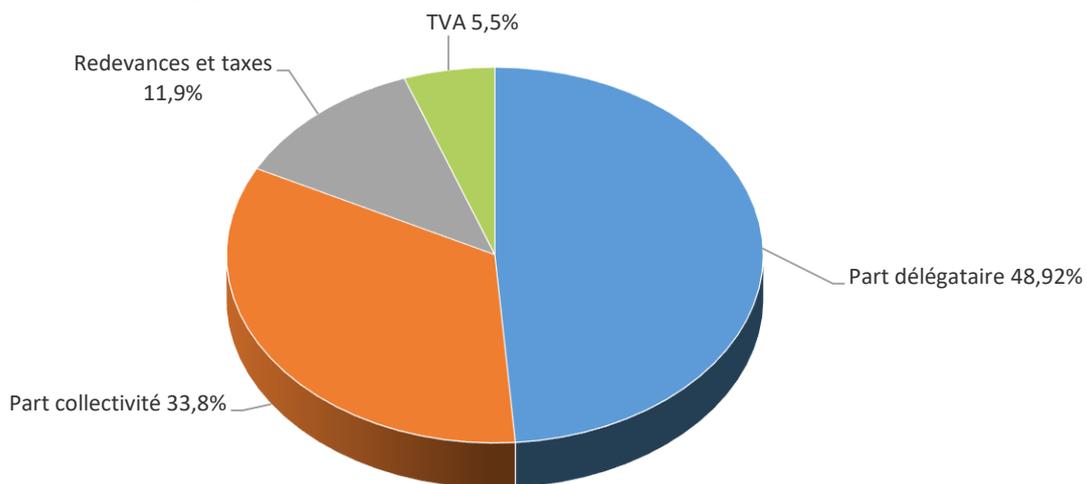
Prix en €HT	2018	2019	2020	2021	2022	Evolution 21-22
Part Délégitaire						
Part fixe (€HT/an)	78,78 €	79,98 €	81,34 €	82,48 €	83,55 €	1,30%
Part variable conso 0-30 m ³ (€HT/m ³)	0,5183 €	0,5262 €	0,5351 €	0,5426 €	0,5496 €	1,29%
Part variable conso 31-100 m ³ (€HT/m ³)	0,7319 €	0,7431 €	0,7558 €	0,7663 €	0,7763 €	1,30%
Part variable conso 101-300 m ³ (€HT/m ³)	0,6179 €	0,6273 €	0,6380 €	0,6469 €	0,6553 €	1,30%
Part variable conso 301-500 m ³ (€HT/m ³)	0,5910 €	0,6000 €	0,6101 €	0,6187 €	0,6268 €	1,31%
Part variable conso > 500 m ³ (€HT/m ³)	0,5966 €	0,6057 €	0,6161 €	0,6247 €	0,6328 €	1,30%
Part Collectivité						
Part fixe (€HT/an)	26,52 €	26,52 €	26,52 €	24,79 €	23,57 €	-4,92%
Part variable conso 0-30 m ³ (€HT/m ³)	1,3517 €	1,3517 €	1,3517 €	1,3138 €	1,2924 €	-1,63%
Part variable conso 31-100 m ³ (€HT/m ³)	0,5764 €	0,5764 €	0,5764 €	0,6330 €	0,6580 €	3,95%
Part variable conso 101-300 m ³ (€HT/m ³)	0,2754 €	0,2754 €	0,2754 €	0,3510 €	0,3860 €	9,97%
Part variable conso 301-500 m ³ (€HT/m ³)	0,2224 €	0,2244 €	0,2244 €	0,3096 €	0,3496 €	12,92%
Part variable conso > 500 m ³ (€HT/m ³)	0,1316 €	0,1316 €	0,1316 €	0,1436 €	0,1469 €	2,30%
Redevances et Taxes						
Redevance Lutte contre la pollution (€HT/m ³)	0,3000 €	0,3000 €	0,3000 €	0,3000 €	0,3000 €	0,00%
Redevance Préservation de la ressource (€HT/m ³)	0,0643 €	0,0412 €	0,0275 €	0,0275 €	0,0275 €	0,00%
TVA	5,50%	5,50%	5,50%	5,50%	5,50%	0,00%

Pour une facture 120 m³ (consommation annuelle d'un ménage de référence selon l'INSEE) la répartition des recettes du service entre les bénéficiaires est la suivante :

Prix en €HT	2022	Prix 120 m ³	Répartition des recettes
Part Délégitaire			
Part fixe (€HT/an)	83,55 €	83,55 €	48,92%
Part variable conso 0-30 m ³ (€HT/m ³)	0,55 €	16,4880 €	
Part variable conso 31-100 m ³ (€HT/m ³)	0,78 €	54,3410 €	
Part variable conso 101-300 m ³ (€HT/m ³)	0,66 €	13,1060 €	
Part variable conso 301-500 m ³ (€HT/m ³)	0,63 €	0,0000 €	
Part variable conso > 500 m ³ (€HT/m ³)	0,63 €	0,0000 €	
Part Collectivité			
Part fixe (€HT/an)	23,57 €	23,57 €	33,92%

Part variable conso 0-30 m ³ (€HT/m ³)	1,29 €	38,7720 €	
Part variable conso 31-100 m ³ (€HT/m ³)	0,66 €	46,0600 €	
Part variable conso 101-300 m ³ (€HT/m ³)	0,39 €	7,7200 €	
Part variable conso 301-500 m ³ (€HT/m ³)	0,35 €	0,0000 €	
Part variable conso > 500 m ³ (€HT/m ³)	0,15 €	0,0000 €	
Redevances et Taxes			
Redevance Lutte contre la pollution (€HT/m ³)	0,3000 €	36,0000 €	11,95%
Redevance Préservation de la ressource (€HT/m ³)	0,0410 €	4,9200 €	
TVA	5,50%	17,85 €	5,50%
Prix en €TTC / 120 m ³	342,38 €		
Prix en €TTC / m ³	2,85 €		

Répartition des recettes de la facture 120 m³ d'eau potable de Kermorvan en 2022



3.2.3.3. Ex Chenal du Four

La décomposition du prix de l'eau potable au 1^{er} janvier sur les quatre dernières années est la suivante :

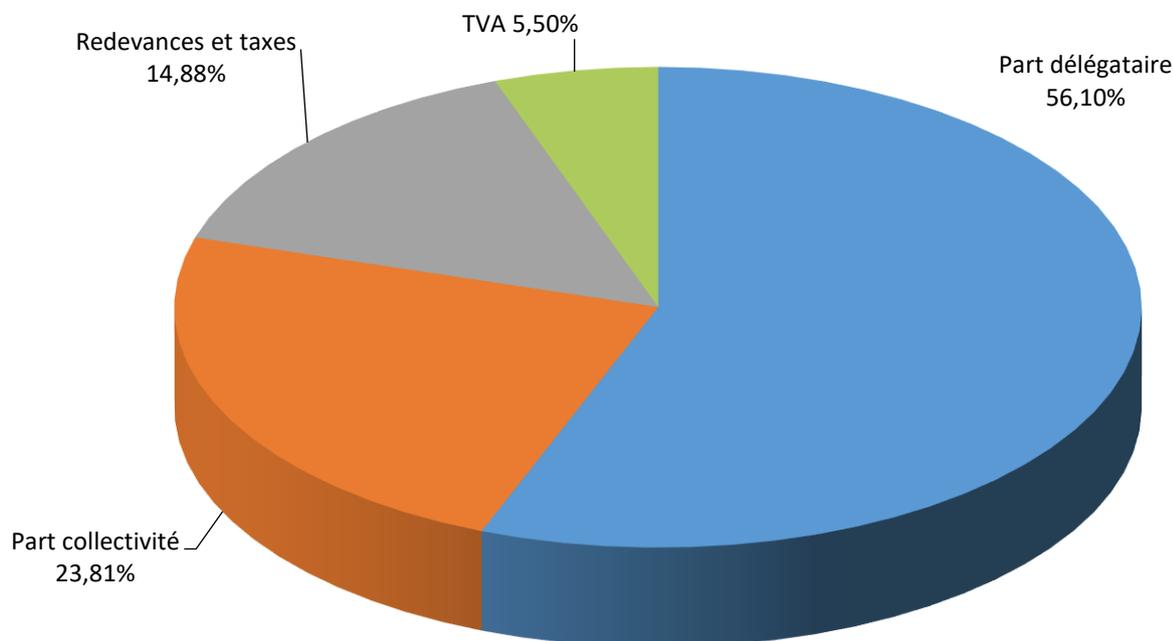
Prix en €HT	2018	2019	2020	2021	2022	Evolution 21-22
Part Délégataire						
Part fixe (€HT/an)	63,27 €	65,52 €	66,59 €	66,90 €	72,15 €	7,85%
Part variable conso 0-40 m ³ (€HT/m ³)	0,5220 €	0,5410 €	0,5490 €	0,5515 €	0,5950 €	7,89%
Part variable conso 41-100 m ³ (€HT/m ³)	1,0780 €	1,1170 €	1,1350 €	1,1402 €	1,2300 €	7,88%
Part variable conso 101-1000 m ³ (€HT/m ³)	0,9900 €	1,0260 €	1,0430 €	1,0478 €	1,1300 €	7,85%

Part variable conso > 1000 m ³ (€HT/m ³)	0,8450 €	0,8750 €	0,8890 €	0,8931 €	0,9630 €	7,83%
Part Collectivité						
Part fixe (€HT/an)	35,10 €	35,10 €	35,30 €	34,13 €	33,66 €	-1,38%
Part variable conso 0-40 m ³ (€HT/m ³)	0,311 €	0,3153 €	0,3332 €	0,3402 €	0,3520 €	3,47%
Part variable conso 41-100 m ³ (€HT/m ³)	0,404 €	0,4101 €	0,4320 €	0,4305 €	0,4410 €	2,44%
Part variable conso 101-1000 m ³ (€HT/m ³)	0,306 €	0,3101 €	0,3412 €	0,3502 €	0,3710 €	5,94%
Part variable conso > 1000 m ³ (€HT/m ³)	0,077 €	0,0783 €	0,0862 €	0,0759 €	0,0750 €	-1,19%
Redevances et Taxes						
Redevance Lutte contre la pollution (€HT/m ³)	0,30 €	0,30 €	0,30 €	0,3000 €	0,3000 €	0,00%
Redevance Préservation de la ressource (€HT/m ³)	0,0888 €	0,1305 €	0,1252 €	0,1252 €	0,1252 €	-100,00%
TVA	5,50%	5,50%	5,50%	5,50%	5,50%	0,00%

Pour une facture 120 m³ (consommation annuelle d'un ménage de référence selon l'INSEE) la répartition des recettes du service entre les bénéficiaires est la suivante :

Prix en €HT	2022	Prix 120 m ³	Répartition des recettes
Part Déléataire			
Part fixe (€HT/an)	72,15 €	72,15 €	56%
Part variable conso 0-40 m ³ (€HT/m ³)	0,60 €	23,8000 €	
Part variable conso 41-100 m ³ (€HT/m ³)	1,23 €	73,8000 €	
Part variable conso 101-1000 m ³ (€HT/m ³)	1,13 €	22,6000 €	
Part variable conso > 1000 m ³ (€HT/m ³)	0,96 €	0,0000 €	
Part Collectivité			
Part fixe (€HT/an)	33,66 €	33,66 €	24%
Part variable conso 0-40 m ³ (€HT/m ³)	0,35 €	14,0800 €	
Part variable conso 41-100 m ³ (€HT/m ³)	0,44 €	26,4600 €	
Part variable conso 101-1000 m ³ (€HT/m ³)	0,37 €	7,4200 €	
Part variable conso > 1000 m ³ (€HT/m ³)	0,08 €	0,0000 €	
Redevances et Taxes			
Redevance Lutte contre la pollution (€HT/m ³)	0,30 €	36,0000 €	15%
Redevance Préservation de la ressource (€HT/m ³)	0,13 €	15,0240 €	
TVA	5,50%	17,87 €	5,50%
Prix en €TTC / 120 m ³	342,8687 €		
Prix en €TTC / m ³	2,86 €		

Répartition des recettes de la facture 120 m³ d'eau potable de l'ex Chenal du Four en 2022



3.2.3.4. Lampaul Ploudalmézeau

La décomposition du prix de l'eau potable au 1^{er} janvier sur les trois dernières années est la suivante :

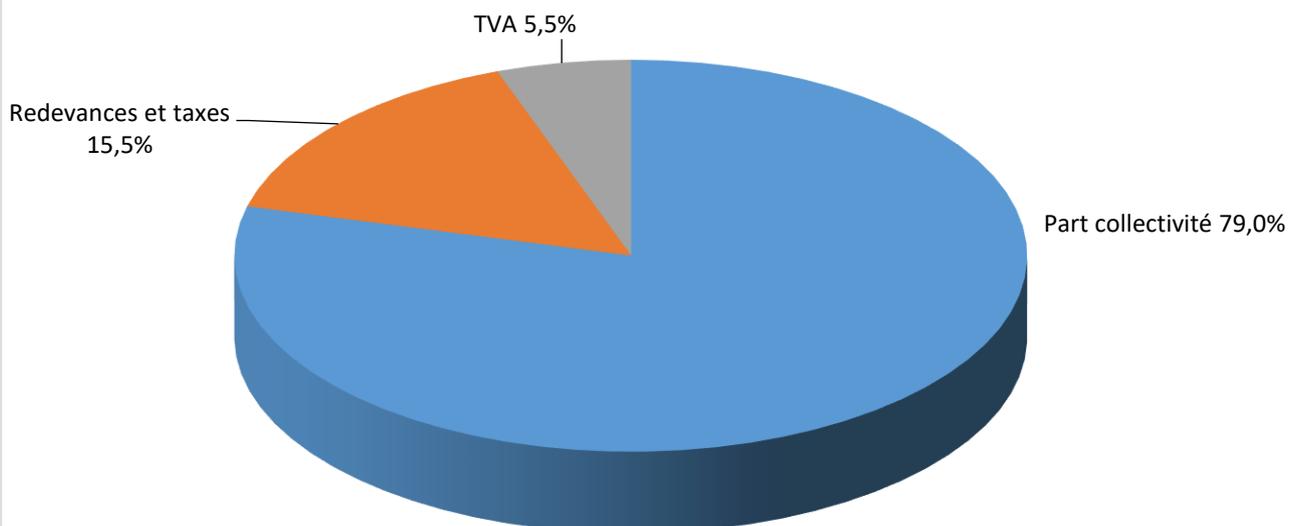
Prix en €HT	2018	2019	2020	2021	2022	Evolution 21-22
Part Collectivité						
Part fixe (€HT/an)	74,4500 €	75,57 €	76,35 €	77,13 €	77,91 €	1,01%
Part variable conso 0-40 / 0-250 m ³ (€HT/m ³)	0,9669 €	0,9959 €	1,0139 €	1,0320 €	1,0500 €	1,74%
Part variable conso 40-100 / > 250 m ³ (€HT/m ³)	0,8024 €	0,8265 €	1,0352 €	1,0750 €	1,1140 €	3,63%
Part variable conso 100-200 m ³ (€HT/m ³)	0,5801 €	0,5975 €	1,0305 €	1,0930 €	1,1550 €	5,67%
Part variable conso 200-500 m ³ (€HT/m ³)	0,0000	0,0000	0,8330 €	0,8860 €	0,9390 €	5,98%
Part variable conso 500-1000 m ³ (€HT/m ³)	0,0000	0,0000	0,6367 €	0,6760 €	0,7150 €	5,77%
Part variable conso 1000-5000 m ³ (€HT/m ³)	0,0000	0,0000	0,6150 €	0,6330 €	0,6500 €	2,69%
Part variable conso >5000 m ³ (€HT/m ³)	0,0000	0,0000	0,6107 €	0,6240 €	0,6370 €	2,08%
Redevances et Taxes						
Redevance Lutte contre la pollution (€HT/m ³)	0,3000 €	0,3000 €	0,3000 €	0,3000 €	0,3000 €	0,00%

Redevance Préservation de la ressource (€HT/m ³)	0,0422 €	0,0422 €	0,0422 €	0,0422 €	0,0422 €	0,00%
TVA	5,50%	5,50%	5,50%	5,50%	5,50%	0,00%

Pour une facture 120 m³ (consommation annuelle d'un ménage de référence selon l'INSEE) la répartition des recettes du service entre les bénéficiaires est la suivante :

Prix en €HT	2022	Prix 120 m ³	Répartition des recettes
Part Collectivité			
Part fixe (€HT/an)	77,91 €	77,91 €	79%
Part variable conso 0-40 m ³ (€HT/m ³)	1,05 €	42,0000 €	
Part variable conso 40-100 m ³ (€HT/m ³)	1,11 €	66,8400 €	
Part variable conso 100-200 m ³ (€HT/m ³)	1,16 €	23,1000 €	
Part variable conso 200-500 m ³ (€HT/m ³)	0,94 €	0,00 €	
Part variable conso 500-1000 m ³ (€HT/m ³)	0,72 €	0,00 €	
Part variable conso 1000-5000 m ³ (€HT/m ³)	0,65 €	0,00 €	
Part variable conso >5000 m ³ (€HT/m ³)	0,64 €	0,00 €	
Redevances et Taxes			
Redevance Lutte contre la pollution (€HT/m ³)	0,3000 €	36,0000 €	16%
Redevance Préservation de la ressource (€HT/m ³)	0,0422 €	5,0640 €	
TVA	5,50%	13,80 €	5,50%
Prix en €TTC / 120 m ³	264,71 €		
Prix en €TTC / m ³	2,21 €		

Répartition des recettes de la facture 120 m³ d'eau potable de Lampaul-Ploudalmezeau en 2022



3.2.3.5. Milizac-Guipronvel

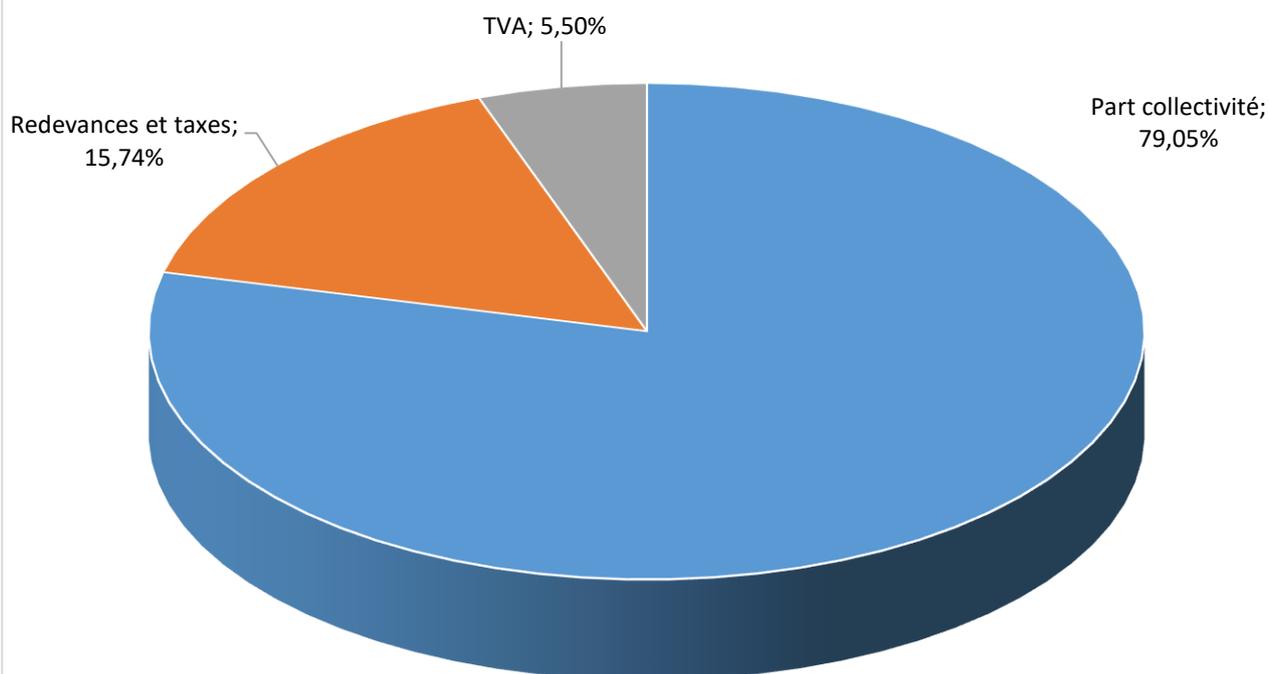
La décomposition du prix de l'eau potable au 1^{er} janvier sur les trois dernières années est la suivante :

Prix en €HT	2018	2019	2020	2021	2022	Evolution 21-22
Part Collectivité						
Part fixe (€HT/an)	57,83 €	59,85 €	61,31 €	62,78 €	64,24 €	2,33%
Part variable conso 0-200 / 0-40 m ³ (€HT/m ³)	1,0670 €	1,0883 €	1,1023 €	1,1160 €	1,1300 €	1,25%
Part variable conso 201-800 / 41-100 m ³ (€HT/m ³)	0,7070 €	0,7211 €	1,1236 €	1,1590 €	1,1940 €	3,02%
Part variable conso >800 / 101-200 m ³ (€HT/m ³)	0,6450 €	0,6579 €	1,1453 €	1,2020 €	1,2590 €	4,74%
Part variable conso 201-500 m ³ (€HT/m ³)	0,0000 €	0,0000 €	0,7767 €	0,8320 €	0,8880 €	6,73%
Part variable conso 501-1000 m ³ (€HT/m ³)	0,0000 €	0,0000 €	0,7287 €	0,7640 €	0,7990 €	4,58%
Part variable conso 1001-5000 m ³ (€HT/m ³)	0,0000 €	0,0000 €	0,6728 €	0,6880 €	0,7030 €	2,18%
Part variable conso > 5000 m ³ (€HT/m ³)	0,0000 €	0,0000 €	0,6684 €	0,6790 €	0,6890 €	1,47%
Redevances et Taxes						
Redevance Lutte contre la pollution (€HT/m ³)	0,3000 €	0,3000 €	0,3000 €	0,3000 €	0,3000 €	0,00%
Redevance Préservation de la ressource (€HT/m ³)	0,0422 €	0,0422 €	0,0422 €	0,0422 €	0,0422 €	0,00%
TVA	5,50%	5,50%	5,50%	5,50%	5,50%	0,00%

Pour une facture 120 m³ (consommation annuelle d'un ménage de référence selon l'INSEE) la répartition des recettes du service entre les bénéficiaires est la suivante :

Prix en €HT	2022	Prix 120 m ³	Répartition des recettes
Part Collectivité			
Part fixe (€HT/an)	64,24 €	64,24 €	79%
Part variable conso 0-40 m ³ (€HT/m ³)	1,13 €	45,2000 €	
Part variable conso 40-100 m ³ (€HT/m ³)	1,19 €	71,6400 €	
Part variable conso 100-200 m ³ (€HT/m ³)	1,26 €	25,1800 €	
Part variable conso 200-500 m ³ (€HT/m ³)	0,89 €	0,00 €	
Part variable conso 500-1000 m ³ (€HT/m ³)	0,80 €	0,00 €	
Part variable conso 1000-5000 m ³ (€HT/m ³)	0,70 €	0,00 €	
Part variable conso >5000 m ³ (€HT/m ³)	0,69 €	0,00 €	
Redevances et Taxes			
Redevance Lutte contre la pollution (€HT/m ³)	0,30 €	36,0000 €	16%
Redevance Préservation de la ressource (€HT/m ³)	0,0422 €	5,0640 €	
TVA	5,50%	13,60 €	5,50%
Prix en €TTC / 120 m ³	260,93 €		
Prix en €TTC / m ³	2,17 €		

Répartition des recettes de la facture 120 m³ d'eau potable de Milizac-Guipronvel en 2022



3.2.3.6. Ploudalmézeau

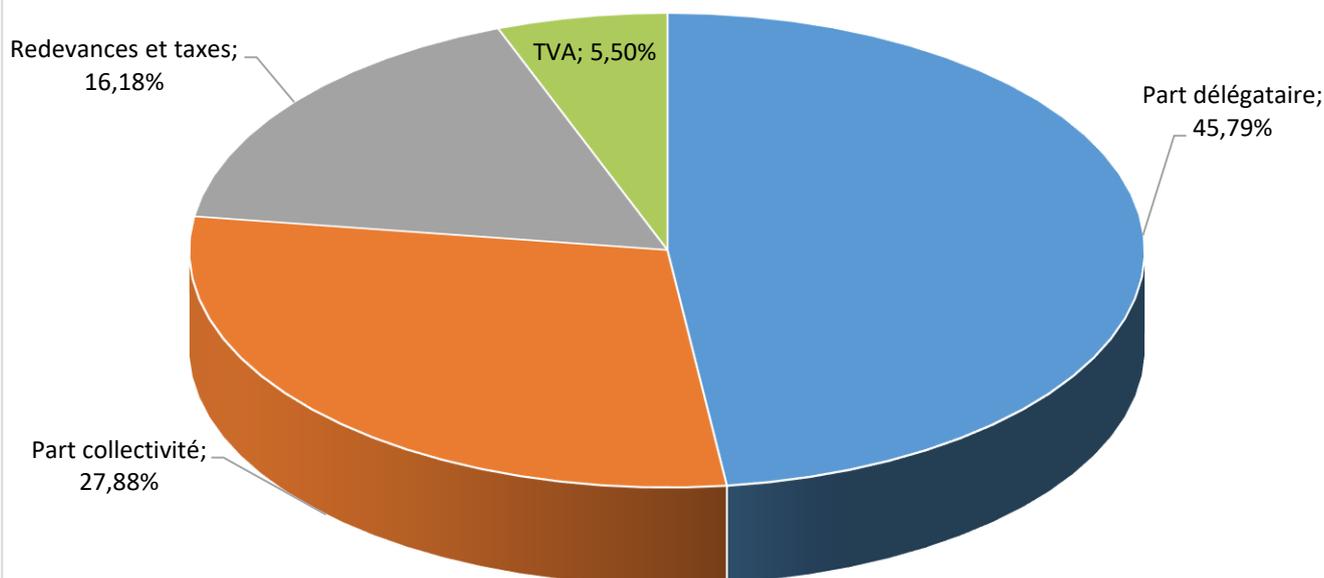
La décomposition du prix de l'eau potable au 1^{er} janvier sur les trois dernières années est la suivante :

Prix en €HT	2018	2019	2020	2021	2022	Evolution 21-22
Part Déléataire						
Part fixe (€HT/an)	35,85 €	34,95 €	36,15 €	37,17 €	37,62 €	1,21%
Part variable conso (€HT/m ³)	0,845 €	0,824 €	0,852 €	0,876 €	0,887 €	1,26%
Part Collectivité						
Part fixe (€HT/an)	42,20 €	42,62 €	42,15 €	40,99 €	41,40 €	1,00%
Part variable conso (€HT/m ³)	0,412 €	0,4161 €	0,4060 €	0,3789 €	0,3860 €	1,87%
Redevances et Taxes						
Redevance Lutte contre la pollution (€HT/m ³)	0,3000 €	0,3000 €	0,3000 €	0,3000 €	0,3000 €	0,00%
Redevance Préservation de la ressource (€HT/m ³)	0,0330 €	0,0330 €	0,1223 €	0,1223 €	0,1242 €	1,55%
TVA	5,50%	5,50%	5,50%	5,50%	5,50%	0,00%

Pour une facture 120 m³ (consommation annuelle d'un ménage de référence selon l'INSEE) la répartition des recettes du service entre les bénéficiaires est la suivante :

Prix en €HT	2022	Prix 120 m3	Répartition des recettes
Part Délégataire			
Part fixe (€HT/an)	37,62 €	37,62 €	46%
Part variable conso (€HT/m ³)	0,8870 €	106,4400 €	
Part Collectivité			
Part fixe (€HT/an)	41,40 €	41,4000 €	28%
Part variable conso (€HT/m ³)	0,3860 €	46,320 €	
Redevances et Taxes			
Redevance Lutte contre la pollution (€HT/m ³)	0,3000 €	36,0000 €	16%
Redevance Préservation de la ressource (€HT/m ³)	0,1242 €	14,90 €	
TVA	5,50%	15,55 €	5,50%
Prix en €TTC / 120 m3	314,63 €		
Prix en €TTC / m3	2,62 €		

Répartition des recettes de la facture 120 m³ d'eau potable de Ploudalmezeau en 2022



3.2.3.7. Saint Renan

La décomposition du prix de l'eau potable au 1^{er} janvier sur les trois dernières années est la suivante :

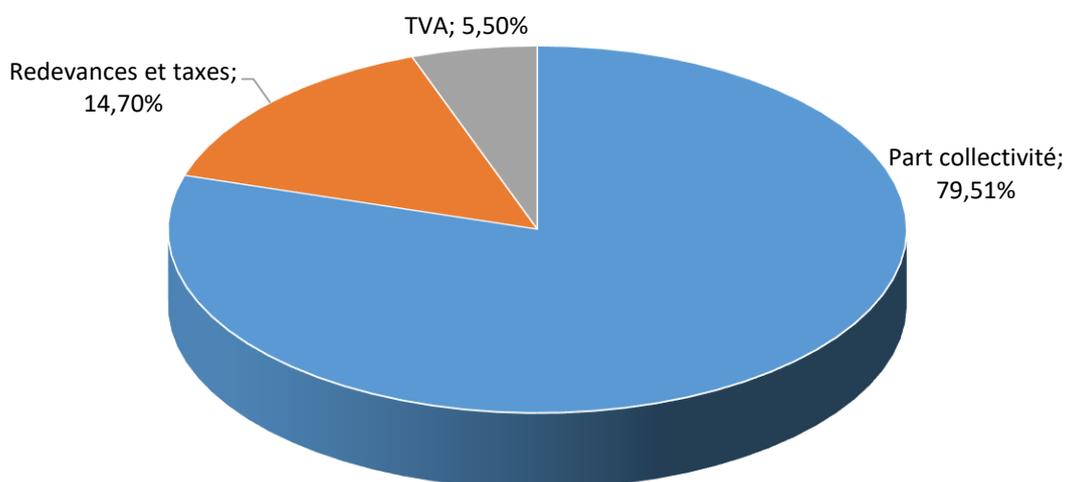
Prix en €HT	2018	2019	2020	2021	2022	Evolution 21-22
Part Collectivité						
Part fixe (€HT/an)	55,00 €	57,20 €	58,44 €	60,36 €	61,93 €	2,60%

Part variable conso 0-40 m ³ (€HT/m ³)	1,260 €	1,2688 €	1,2749 €	1,2800 €	1,2870 €	0,55%
Part variable conso 40-100 m ³ (€HT/m ³)	1,010 €	1,0171 €	1,2962 €	1,3240 €	1,3510 €	2,04%
Part variable conso 100-200 m ³ (€HT/m ³)	0,730 €	0,7351 €	1,2795 €	1,3300 €	1,3810 €	3,83%
Part variable conso 200-500 m ³ (€HT/m ³)	0,680 €	0,6848 €	1,0598 €	1,1030 €	1,1450 €	3,81%
Part variable conso 500-1000 m ³ (€HT/m ³)	0,00 €	0,00 €	1,0381 €	1,0590 €	1,0800 €	1,98%
Part variable conso 1000-5000 m ³ (€HT/m ³)	0,00 €	0,00 €	0,7466	0,7570 €	0,7700 €	1,72%
Part variable conso >5000 m ³ (€HT/m ³)	0,00 €	0,00 €	0,6942	0,7040 €	0,7130 €	1,28%
Redevances et Taxes						
Redevance Lutte contre la pollution (€HT/m ³)	0,3000 €	0,3000 €	0,3000 €	0,3000 €	0,3000 €	0,00%
Redevance Préservation de la ressource (€HT/m ³)	0,0422 €	0,0422 €	0,0422 €	0,0422 €	0,0422 €	0,00%
Redevance syndicat de l'Elorn (€HT/m ³)	0,0507 €	0,0507 €	0,0507 €	0,0507 €	0,0000 €	-100,00%
TVA	5,50%	5,50%	5,50%	5,50%	5,50%	0,00%

Pour une facture 120 m³ (consommation annuelle d'un ménage de référence selon l'INSEE) la répartition des recettes du service entre les bénéficiaires est la suivante :

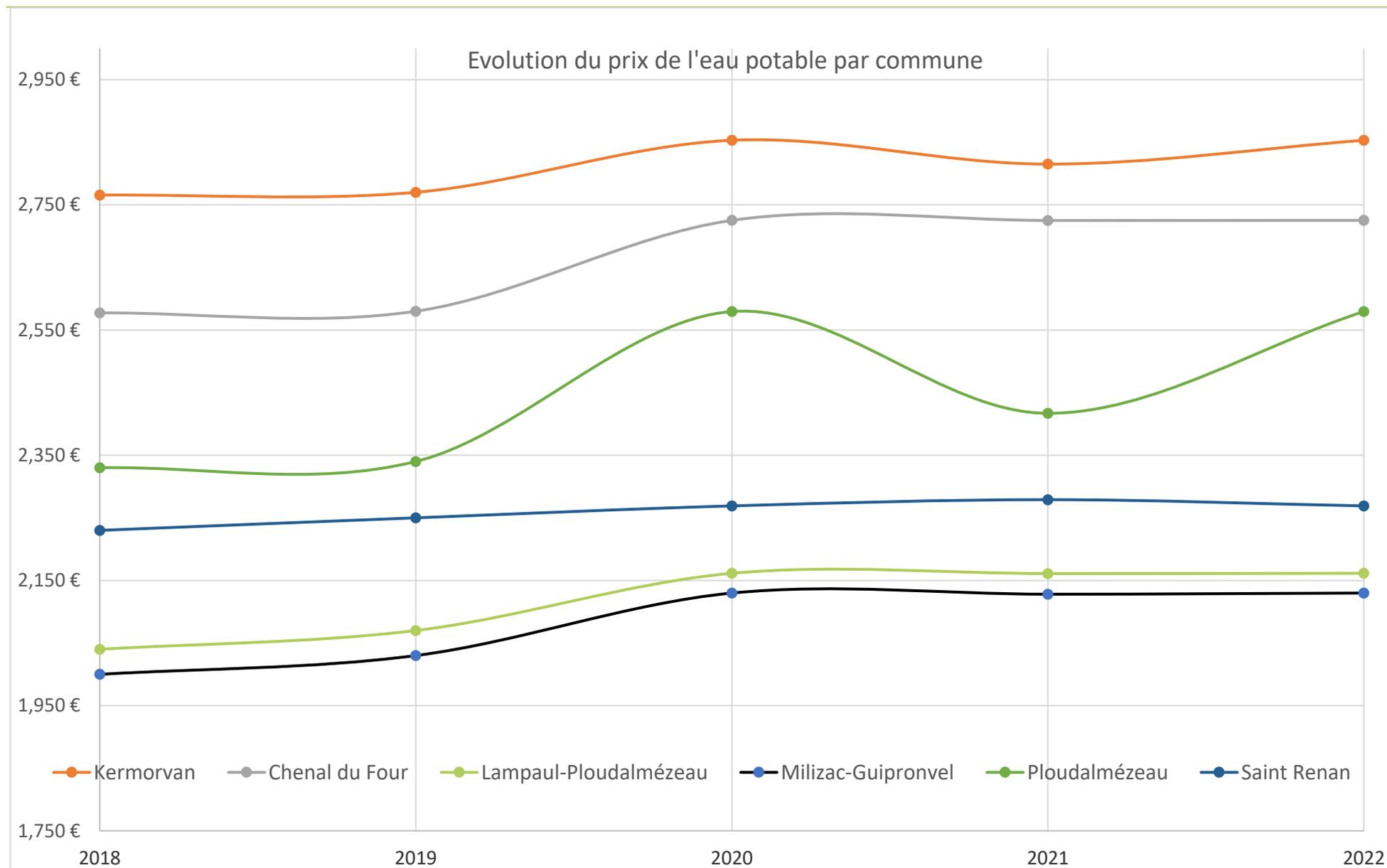
Prix en €HT	2022	Prix 120 m ³	Répartition des recettes
Part Collectivité			
Part fixe (€HT/an)	61,93 €	61,93 €	80%
Part variable conso 0-40 m ³ (€HT/m ³)	1,29 €	51,4800 €	
Part variable conso 40-100 m ³ (€HT/m ³)	1,35 €	81,0600 €	

Répartition des recettes de la facture 120 m³ d'eau potable de Saint-Renan en 2022



Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable

Part variable conso 100-200 m ³ (€HT/m ³)	1,38 €	27,6200 €	
Part variable conso 200-500 m ³ (€HT/m ³)	1,15 €	0,00 €	
Part variable conso 500-1000 m ³ (€HT/m ³)	1,08 €	0,00 €	
Part variable conso 1000-5000 m ³ (€HT/m ³)	0,77 €	0,00 €	
Part variable conso >5000 m ³ (€HT/m ³)	0,71 €	0,00 €	
Redevances et Taxes			
Redevance Lutte contre la pollution (€HT/m ³)	0,30 €	36,0000 €	
Redevance Préservation de la ressource (€HT/m ³)	0,0422 €	5,0640 €	15%
Redevance syndicat de l'Elorn (€HT/m ³)	0,0000 €	0,0000 €	
TVA	5,50%	14,47 €	5,50%
Prix en €TTC / 120 m ³	277,63 €		
Prix en €TTC / m ³	2,31 €		



3.2.4. Prix de l'eau potable et de l'assainissement collectif en 2022

Pour une consommation annuelle de 120 m³, le prix de l'eau potable cumulé avec celui de l'assainissement collectif au m³ est le suivant :

Commune	Prix au 1er janvier (€TTC/m ³) assainissement collectif et eau potable					Evolution 20-21
	2018	2019	2020	2021	2021	
Brélès	4,25 €	4,27 €	4,66 €	4,63 €	4,86 €	5,18%
Lampaul-Plouarzel	6,71 €	6,71 €	6,80 €	6,77 €	6,81 €	0,70%
Lampaul-Ploudalmézeau	5,01 €	5,05 €	5,20 €	5,19 €	5,28 €	1,77%
Landunvez	6,47 €	6,57 €	6,73 €	6,23 €	6,85 €	10,09%
Lanildut	6,47 €	6,57 €	6,73 €	6,23 €	6,85 €	10,09%
Le Conquet	5,35 €	5,33 €	5,48 €	5,43 €	5,67 €	4,56%
Locmaria-Plouzané	5,55 €	5,54 €	5,68 €	5,71 €	5,80 €	1,59%
Milizac-Guipronvel	3,65 €	3,70 €	3,94 €	4,01 €	4,15 €	3,66%
Plouarzel	6,71 €	6,71 €	6,80 €	6,77 €	6,81 €	0,70%
Ploudalmezeau	5,47 €	5,50 €	5,83 €	5,69 €	5,97 €	4,93%
Plougouvelin	5,35 €	5,33 €	5,48 €	5,43 €	5,67 €	4,56%
Ploumoguier	5,35 €	5,33 €	5,48 €	5,43 €	5,67 €	4,56%
Porspoder	6,47 €	6,57 €	6,73 €	6,23 €	6,85 €	10,09%
Saint-Renan	4,58 €	4,62 €	4,74 €	4,80 €	4,90 €	2,21%
Trébabu	5,35 €	5,33 €	5,48 €	5,43 €	5,67 €	4,56%

Les communes absentes du tableau, à savoir :

- Lanrivoaré en raison d'une gestion du service eau potable par l'association de Lanrivoaré / Tréouergat
- Tréouergat en raison d'une gestion du service eau potable par l'association de Lanrivoaré / Tréouergat et d'être exclusivement en assainissement non collectif
- Île de Molène en raison d'être exclusivement en assainissement non collectif
- Plourin en raison d'être exclusivement en assainissement non collectif

3.2.5. L'évolution du prix de l'eau potable

3.2.5.1. Périmètre en régie

Les tarifs sont modifiés le cas échéant par délibération du Conseil communautaire depuis la prise de compétence au 1^{er} janvier 2018.

3.2.5.2. Périmètre en délégation de service public

Dans le cadre des contrats de délégation de service public (Molène, Kermorvan et Chenal du Four), la part délégataire varie selon un coefficient d'indexation K. La formule de calcul du coefficient d'indexation est basée sur des indices qui reflètent le coût du service (personnel, électricité, travaux, frais divers...). La pondération de ces indices est définie dans chaque contrat de délégation.

3.3. Les éléments financiers du service

3.3.1. Les recettes

➤ Recettes de vente d'eau

Les recettes de vente d'eau se composent des abonnements et parts variables relatif à la vente d'eau.

Recettes de vente d'eau part délégataire, collectivité et AELB	2017	2018	2019	2020	2021	Evolution 2020-2021
Molène	26 585,60 €	51 891,19 €	55 019,97 €	52 263,85 €	54 098,00 €	3,51%
Kermorvan	2 682 467,20 €	2 857 191,43 €	2 918 201,57 €	2 880 633,00 €	3 003 639,00 €	4,27%
Chenal du Four	895 892,47 €	930 789,88 €	946 965,06 €	990 327,00 €	977 428,00 €	-1,30%
Ploudalméz eau	693 154,00 €	691 928,20 €	691 989,00 €	712 891,00 €	738 340,00 €	3,57%
Lampaul-Ploudalmez eau	Ex syndicat de St Pabu non détaillé	84 520,57 €	110 113,56 €	83 277,65 €	87 337,43 €	4,87%
Saint-Renan	710 458,75 €	805 300,57 €	735 933,91 €	722 688,58 €	776 594,48 €	7,46%
Milizac-Guipronvel	Commune nouvelle Milizac-Guipronvel	421 904,29 €	423 206,86 €	401 423,53 €	426 769,42 €	6,31%
Total	5 008 558,02 €	5 843 526,13 €	5 881 429,93 €	5 843 504,61 €	6 064 206,33 €	3,78%

Recettes de vente d'eau part collectivité	2017	2018	2019	2020	2021	Evolution 2020-2021
Molène	-	28 660,10 €	20 820,12 €	19 222,21 €	19 477,00 €	1,33%
Kermorvan	958 810,53 €	954 379,77 €	972 940,67 €	991 179,00 €	1 014 152,00 €	2,32%
Chenal du Four	252 106,03 €	252 970,93 €	262 765,14 €	266 709,00 €	269 882,00 €	1,19%
Ploudalmézeau	257 572,00 €	259 161,00 €	262 378,00 €	264 324,00 €	267 809,00 €	1,32%
Lampaul-Ploudalmezeau	-	70 237,87 €	92 607,75 €	69 979,73 €	73 452,87 €	4,96%
Saint-Renan	710 458,75 €	682 324,34 €	614 967,88 €	614 246,73 €	661 761,83 €	7,74%
Milizac-Guipronvel	-	355 209,38 €	369 139,65 €	330 021,11 €	352 989,23 €	6,96%
Total	2 178 947,31 €	2 602 943,39 €	2 595 619,21 €	2 555 681,78 €	2 659 523,93 €	4,06%

Recettes de vente d'eau part délégataire	2017	2018	2019	2020	2021	Evolution 2019-2020
Molène	Non transmis	22 045,49 €	32 786,66 €	31 854,54 €	33 376,00 €	4,78%
Kermorvan	1 408 643,51 €	1 471 344,00 €	1 506 055,21 €	1 581 766,00 €	1 670 914,00 €	5,64%
Chenal du Four	531 527,30 €	533 381,89 €	549 769,92 €	588 551,00 €	567 803,00 €	-3,53%
Ploudalmézeau	354 826,00 €	344 385,00 €	348 646,00 €	366 942,00 €	387 724,00 €	5,66%
Lampaul-Ploudalmezeau	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	-
Saint-Renan	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	-
Milizac-Guipronvel	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	-
Total	2 294 996,81 €	2 371 156,38 €	2 437 257,79 €	2 569 113,54 €	2 659 817,00 €	3,53%

Recette de vente d'eau part Agence de l'eau	2018	2019	2020	2021	Evolution 2020-2021
Molène	1 185,60 €	1 413,19 €	1 187,10 €	1 245,00 €	4,88%
Kermorvan	431 467,66 €	439 205,69 €	307 688,00 €	318 573,00 €	3,54%
Chenal du Four	144 437,06 €	134 430,00 €	135 067,00 €	139 743,00 €	3,46%
Ploudalmézeau	88 382,20 €	80 965,00 €	81 625,00 €	82 807,00 €	1,45%
Lampaul-Ploudalmezeau	14 282,70 €	17 505,81 €	13 297,92 €	13 884,56 €	4,41%
Saint-Renan	122 976,23 €	120 966,03 €	108 441,85 €	114 832,65 €	5,89%
Milizac-Guipronvel	66 694,91 €	54 067,21 €	71 402,42 €	73 780,19 €	3,33%
Total	869 426,36 €	848 552,93 €	718 709,29 €	744 865,40 €	3,64%

➤ Autres recettes d'exploitation

Les recettes du délégataire comportent aussi d'autres recettes d'exploitation. Les autres recettes d'exploitation regroupent les produits de travaux (branchements neufs) et les produits accessoires (frais d'accès au service, contrôles de compteurs...). Ces recettes sont comptées hors vente d'eau aux abonnés.

Autres recettes d'exploitation - Chenal du Four	2017	2018	2019	2020	2021	Evolution 2020-2021
Produits des travaux	50 383 €	42 149 €	92 827 €	70 144 €	71 628 €	2,12%
Produits accessoires	9 089 €	10 163 €				
Total	59 472 €	52 312 €	92 827 €	70 144 €	71 628 €	

Autres recettes d'exploitation - Kermorvan	2017	2018	2019	2020	2021	Evolution 2020-2021
Produits des travaux	205 519 €	248 831 €	290 579 €	244 794 €	308 812 €	26,15%
Produits accessoires	58 890 €	59 105 €				
Total	264 409 €	307 936 €	290 579 €	244 794 €	308 812 €	

Autres recettes d'exploitation - Ploudalmezeau	2017	2018	2019	2020	2021	Evolution 2020-2021
Produits des travaux	35 129 €	28 903 €	37 738 €	69 552 €	44 710 €	-33,45%
Produits accessoires	6 348 €	5 592 €	5 973 €	4 004 €	4 240 €	
Total	41 477 €	34 495 €	43 711 €	73 556 €	48 950 €	

Autres recettes d'exploitation - Lampaul-Ploudalmezeau	2017	2018	2019	2020	2021	Evolution 2020-2021
Produits des travaux	Non connu	8 286 €	5 201 €	1 500 €	0 €	-100,00%
Produits accessoires		986 €	1 250 €	0 €	0 €	
Total	0 €	9 272 €	6 451 €	1 500 €	0 €	

Autres recettes d'exploitation - Milizac-Guipronvel	2017	2018	2019	2020	2021	Evolution 2020-2021
Produits des travaux	Non connu	23 248 €	11 150 €	6 339 €	11 279 €	-5,66%
Produits accessoires		9 945 €	8 500 €	11 712 €	5 750 €	
Total	0 €	33 193 €	19 650 €	18 051 €	17 029 €	

Autres recettes d'exploitation - Saint-Renan	2017	2018	2019	2020	2021	Evolution 2020-2021
Produits des travaux	Non connu	27 315 €	12 895 €	12 982 €	56 656 €	281,70%
Produits accessoires		12 105 €	16 750 €	9 000 €	27 250 €	
Total	0 €	39 420 €	29 645 €	21 982 €	83 906 €	

Autres recettes d'exploitation - Molène	2018	2019	2020	2021	Evolution 2020- 2021
Produits des travaux	7 257 €	4 353 €	12 731 €	4 274 €	-66,43%
Produits accessoires					
Total	7 257 €	4 353 €	12 731 €	4 274 €	

3.3.2. Les renouvellements

Les renouvellements des équipements, hors génie-civil, sont à la charge du délégataire pour les contrats de DSP et de la Communauté de Communes pour les régies.

Investissements sur ouvrages réalisés	2017	2018	2019	2020	2021	Evolution 20-21
Molène (délégataire)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 832,00 €	1 571,32 €	20,56%
Molène (maitre d'ouvrage)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	7 554,56 €	
Kermorvan (délégataire)	56 878,00 €	51 124,07 €	51 020,88 €	106 379,30 €	105 642,88 €	
Kermorvan (maitre d'ouvrage)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	21 359,05 €	
Chenal du Four (délégataire)	5 252,00 €	14 023,99 €	0,00 €	25 734,66 €	1 588,58 €	
Chenal du Four (maitre d'ouvrage)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 300,00 €	
Ploudalmézeau (délégataire)	1 568,00 €	11 176,00 €	1 544,35 €	840,77 €	0,00 €	
Ploudalmézeau (maitre d'ouvrage)	-	-	46 464,84 €	1 217,00 €	4 782,75 €	
Saint-Renan	Non connu	0,00 €	0,00 €	245,00 €	2 300,00 €	
Lampaul-Ploudalmezeau	Non connu	356,63 €	2 620,00 €	136,50 €	3 217,00 €	
Milizac-Guipronvel	0,00 €	30 507,00 €	27 429,00 €	11 928,19 €	70 100,93 €	
Non ventilé	0,00 €	0,00 €	0,00 €	82 905,92 €	59 545,11 €	
Total	63 698 €	107 188 €	129 079 €	232 219 €	279 962 €	

Le tableau ci-dessous récapitule les principaux renouvellements effectués en 2021.

Renouvellement sur les installations		
Secteurs	Travaux réalisés	Montant (HT)
Molène Délégataire	Renouvellement déshumidificateur	733,41 €
	Renouvellement Aspirateur eau/poussière	837,91 €
Molène CCPI	Pose portail impluvium	5 064,56 €
	Levé topographique impluvium	2 490,00 €
Kermorvan	Renouvellement écran centrifugeuse usine de Kermorvan	3 023,88 €
	Renouvellement pc + écrans supervision usine de Kermorvan	6 019,49 €
	Renouvellement pompe prélèvement eau traitée usine de Kermorvan	792,86 €
	Migration version supervision usine de Kermorvan	12 095,53 €
	Renouvellement réducteur racleur flottateur usine de Kermorvan	2 831,25 €

	Renouvellement palan centrifugeuse usine de Kermorvan	728,77 €
	Fiabilisation automatisme usine de Kermorvan	3 779,85 €
	Renouvellement pompe 2 vers Blanc Sablons usine de Kermorvan	19 419,08 €
	Révision majeure centrifugeuse usine de Kermorvan	17 335,31 €
	Amélioration filtration air usine usine de Kermorvan	4 460,23 €
	Moteur agitateur polymère (stock) usine de Kermorvan	728,76 €
	Renouvellement débitmètre distribution Réservoir de Brendegue	2 360,94 €
	Renouvellement pompe 1 Réservoir de Brendegue	8 618,99 €
	Renouvellement 2 pompes javel Réservoir de Brendegue	1 616,07 €
	Renouvellement surpresseur 3 pompes Réservoir de Kervededan	15 510,81 €
	Renouvellement pompe javel Réservoir de Langoulouman	834,06 €
	Remise en état caillebotis Réservoir de Langoulouman	4 268,04 €
	Renouvellement pompe 1 Réservoir de Langoulouman	1 218,96 €
Kermorvan CCPI	Mise en sécurité usine de Kermorvan	18 369,05 €
	Numérisation 3D Château d'eau Langouloumon - Plouarzel	2 990,00 €
Chenal du Four Déléguataire	Renouvellement pompe javel Réservoir de Kergroades	1 588,58 €
Chenal du Four CCPI	Modélisation 3D Château d'eau Landunvez	2 300,00 €
Ploudalmézeau CCPI	Intervention nacelle sur chateau d'eau	4 422,30 €
	Réparation Groupe électrogène	360,45 €
Saint-Renan	Modélisation 3D Château d'eau Saint-Renan	2 300,00 €
Milizac-Guipronvel	Mise en place clôture Château d'eau Guipronvel	5 969,00 €
	Débitmètre sortie usine de PontCleau	1 128,45 €
	Pièces pompes doseuses usine de Langoadec	2 760,00 €
	Renouvellement PC usine de Langoadec	1 306,00 €
	Renouvellement Pompe forage usine de PontCleau	2 754,45 €
	Renouvellement pompe Bâche Pont Cléau	1 157,25 €
	Modification programme automates usines de Langoadec et Pont Cléau	2 419,00 €
	Renouvellement sondes Phmètre portable	442,50 €

	Renouvellement 4 sondes pH SWAN usine de PontCleau	1 080,00 €
	Mise en place chloration réservoir Guipronvel	5 607,66 €
	Diagnostic amiante-plomb ferme Langoatdec (PPC)	1 150,00 €
	Mise en place chloration sur château d'eau de Guipronvel	5 969,00 €
	Renouvellement conduite d'eau dans usine PontCleau	27 930,02 €
	Modification By-pass réservoir Guipronvel	1 508,60 €
	Aménagement extérieur usine PontCleau	8 919,00 €
Lampaul-Ploudalmezeau	Renouvellement tête pompe surpresseur	3 217,00 €
Non ventilé	Développement hypervision et télégestion	29 085,11 €
	Scan 3D Réservoirs et châteaux d'eau	30 460,00 €

Il est à noter que dans le cadre des contrats de délégation du service public les délégataires affichent régulièrement l'enveloppe dédiée au contrat et non le réalisé dans l'année. L'audit de chacun des contrats permettra de bien identifier les contrats ayant une enveloppe de renouvellement partiellement utilisée.

3.3.3. Les investissements

➤ Investissements réalisés

Les travaux d'investissement sont effectués par la Communauté de Communes

- Investissements matériels effectués pour de la régie communautaire

Investissements pour construction Régie Communautaire	2019	2020	2021	Evolution 20-21
Montant des investissements réalisés	77 067,56 €	63 426,71 €	24 204,96 €	-61,84%

Les principaux investissements réalisés sur l'exercice 2021 sont :

Secteur	Investissement matériels régie	Montant (HT)
Non ventilé	Portique de levage	3 830,00 €
Non ventilé	Licence Unity Pro	305,50 €

Non ventilé	Téléphone	125,65 €
Non ventilé	Matériel contrôle poteau incendie	2 913,00 €
Non ventilé	Informatique	1 697,25 €
Non ventilé	Achat véhicules + aménagements	7 346,25 €
Non ventilé	EPI Service Eau et Assainissement	1 759,81 €
Non ventilé	Matériels accès (clefs, cadenas)	2 436,09 €
Non ventilé	Matériels et outillage divers	3 791,42 €

- Investissements effectués pour la réalisation des réseaux et ouvrages d'eau potable

Investissements sur réseaux réalisés	2019	2020	2021	Evolution 20-21
Montant des investissements	429 625,00 €	954 607,76 €	1 558 061,18 €	63,21%
Dont CCPI	-	301 742,71 €	882 441,65 €	192,45%
Dont EDP via contrat de DSP	-	633 218,37 €	672 615,00 €	6,22%
Dont SUEZ via contrat de DSP	-	4 279,68 €	3 004,53 €	-29,80%
Montant des subventions perçues	8 432,04 €	166 252,07 €	407 694,13 €	145,23%

Les principaux investissements réalisés sur l'exercice 2020 sont :

Secteur	Investissement réseau	Montant
Saint-Renan	Renouvellement réseau Route de Plouzané	139 435,46 €
	Création branchement Rue de Picasso	2 685,50 €
	Création branchement 18 Rue de l'Aber	1 837,00 €
	Sous traitance réparation fuite réseau Place aux chevaux	2 232,00 €
Ploudalmezeau	Renouvellement branchement plomb**	3 004,53 €

	Extension réseau Chemin Dourlanoc	3 327,26 €
	Renouvellement réseau secteur Tréompan	66 626,84 €
	Renouvellement réseau rue Talarmain	112 463,00 €
	Renouvellement réseau rue Lusven	1 025,00 €
	Renouvellement réseau rue Kerescat	3 812,00 €
	Extension réseau Lieu-dit Kerigou	22 965,00 €
Kermorvan	Renouvellement des compteurs d'eau*	20 882,00 €
	Renouvellement branchement plomb*	9 152,00 €
	Renouvellement branchement hors plomb*	14 526,00 €
	Réalisation sondage sur fonte grise*	87 986,00 €
	Renouvellement réseau La Luronne PLOUARZEL*	71 243,00 €
	Renouvellement réseau rue des Albatros PLOUARZEL	18 064,00 €
	Bascule branchement Allée Verte LOCMARIA-PLOUZANE*	1 660,00 €
	Renouvellement réseau place de Gaulle PLOUGONVELIN*	47 067,00 €
	Renouvellement réseau Route de Saint-Renan PLOUARZEL*	154 790,00 €
	Renouvellement réseau Route Touristique LE CONQUET*	35 175,00 €
	Renouvellement réseau Route Touristique LE CONQUET	27 908,63 €
	Renouvellement réseau rue Albert de Mum LE CONQUET*	126 522,00 €
	Renouvellement réseau Domaine de Kerjean LE CONQUET	9 572,00 €
	Extension réseau Rue des Bosmen LE CONQUET	30 356,85 €
	Renouvellement réseau rue du Bannec PLOUMOGUER	47 589,00 €
	Renouvellement réseau Rue des Bruyères PLOUGONVELIN	70 220,00 €
	Extension réseau Hent Ar Stivel PLOUGONVELIN	20 987,15 €
	Renouvellement réseau Rue St Yves PLOUGONVELIN	8 415,00 €
Création de branchement Rue d'Armen PLOUMOGUER	1 554,25 €	
Chenal du Four	Renouvellement des compteurs d'eau*	6 915,00 €
	Renouvellement branchement hors plomb*	18 612,00 €
	Réalisation sondage sur fonte grise*	8 718,00 €
	Renouvellement hydrostabilisateur à Poul ar Ganol BRELES	3 791,00 €
	Renouvellement réseau Chemin de Pen Ar Pavé LANDUNVEZ	76 669,08 €
	Extension réseau Streat Kervasgouezant LANILDUT	9 050,00 €
Molène	Renouvellement des compteurs d'eau*	0,00 €
Milizac-Guipronvel	Renouvellement réseau Rue Pont Per	171 892,82 €
	Renouvellement réseau Cité Théodore Botrel	29 135,00 €
	Renouvellement de deux tés + vannes Rue de l'Armor	10 389,00 €
	Création branchement Rue du Trégor	1 675,00 €
Non ventilé Régie	Mise en place compteur de sectorisation	20 311,44 €
	Réalisation plan de recolement régie	4 560,00 €

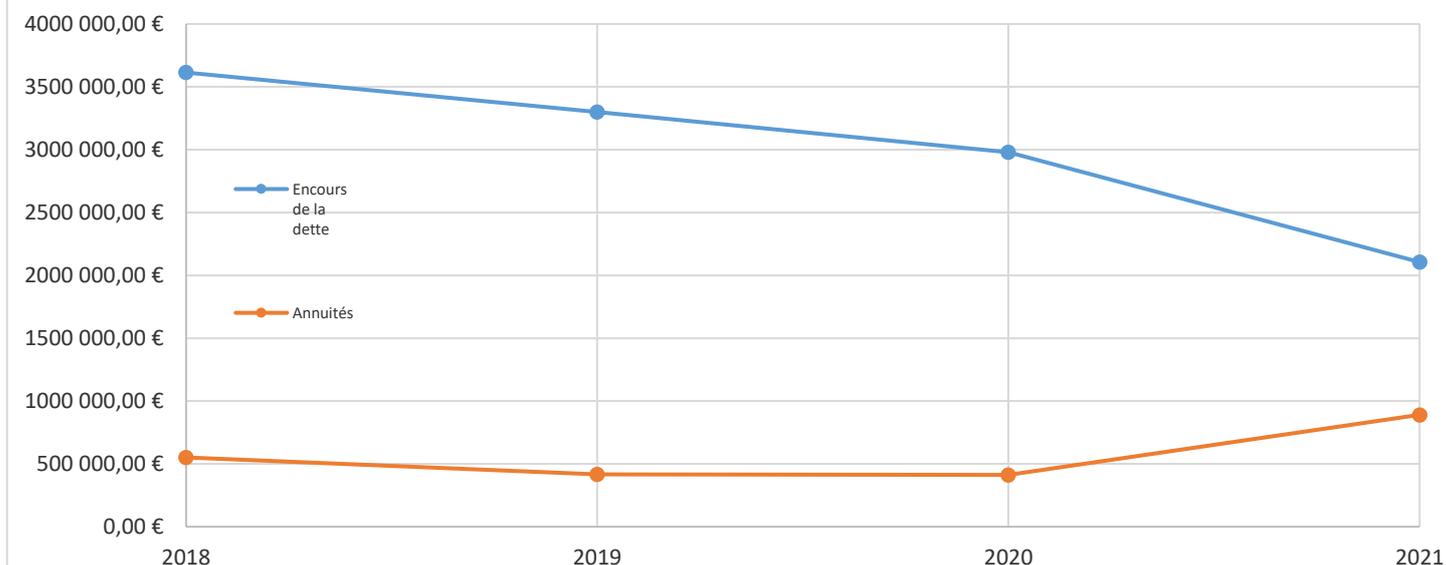
	Réfection enrobé sur branchements régie	5 285,00 €
	Matériel réalisation branchements Régie	26 024,38 €
	Développement logiciel SIG	1 950,00 €

3.3.4. L'évolution de la dette

➤ Etat de la dette

Endettement	2018	2019	2020	2021	Evolution 2020-2021
Encours de la dette	3 613 608,49 €	3 298 933,00 €	2 978 891,00 €	2 105 700,00 €	-29,31%
Annuités	550 680,29 €	417 609,00 €	412 298,00 €	890 319,00 €	115,94%
Dont intérêts hors ICNE	116 203,85 €	104 226,00 €	92 668,00 €	79 241,00 €	-14,49%
Dont capital	434 476,44 €	313 383,00 €	319 630,00 €	811 078,00 €	153,76%

Evolution de la dette



ANNEXES

- Annexe I : Méthode de calcul des indicateurs de performance
- Annexe II : Indice de connaissance patrimoniale par secteur
- Annexe III : Pyramides âges des compteurs par secteur
- Annexe IV : Synthèse de l'ARS sur la qualité de l'eau potable
- Annexe V : Notice d'information de l'Agence de l'Eau

Annexe I : Méthode de calcul des indicateurs de performance

1. **Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau** : la valeur de cet indice est comprise entre 0 et 100 %, avec le barème suivant :

0 % : aucune action	20 % : études environnementale et hydrogéologique en cours
40 % : avis de l'hydrogéologue rendu	50 % : dossier déposé en préfecture
60 % : arrêté préfectoral en place, travaux terminés	80 % : arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place)
100 % : arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (comme ci-dessus), et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté	

En cas d'achat d'eau à d'autres services publics d'eau potable par le service ou de ressources multiples, l'indicateur est établi pour chaque ressource et une valeur globale est calculée en tenant compte des volumes annuels d'eau produits ou achetés à d'autres services publics d'eau potable. (Arrêté du 2 mai 2007)

2. **Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable** : la valeur de cet indice est comprise entre 0 et 102, avec le barème suivant :
 - 10 points : Existence d'un plan des réseaux de transport et de distribution d'eau potable.
 - 5 points : Définition d'une procédure de mise à jour du plan des réseaux

Les 15 points ci-dessus doivent être obtenus avant que le service puisse bénéficier des points supplémentaires suivants :

 - + 15 : informations structurelles complètes sur chaque tronçon (diamètre, matériau)
 - + 15 : connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations
 - + 10 : localisation et description des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, compteurs de sectorisation...) et des servitudes
 - + 10 : Dénombrement des branchements pour chaque tronçon du réseau (nombre de branchements entre deux regards de visite)
 - + 10 : inventaire caractéristiques compteurs et références carnet métrologique
 - + 10 : inventaire secteurs de recherche de pertes eau
 - + 10 : Inventaire pompes et équipements électromécaniques
 - + 10 : localisation et identification des interventions (réparations, purges, travaux de renouvellement)
 - + 10 : Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux
 - + 10 : mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement et de réhabilitation

Les grands ouvrages – réservoir, stations de traitement, pompages... – ne sont pas pris en compte pour le calcul de cet indice. (Arrêté du 2 mai 2007)

3. **Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable** : Quotient du linéaire moyen du réseau de desserte renouvelé sur les 5 dernières années par la longueur du réseau de desserte. Calcul : $(\text{Longueur cumulée du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours des années } N-4 \text{ à } N) / 5 / (\text{Longueur du réseau de desserte au } 31/12/N) \times 100$

4. **Rendement du réseau de distribution** : le rendement du réseau est obtenu en faisant le rapport entre, d'une part le volume consommé autorisé augmenté des volumes vendus à d'autres services publics d'eau potable et, d'autre part le volume produit augmenté des volumes achetés à d'autres services publics d'eau potable. Le volume consommateurs sans comptage et le volume de service du réseau sont ajoutés au volume comptabilisé pour calculer le volume consommé autorisé. Le rendement est exprimé en pourcentage. (Arrêté du 2 mai 2007)

5. **Indice linéaire de pertes en réseau** : l'indice linéaire de pertes en réseau est égal au volume perdu dans les réseaux par jour et par kilomètre de réseau (hors linéaires de branchements). Cette perte est calculée par différence entre le volume mis en distribution et le volume consommé autorisé. Il est exprimé en m³/km/jour. (Arrêté du 2 mai 2007)

6. **Indice linéaire des volumes non comptés** : l'indice linéaire des volumes non comptés est égal au volume journalier non compté par kilomètre de réseau (hors linéaires de branchements). Le volume non compté est la différence entre le volume mis en distribution et le volume comptabilisé. L'indice est exprimé en m³/km/jour. (Arrêté du 2 mai 2007)

7. **Taux de conformité aux paramètres microbiologiques** : nombre de prélèvements microbiologiques conformes / nombre de prélèvements microbiologiques réalisés.
Taux de conformité aux paramètres physico-chimiques : Nombre de prélèvements physicochimiques conformes / nombre de prélèvements physico-chimiques réalisés.
 Les conformités sont appréciées relativement aux limites de qualité fixées dans les textes réglementaires en vigueur pour le contrôle sanitaire. Pour les services desservant moins de 5000 habitants et produisant moins de 1000 m³/jour sont indiqués le nombre de prélèvements conformes et le nombre de prélèvements total, (d'après l'arrêté du 2 mai 2007)

8. **Taux d'occurrence des interruptions du service non programmées** : nombre de coupures d'eau, par millier d'abonnés, survenues au cours de l'année pour lesquelles les abonnés concernés n'ont pas été informés à l'avance. Les interruptions programmées sont celles qui sont annoncées au moins 24h à l'avance. Les périodes d'alimentation par une eau non conforme au regard des normes de potabilité ne sont pas comptées comme des interruptions. Les coupures de l'alimentation en eau liées à des problèmes qualitatifs sont prises en compte. Les coupures chez l'abonné lors d'interventions effectuées sur son branchement ou pour non-paiement des factures ne sont pas prises en compte. (Arrêté du 2 mai 2007)

9. **Taux de réclamations** : ces réclamations peuvent être reçues par l'opérateur ou directement par la collectivité. Un dispositif de mémorisation et de suivi des réclamations écrites est à mettre en œuvre. Le taux de réclamations est le nombre de réclamations écrites rapporté au nombre d'abonnés divisé par 1 000. Sont prises en compte les réclamations relatives à des écarts ou des non-conformités vis-à-vis d'engagements contractuels, d'engagements de service, notamment au regard du règlement de service, ou vis-à-vis de la réglementation, à l'exception de celles relatives au niveau de prix. (Arrêté du 2 mai 2007).

10. **Taux d'impayés** : il correspond au taux d'impayés au 31/12 de l'année N sur les factures émises au titre de l'année N-1. Le montant facturé au titre de l'année N-1 comprend l'ensemble de la facture, y compris les redevances prélèvement et pollution, la taxe Voies

Navigables de France et la TVA liée à ces postes. Pour une facture donnée, les montants impayés sont répartis au prorata hors taxes et redevances de la part « eau » et de la part « assainissement ». Sont exclues les factures de réalisation de branchements et de travaux divers. (Arrêté du 2 mai 2007)

- 11. Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés :** Pourcentage du nombre d'ouvertures de branchements réalisées dans le délai auquel s'est engagé le service clientèle. Calcul : Nombre d'ouvertures de branchements réalisées dans les délais / nombre total d'ouvertures X 100.

Annexe II : Indice de connaissance patrimoniale par secteur

P 103.2 B - EX SYNDICAT CHENAL DU FOUR - INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX D'EAU POTABLE

TITRE	A - PLANS DE RESEAU (15 pts)		B - INVENTAIRE DES RESEAUX (30 pts)				C - AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75PTS)								TOTAL
	VP 236	VP 237	VP 238	VP 239	VP 240	VP 241	VP 242	VP 243	VP 244	VP 245	VP 246	VP 247	VP 248	VP 249	
	1°-PLAN RESEAU -	2°-PROCEDURE MAJ	3°-INVENTAIRE RESEAU	4°- MISE A JOUR	5°- % RESEAU AVEC Ø & MATERIAUX	6°-AGE: DATE OU PERIODE	7° - OUVRAGES ANNEXES (RV,PI, VENTOUS, PURGES) & SERVITUDE	8°- INVENTAIRE DES POMPES ET DES EQUIPEMENTS	9° - LOCALISATION DES BRANCHEMENTS	10° CARACTERISTIQUE BRANCHEMENTS	11° - RECHERCHES DE FUITES	12° - INVENTAIRE AUTRE INTER RESEAU:REPA,RE NOUV	13° - PLAN DE RENOUVELLEMENT	14°MODELISATION	
DEFINITIONS	EXISTANCE DE PLAN RESEAUX TPT ET DISTRI + OUVRAGES, COMPTEURS GÉNÉRAUX	DÉFINITION D'1 PROCÉDURE DE MISE À JOUR DES PLANS AU MOINS ANNUELLE	EXISTENCE D'1 INVENTAIRE RESEAU AVEC Ø, MATERIAU, CLASSE DE PRECISION	MISE A JOUR DU PLAN ET DE L'INVENTAIRE	INVENTAIRE RESEAU PROPORTION DE L'INFO Ø & MATERIAU	INVENTAIRE RESEAU PROPORTION DE L'INFO SUR L'AGE	ACCESSOIRES & SERVITUDE	EXISTENCE INVENTAIRE POMPE ET EQU ELECTROMECA + MAJ ANNUELLE DE L'INVENTAIRE	LE PLAN DES RESEAU MENTIONNE LA LOCALISATION DES BRANCHEMENTS	INFO : REFERENCE, DATE DE POSE DU COMTEUR	PERTE D'EAU SECTEURS DE RECHERCHE DATE ET REPARATION	LOCALISATION AUTRES INTERVENTIONS (réparations, purges, renouvellement)	EXISTENCE ET MISE EN OEUVRE D'1 PROGRAMME PLURIANNUEL DE RENOUVELLEMENT CANA	EXISTENCE ET MISE EN OEUVRE D'1 MODELISATION DE RESEAU SUR 50% DU LINEAIRE AU MONS	
POINTS	10	5	7		5	15	0	10	7	10	0	0	10	5	84
POINTS MAXI	10	5	10		5	15	10	10	10	10	10	10	10	5	120

P 103.2 B – EX SYNDICAT DE KERMORVAN – INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX D'EAU POTABLE

TITRE	A - PLANS DE RESEAU (15 pts)		B - INVENTAIRE DES RESEAUX (30 pts)				C - AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75PTS)								TOTAL
	VP 236	VP 237	VP 238	VP 239	VP 240	VP 241	VP 242	VP 243	VP 244	VP 245	VP 246	VP 247	VP 248	VP 249	
	1-PLAN RESEAU -	2-PROCEDURE MAJ	3-INVENTAIRE RESEAU	4 - MISE A JOUR	5- % RESEAU AVEC Ø & MATERIAUX	6-AGE: DATE OU PERIODE	7 - OUVRAGES ANNEXES (RV, PL, VENTOUS, PURGES) & SERVITUDE	8- INVENTAIRE DES POMPES ET DES EQUIPEMENTS	9- LOCALISATION DES BRANCHEMENTS	10- CARACTERISTIQUE BRANCHEMENTS	11- RECHERCHES DE FUITES	12- INVENTAIRE AUTRE INTER RESEAU.REPA.RENOUV	13- PLAN DE RENOUVELLEMENT	14- MODELISATION	
DEFINITIONS	EXISTANCE DE PLAN RESEAUX TPT ET DISTRI+ OUVRAGES, COMPTEURS GÉNÉRAUX	DÉFINITION D'1 PROCÉDURE DE MISE À JOUR DES PLANS AU MOINS ANNUELLE	EXISTENCE D'1 INVENTAIRE RESEAU AVEC Ø, MATERIAU, CLASSE DE PRECISION	MISE A JOUR DU PLAN ET DE L'INVENTAIRE	INVENTAIRE RESEAU PROPORTION DE L'INFO Ø & MATERIAU	INVENTAIRE RESEAU PROPORTION DE L'INFO SUR L'AGE	ACCESSOIRES & SERVITUDE	EXISTENCE INVENTAIRE POMPE ET EQU ELECTROMECA + MAJ ANNUELLE DE L'INVENTAIRE	LE PLAN DES RESEAU MENTIONNE LA LOCALISATION DES BRANCHEMENTS	INFO : REFERENCE, DATE DE POSE DU COMPTEUR	PERTE D'EAU SECTEURS DE RECHERCHE DATE ET REPARATION	LOCALISATION AUTRES INTERVENTIONS (réparations, purges, renouvellement)	EXISTENCE ET MISE EN OEUVRE D'1 PROGRAMME PLURIANNUEL DE RENOUVELLEMENT CANA	EXISTENCE ET MISE EN OEUVRE D'1 MODELISATION DE RESEAU SUR 50% DU LINEAIRE AU MONS	
POINTS	10	5	5	5	5	15	0	10	7	10	0	0	10	5	87
POINTS MAXI	10	5	5	5	5	15	10	10	10	10	10	10	10	5	120

P 103.2 B - PLOUDALMEZEAU - INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX D'EAU POTABLE															
TITRE	A - PLANS DE RESEAU (15 pts)		B - INVENTAIRE DES RESEAUX (30 pts)				C - AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75PTS)								TOTAL
	VP 236	VP 237	VP 238	VP 239	VP 240	VP 241	VP 242	VP 243	VP 244	VP 245	VP 246	VP 247	VP 248	VP 249	
	1°-PLAN RESEAU -	2°-PROCEDURE MAJ	3°-INVENTAIRE RESEAU	4°- MISE A JOUR	5°- % RESEAU AVEC Ø & MATERIAUX	6°-AGE: DATE OU PERIODE	7° - OUVRAGES ANNEXES (RV,PI, VENTOUS, PURGES) & SERVITUDE	8°- INVENTAIRE DES POMPES ET DES EQUIPEMENTS	9° - LOCALISATION DES BRANCHEMENTS	10° CARACTERISTIQUE BRANCHEMENTS	11° - RECHERCHES DE FUITES	12° - INVENTAIRE AUTRE INTER RESEAU:REPA,RENOUV	13° - PLAN DE RENOUVELLEMENT	14°MODELISATION	
DEFINITIONS	EXISTENCE DE PLAN RESEAUX TPT ET DISTRI + OUVRAGES, COMPTEURS GÉNÉRAUX	DÉFINITION D'1 PROCÉDURE DE MISE À JOUR DES PLANS AU MOINS ANNUELLE	EXISTENCE D'1 INVENTAIRE RESEAU AVEC Ø, MATERIAU, CLASSE DE PRECISION	MISE A JOUR DU PLAN ET DE L'INVENTAIRE	INVENTAIRE RESEAU PROPORTION DE L'INFO Ø & MATERIAU	INVENTAIRE RESEAU PROPORTION DE L'INFO SUR L'AGE	ACCESSOIRES & SERVITUDE	EXISTENCE INVENTAIRE POMPE ET EQU ELECTROMECA + MAJ ANNUELLE DE L'INVENTAIRE	LE PLAN DES RESEAU MENTIONNE LA LOCALISATION DES BRANCHEMENTS	INFO : REFERENCE, DATE DE POSE DU COMTEPEUR	PERTE D'EAU SECTEURS DE RECHERCHE DATE ET REPARATION	LOCALISATION AUTRES INTERVENTIONS (réparations, purges, renouvellement)	EXISTENCE ET MISE EN OEURVRE D'1 PROGRAMME PLURIANNUEL DE RENOUVELLEMENT CANA	EXISTENCE ET MISE EN OEURVRE D'1 MODELISATION DE RESEAU SUR 50%DU LINEAIRE AU MONS	
POINTS	10	0	5		5	0	0	5	0	0	0	0	0	5	10
POINTS MAXI	10	5	10		5	15	10	10	10	10	10	10	10	5	120

P 103.2 B - SAINT-RENAI - INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX D'EAU POTABLE

TITRE	A - PLANS DE RESEAU (15 pts)		B - INVENTAIRE DES RESEAUX (30 pts)				C - AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75PTS)								TOTAL
	VP 236	VP 237	VP 238	VP 239	VP 240	VP 241	VP 242	VP 243	VP 244	VP 245	VP 246	VP 247	VP 248	VP 249	
	1°-PLAN RESEAU -	2°-PROCEDURE MAJ	3°-INVENTAIRE RESEAU	4°- MISE A JOUR	5°- % RESEAU AVEC Ø & MATERIAUX	6°- AGE: DATE OU PERIODE	7° - OUVRAGES ANNEXES (RV,PI, VENTOUS, PURGES) & SERVITUDE	8°- INVENTAIRE DES POMPES ET DES EQUIPEMENTS	9° - LOCALISATION DES BRANCHEMENTS	10° CARACTERISTIQUE BRANCHEMENTS	11° - RECHERCHES DE FUITES	12° - INVENTAIRE AUTRE INTER RESEAU:REPA,RENOUV	13° - PLAN DE RENOUVELLEMENT	14°MODELISATION	
DEFINITIONS	EXISTANCE DE PLAN RESEAUX TPT ET DISTRI + OUVRAGES, COMPTEURS GÉNÉRAUX	DÉFINITION D'1 PROCÉDURE DE MISE À JOUR DES PLANS AU MOINS ANNUELLE	EXISTENCE D'1 INVENTAIRE RESEAU AVEC Ø, MATERIAU, CLASSE DE PRECISION	MISE A JOUR DU PLAN ET DE L'INVENTAIRE	INVENTAIRE RESEAU PROPORTION DE L'INFO Ø & MATERIAU	INVENTAIRE RESEAU PROPORTION DE L'INFO SUR L'AGE	ACCESSOIRES & SERVITUDE	EXISTENCE INVENTAIRE POMPE ET EQU ELECTROMECA + MAJ ANNUELLE DE L'INVENTAIRE	LE PLAN DES RESEAU MENTIONNE LA LOCALISATION DES BRANCHEMENTS	INFO : REFERENCE, DATE DE POSE DU COMPTEUR	PERTE D'EAU SECTEURS DE RECHERCHE DATE ET REPARATION	LOCALISATION AUTRES INTERVENTIONS (réparations, purges, renouvellement)	EXISTENCE ET MISE EN OEUVRE D'1 PROGRAMME PLURIANNUEL DE RENOUVELLEMENT CANA	EXISTENCE ET MISE EN OEUVRE D'1 MODELISATION DE RESEAU SUR 50%DU LINEAIRE AU MONS	
POINTS	10	5	5		0	5	0	0	3	3	0	2	2	0	25
POINTS MAXI	10	5	10		5	15	10	10	10	10	10	10	10	5	120

P 103.2 B - MILIZAC-GUIPRONVEL - INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX D'EAU POTABLE

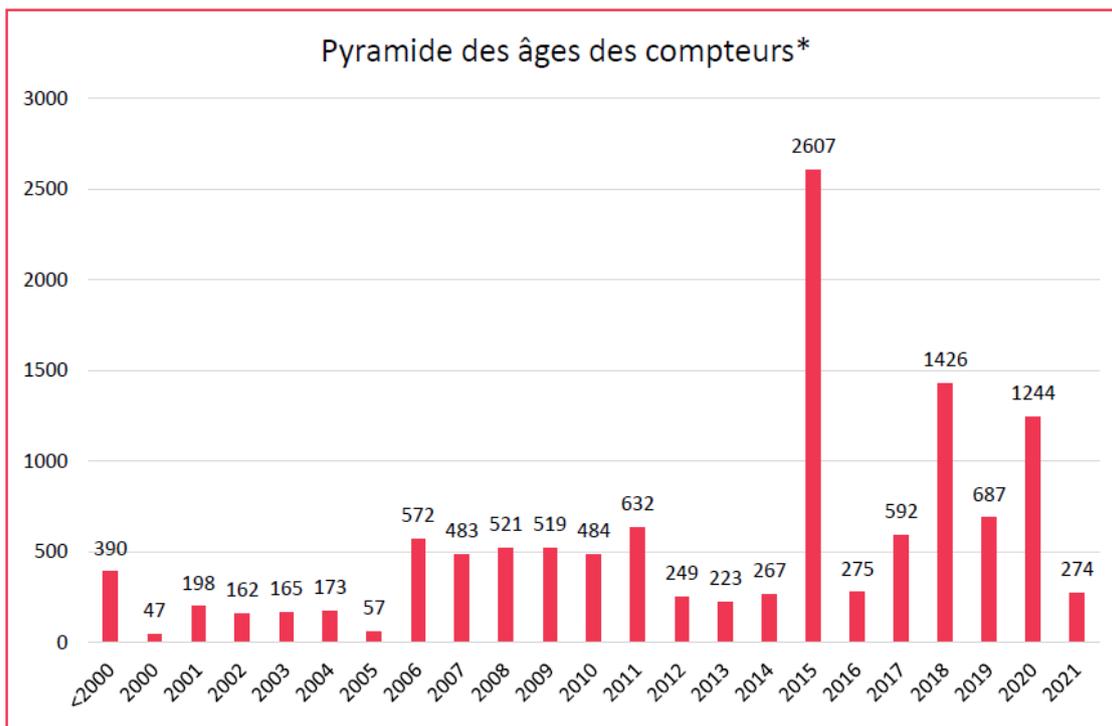
TITRE	A - PLANS DE RESEAU (15 pts)		B - INVENTAIRE DES RESEAUX (30 pts)				C - AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75PTS)									TOTAL
	VP 236	VP 237	VP 238	VP 239	VP 240	VP 241	VP 242	VP 243	VP 244	VP 245	VP 246	VP 247	VP 248	VP 249		
	1°-PLAN RESEAU -	2°-PROCEDURE MAJ	3°-INVENTAIRE RESEAU	4°- MISE A JOUR	5°- % RESEAU AVEC Ø & MATERIAUX	6°-AGE: DATE OU PERIODE	7° - OUVRAGES ANNEXES (RV,PI, VENTOUS, PURGES) & SERVITUDE	8°- INVENTAIRE DES POMPES ET DES EQUIPEMENTS	9° - LOCALISATION DES BRANCHEMENTS	10° CARACTERISTIQUE BRANCHEMENTS	11° - RECHERCHES DE FUITES	12° - INVENTAIRE AUTRE INTER RESEAU.REPAR ENOUV	13° - PLAN DE RENVOUVELLEMENT	14°MODELISATION		
DEFINITIONS	EXISTANCE DE PLAN RESEAUX TPT ET DISTRI + OUVRAGES, COMPTEURS GÉNÉRAUX	DÉFINITION D'1 PROCÉDURE DE MISE À JOUR DES PLANS AU MOINS ANNUELLE	EXISTENCE D'1 INVENTAIRE RESEAU AVEC Ø, MATERIAU, CLASSE DE PRECISION	MISE A JOUR DU PLAN ET DE L'INVENTAIRE	INVENTAIRE RESEAU PROPORTION DE L'INFO Ø & MATERIAU	INVENTAIRE RESEAU PROPORTION DE L'INFO SUR L'AGE	ACCESSOIRES & SERVITUDE	EXISTENCE INVENTAIRE POMPE ET EQU ELECTROMECA + MAJ ANNUELLE DE L'INVENTAIRE	LE PLAN DES RESEAU MENTIONNE LA LOCALISATION DES BRANCHEMENTS	INFO: REFERENCE, DATE DE POSE DU COMTEUR	PERTE D'EAU SECTEURS DE RECHERCHE DATE ET REPARATION	LOCALISATION AUTRES INTERVENTIONS (réparations, purges, renouvellement)	EXISTENCE ET MISE EN OEUVRE D'1 PROGRAMME PLURIANNUEL DE RENOUVELLEMENT CANA	EXISTENCE ET MISE EN OEUVRE D'1 MODELISATION DE RESEAU SUR 50% DU LINEAIRE AU MOINS		
POINTS	10	5	5		0	5	0	0	3	3	0	2	2	0	25	
POINTS MAXI	10	5	10		5	15	10	10	10	10	10	10	10	5	120	

P 103.2 B - LAMPAUL-LOUDALMEZEAU - INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX D'EAU POTABLE

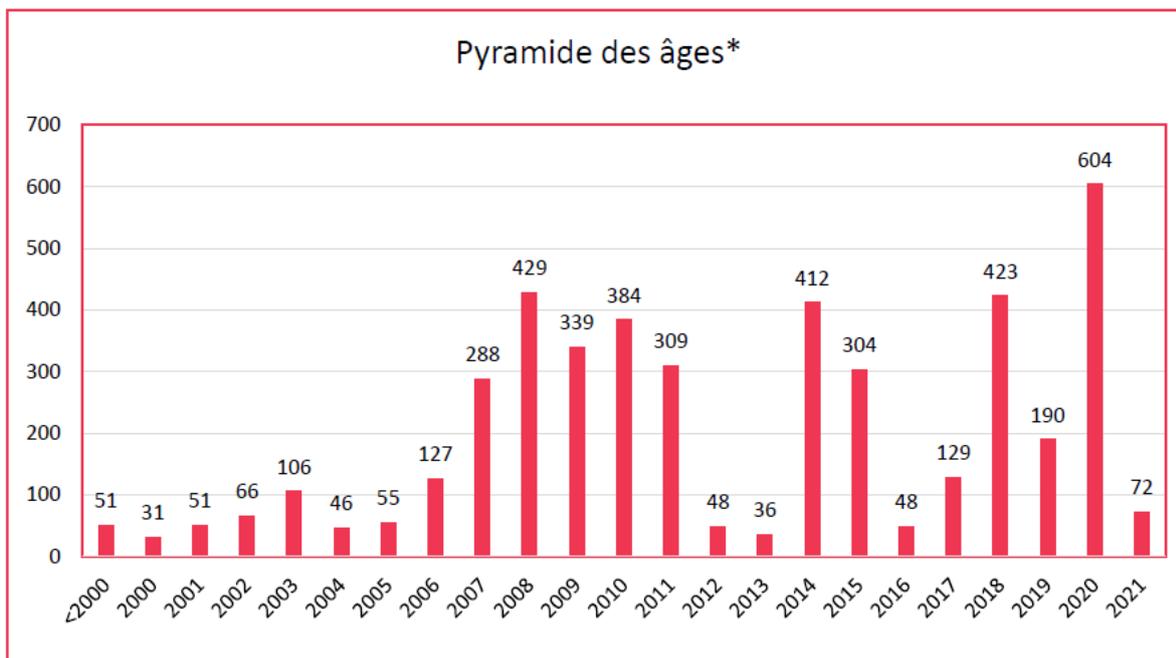
TITRE	A - PLANS DE RESEAU (15 pts)		B - INVENTAIRE DES RESEAUX (30 pts)				C - AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75PTS)								TOTAL
	VP 236	VP 237	VP 238	VP 239	VP 240	VP 241	VP 242	VP 243	VP 244	VP 245	VP 246	VP 247	VP 248	VP 249	
	1°-PLAN RESEAU -	2°-PROCEDURE MAJ	3°-INVENTAIRE RESEAU	4°- MISE A JOUR	5°- % RESEAU AVEC Ø & MATERIAUX	6°-AGE: DATE OU PERIODE	7° - OUVRAGES ANNEXES (RV,PI, VENTOUS, PURGES) & SERVITUDE	8°- INVENTAIRE DES POMPES ET DES EQUIPEMENTS	9° - LOCALISATION DES BRANCHEMENTS	10° CARACTERISTIQUE BRANCHEMENTS	11° - RECHERCHES DE FUITES	12° - INVENTAIRE AUTRE INTER RESEAU:REPA,RENOUV	13° - PLAN DE RENOUVELLEMENT	14°MODELISATION	
DEFINITIONS	EXISTANCE DE PLAN RESEAUX TPT ET DISTRI + OUVRAGES, COMPTEURS GÉNÉRAUX	DÉFINITION D'1 PROCÉDURE DE MISE À JOUR DES PLANS AU MOINS ANNUELLE	EXISTENCE D'1 INVENTAIRE RESEAU AVEC Ø, MATERIAU, CLASSE DE PRECISION	MISE A JOUR DU PLAN ET DE L'INVENTAIRE	INVENTAIRE RESEAU PROPORTION DE L'INFO Ø & MATERIAU	INVENTAIRE RESEAU PROPORTION DE L'INFO SUR L'AGE	ACCESSOIRES & SERVITUDE	EXISTENCE INVENTAIRE POMPE ET EQU ELECTROMECA + MAJ ANNUELLE DE L'INVENTAIRE	LE PLAN DES RESEAU MENTIONNE LA LOCALISATION DES BRANCHEMENTS	INFO : REFERENCE, DATE DE POSE DU COMITPEUR	PERTE D'EAU SECTEURS DE RECHERCHE DATE ET REPARATION	LOCALISATION AUTRES INTERVENTIONS (réparations, purges, renouvellement)	EXISTENCE ET MISE EN OEUVRE D'1 PROGRAMME PLURIANNUEL DE RENOUVELLEMENT CANA	EXISTENCE ET MISE EN OEUVRE D'1 MODELISATION DE RESEAU SUR 50% DU LINEAIRE AU MONS	
POINTS	10	5	5		0	5	0	0	3	3	0	2	2	0	25
POINTS MAXI	10	5	10		5	15	10	10	10	10	10	10	10	5	120

Annexe III : Pyramides âges des compteurs par secteur

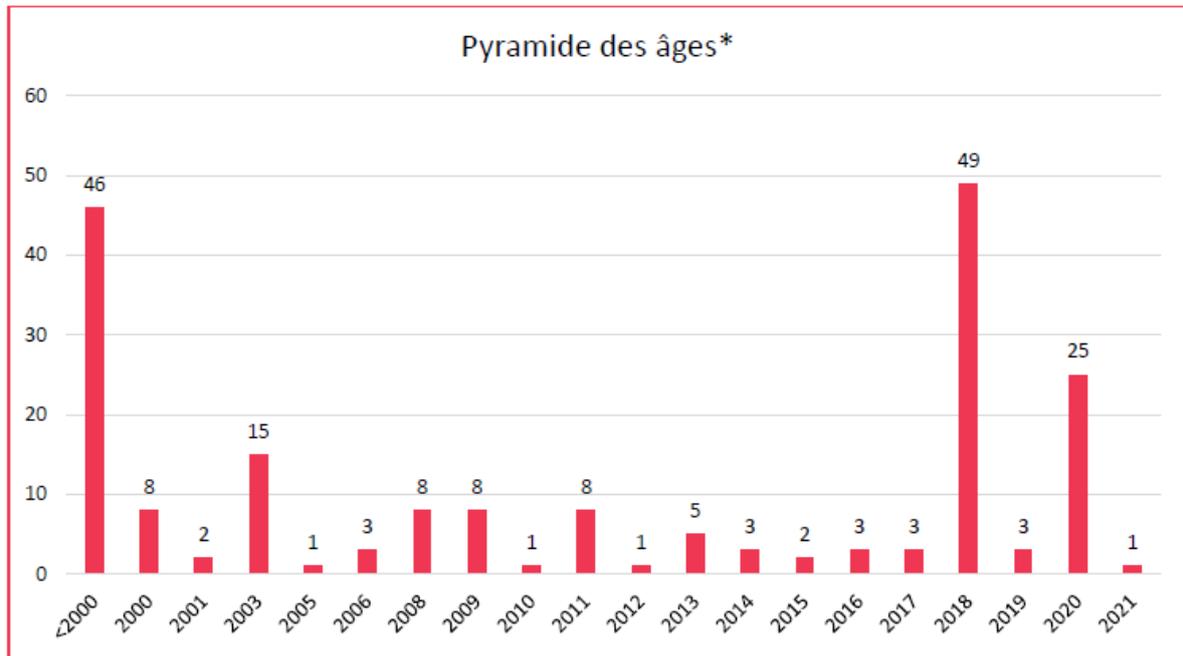
Ex Kermorvan



Ex Chenal du Four



Île de Molène

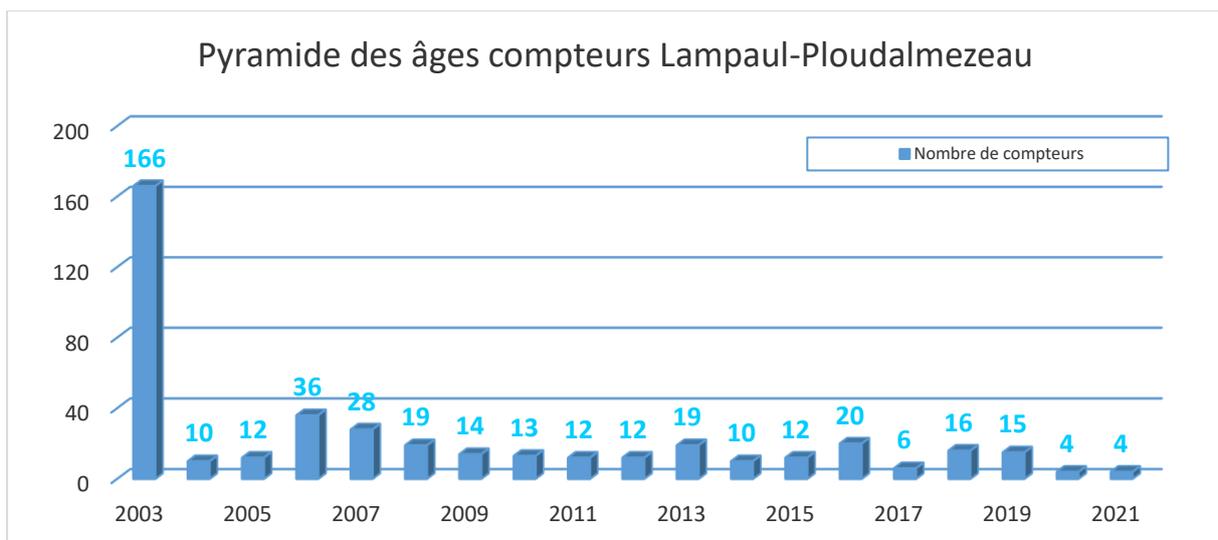


Commune de Ploudalmézeau

Non transmise par le délégataire.

Commune de Lampaul-Ploudalmézeau

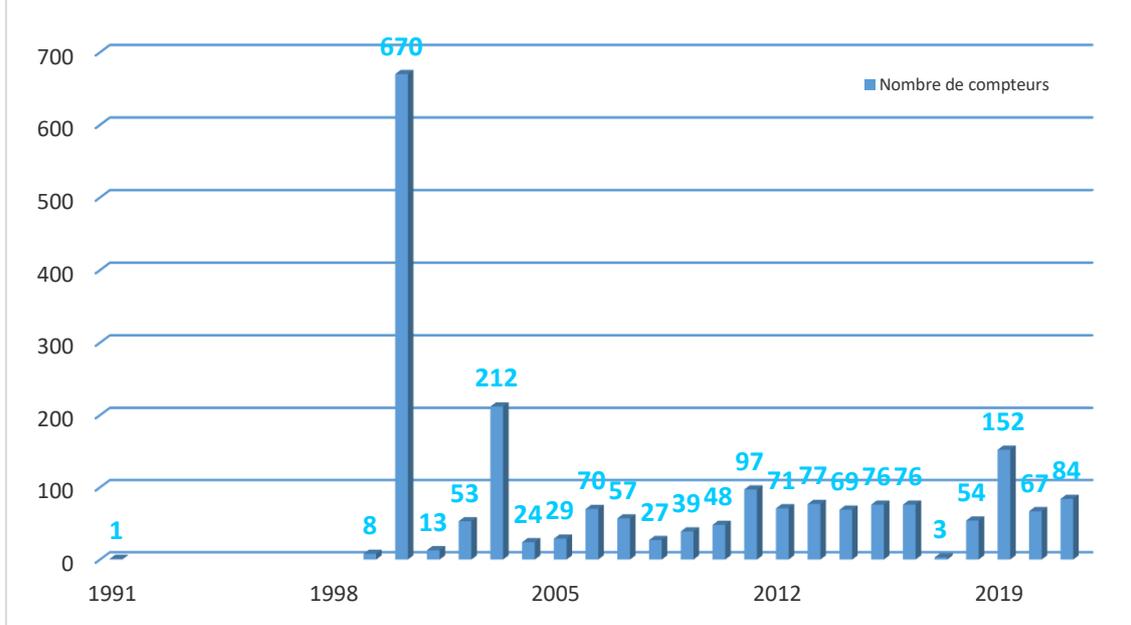
	Ø 00	Ø 015	Ø 020	Ø 025	Ø 030	Ø 040	Ø 060	TOTAL
2003	1	79	73	2	10	1		166
2004		2	8					10
2005		2	9				1	12
2006		5	30	1				36
2007		5	23					28
2008		10	9					19
2009	1	9	3		1			14
2010		5	8					13
2011		1	11					12
2012		3	9					12
2013		5	14					19
2014		2	8					10
2015		2	8	1	1			12
2016		8	10	1	1			20
2017		2	4					6
2018		16						16
2019		14	1					15
2020	1	2	1					4
2021		4						4
TOTAL	3	176	229	5	13	1	1	428



Commune de Milizac-Guipronvel

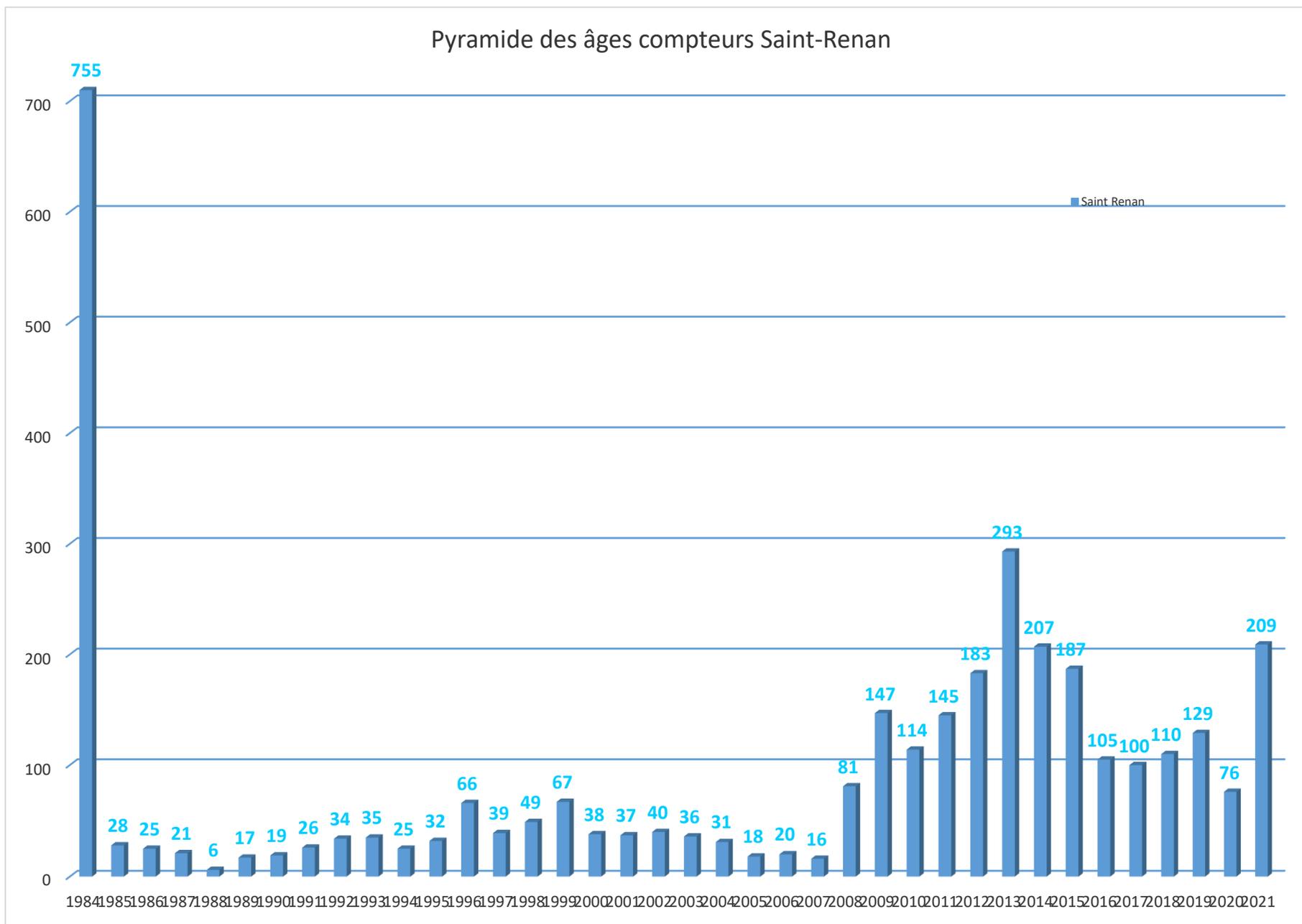
	Ø 00	Ø 015	Ø 020	Ø 040	TOTAL
1991		1			1
1999		8			8
2000	22	647	1		670
2001	3	10			13
2002	3	50			53
2003	7	204		1	212
2004	1	23			24
2005	2	27			29
2006		70			70
2007	1	56			57
2008		27			27
2009		39			39
2010		48			48
2011	1	96			97
2012	3	68			71
2013	22	55			77
2014	4	65			69
2015	4	70	2		76
2016	3	73			76
2017		3			3
2018	1	51	1	1	54
2019	5	135	10	2	152
2020	7	50	9	1	67
2021	1	71	10	2	84
TOTAL	90	1947	33	7	2077

Pyramide des âges compteurs Milizac-Guipronvel



Commune de Saint-Renan

	Ø 00	Ø 015	Ø 020	Ø 025	Ø 30	Ø 32	Ø 040	TOTAL
1984	47	701	6				1	755
1985		28						28
1986	2	23						25
1987	2	19						21
1988	1	5						6
1989	3	14						17
1990		19						19
1991	1	25						26
1992	4	30						34
1993	2	33						35
1994	1	24						25
1995	1	31						32
1996	8	58						66
1997	1	38						39
1998	3	45			1			49
1999		67						67
2000		31			7			38
2001		36			1			37
2002		39					1	40
2003		36						36
2004		31						31
2005		17	1					18
2006		13	1				6	20
2007		12	3				1	16
2008	2	59	19	1				81
2009	1	8	133	1		4		147
2010		7	100	1		6		114
2011		94	48	3				145
2012		128	53	2				183
2013	1	210	75	2	1		4	293
2014	3	200	3				1	207
2015	2	175	9				1	187
2016		98	5	1			1	105
2017		99			1			100
2018	1	106		2			1	110
2019	3	121	3		2			129
2020	5	64	5	2				76
2021	1	200	7				1	209
TOTAL	95	2944	471	15	13	10	18	3566



Annexe IV : Synthèse de l'ARS sur la qualité de l'eau potable

Commune de Lampaul-Ploudalmézeau



Quimper le 13/06/2022

Information sur la qualité de l'eau distribuée en 2021

PAYS D'IROISE COMMUNAUTE

Unité de distribution : LAMPAUL-PLOUDALMEZEAU (RUELLOU)

Dans le cadre du contrôle sanitaire, il a été prélevé, en production et en distribution, 7 échantillons d'eau qui ont été analysés par le laboratoire LABOCEA, agréé par le Ministère de la Santé.

Si la saveur ou la couleur de l'eau du robinet présente un aspect inhabituel, signalez-le à votre distributeur d'eau (coordonnées sur facture).

L'eau n'aime pas stagner !
Après quelques jours d'absence : laissez couler l'eau avant de la boire.

PLOMB :
Dans les immeubles anciens susceptibles d'être équipés de canalisations en plomb, laissez couler l'eau systématiquement avant de la consommer.

Un rapport annuel détaillé est établi par l'ARS : vous pouvez le consulter en mairie.

Les résultats des analyses du contrôle sanitaire effectuées sur le réseau de distribution sont consultables sur internet à l'adresse suivante : www.eaupotable.sante.gouv.fr

EXIGENCES DE QUALITE :
Les limites de qualité réglementaires sont fixées pour des paramètres dont la présence dans l'eau est susceptible de générer des risques immédiats ou à plus long terme pour la santé du consommateur.

Les références de qualité sont des valeurs indicatives établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau et d'évaluation du risque pour la santé des personnes.

RADON :
le radon est un gaz radioactif d'origine naturelle formé à partir du radium présent dans le sol. Etant soluble, une part du radon formé dans le sol se dissout dans l'eau souterraine exploitée pour la production d'eau potable. Entre la référence de qualité (100 Bq/l) et la limite de qualité (1000 Bq/l), la consommation d'eau ne présente pas de risque.

PESTICIDES / METABOLITES
Le contrôle sanitaire 2021 intègre des paramètres supplémentaires pour tenir compte de l'évolution des connaissances et des usages sur la région Bretagne.

organisation de la distribution, origine de l'eau et protection

La gestion de la distribution est assurée par la PAYS D'IROISE COMMUNAUTE. L'eau distribuée dans l'unité LAMPAUL-PLOUDALMEZEAU (RUELLOU) est un mélange de l'eau traitée à la station de Ruellou, provenant du captage d'eau souterraine de Poulloc (à Saint-Pabu), et de l'eau produite par le Syndicat des Eaux du Bas-Léon, prélevée dans l'Aber Wrac'h.

Nom du captage	Protection	avis de l'hydrogéologue	arrêté préfectoral
CAPTAGE POULLOC	Procédure terminée (captage public)	22/11/2003	13/11/2009
PRISE D'EAU BANNIGUEL	Procédure terminée (captage public)	06/05/2003	31/05/2006

qualité de l'eau distribuée

bactériologie :

7 analyses conformes sur
7 réalisées

dureté :

TH moyen de 11 °f
eau peu calcaire

fluor :

l'eau est généralement pauvre en fluor (moins de 0,5 mg/l en moyenne). Le fluor a un rôle efficace pour prévenir l'apparition des caries. Toutefois, avant d'envisager un apport complémentaire en fluor chez l'enfant, il convient de consulter un professionnel de santé.

nitrates :

7 analyses conformes à la limite de qualité de 50 mg/l sur 7 réalisées
teneur maximale : 42 mg/L
teneur moyenne : 39 mg/L

pesticides :

0 analyse conforme sur 6 réalisée à la mise en distribution au réservoir de Ruellou (Saint-Pabu)

Substances en dépassement :
ESA-métolachlore, Glyphosate et AMPA

autres paramètres :

conclusion sanitaire

L'eau distribuée a présenté une bonne qualité bactériologique. Elle a été conforme aux limites de qualité pour les autres paramètres recherchés, à l'exception des paramètres ESA-métolachlore, glyphosate et AMPA. Les non-conformités observées n'ont pas été de nature à induire de risque pour la santé du consommateur.

Pour le directeur général, et par délégation,
Le responsable du département santé-environnement,

signé

Julien CHARBONNEL

Commune de Milizac-Guipronvel (Réservoir de Guipronvel)



Quimper le 13/06/2022

Information sur la qualité de l'eau distribuée en 2021

PAYS D'IROISE COMMUNAUTE

Unité de distribution : GUIPRONVEL (BAS-LÉON)

Dans le cadre du contrôle sanitaire, il a été prélevé, en distribution, 7 échantillons d'eau qui ont été analysés par le laboratoire LABOCEA, agréé par le Ministère de la Santé.

organisation de la distribution, origine de l'eau et protection

La gestion de la distribution est assurée par **PAYS D'IROISE COMMUNAUTE**.
L'eau distribuée dans l'unité GUIPRONVEL (BAS-LEON) est produite par le Syndicat des Eaux du Bas-Léon, à partir de l'eau prélevée dans l'Aber Wrach'h.

Nom du captage	Protection	avis de l'hydrogéologue	arrêté préfectoral
PRISE D'EAU BANNIGUEL	Procédure terminée (captage public)	06/05/2003	31/05/2006

qualité de l'eau distribuée

bactériologie :

7 analyses conformes sur 7 réalisées

dureté :

TH moyen de 13 °f
eau peu calcaire

fluor :

l'eau est généralement pauvre en fluor (moins de 0,5 mg/l en moyenne). Le fluor a un rôle efficace pour prévenir l'apparition des caries. Toutefois, avant d'envisager un apport complémentaire en fluor chez l'enfant, il convient de consulter un professionnel de santé.

nitrates :

7 analyses conformes à la limite de qualité de 50 mg/l sur 7 réalisées
teneur maximale : 35 mg/L
teneur moyenne : 26 mg/L

pesticides :

9 analyses conformes sur 12 réalisées à la mise en distribution à l'usine du Syndicat du Bas-Leon
Substance en dépassement : ESA-métolachlore

autres paramètres :

L'eau distribuée est parfois agressive vis-à-vis des métaux.

conclusion sanitaire

L'eau distribuée a présenté une bonne qualité bactériologique. Elle a été conforme aux limites de qualité pour les autres paramètres recherchés, à l'exception du paramètre ESA-métolachlore. Les non-conformités observées n'ont pas été de nature à induire de risque pour la santé du consommateur.

Pour le directeur général, et par délégation,
Le responsable du département santé-environnement,

signé

Julien CHARBONNEL

Si la saveur ou la couleur de l'eau du robinet présente un aspect inhabituel, signalez-le à votre distributeur d'eau (coordonnées sur facture).

L'eau n'aime pas stagner !
Après quelques jours d'absence : laisser couler l'eau avant de la boire.

PLOMB :
Dans les immeubles anciens susceptibles d'être équipés de canalisations en plomb, laissez couler l'eau systématiquement avant de la consommer.

Un rapport annuel détaillé est établi par l'ARS : vous pouvez le consulter en mairie.

Les résultats des analyses de contrôle sanitaire effectuées sur le réseau de distribution sont consultables sur internet à l'adresse suivante : www.eaupotable.sante.gouv.fr

EXIGENCES DE QUALITE :
Les limites de qualité réglementaires sont fixées pour des paramètres dont la présence dans l'eau est susceptible de générer des risques immédiats ou à plus long terme pour la santé du consommateur.

Les références de qualité sont des valeurs indicatives établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau et d'évaluation du risque pour la santé des personnes.

RADON :
le radon est un gaz radioactif d'origine naturelle formé à partir du radium présent dans le sol. Etant soluble, une part du radon formé dans le sol se dissout dans l'eau souterraine exploitée pour la production d'eau potable. Entre la référence de qualité (100 Bq/l) et la limite de qualité (1000 Bq/l), la consommation d'eau ne présente pas de risque.

PESTICIDES / METABOLITES
Le contrôle sanitaire 2021 intègre des paramètres supplémentaires pour tenir compte de l'évolution des connaissances et des usages sur la région Bretagne.

Commune de Milizac-Guipronvel (Réservoir de Milizac)



Quimper le 13/06/2022

Information sur la qualité de l'eau distribuée en 2021

PAYS D'IROISE COMMUNAUTE

Unité de distribution : MILIZAC (KERVALAN)

Dans le cadre du contrôle sanitaire, il a été prélevé, en production et en distribution, **15** échantillons d'eau qui ont été analysés par le laboratoire LABOCEA, agréé par le Ministère de la Santé.

Si la saveur ou la couleur de l'eau du robinet présente un aspect inhabituel, signalez-le à votre distributeur d'eau (coordonnées sur facture).

L'eau n'aime pas stagner !
Après quelques jours d'absence : laissez couler l'eau avant de la boire.

PLOMB :
Dans les immeubles anciens susceptibles d'être équipés de canalisations en plomb, laissez couler l'eau systématiquement avant de la consommer.

Un rapport annuel détaillé est établi par l'ARS : vous pouvez le consulter en mairie.

Les résultats des analyses de contrôle sanitaire effectuées sur le réseau de distribution sont consultables sur internet à l'adresse suivante : www.eaupotable.sante.gouv.fr

EXIGENCES DE QUALITE :
Les limites de qualité réglementaires sont fixées pour des paramètres dont la présence dans l'eau est susceptible de générer des risques immédiats ou à plus long terme pour la santé du consommateur.

Les références de qualité sont des valeurs indicatives établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau et d'évaluation du risque pour la santé des personnes.

RADON :
le radon est un gaz radioactif d'origine naturelle formé à partir du radium présent dans le sol. Etant soluble, une part du radon formé dans le sol se dissout dans l'eau souterraine exploitée pour la production d'eau potable. Entre la référence de qualité (100 Bq/l) et la limite de qualité (1000 Bq/l), la consommation d'eau ne présente pas de risque.

PESTICIDES / METABOLITES
Le contrôle sanitaire 2021 intègre des paramètres supplémentaires pour tenir compte de l'évolution des connaissances et des usages sur la région Bretagne.

organisation de la distribution, origine de l'eau et protection

La gestion de la distribution est assurée par **PAYS D'IROISE COMMUNAUTE**.
L'eau distribuée dans l'unité MILIZAC (KERVALAN) est un mélange de l'eau traitée à la station de Kervalan, provenant des forages de Pont-Cléau et Langoedec à MILIZAC, et de l'eau produite par le Syndicat des Eaux du Bas-Léon, prélevée dans l'Aber Wrac'h.

Nom du captage	Protection	avis de l'hydrogéologue	arrêté préfectoral
FORAGE LANGOADEC	Procédure terminée (captage public)	25/03/2011	13/12/2012
FORAGE PONT-CLEAU	Procédure terminée (captage public)	03/03/1995	13/12/2012
PRISE D'EAU BANNIGUEL	Procédure terminée (captage public)	06/05/2003	31/05/2006

qualité de l'eau distribuée

bactériologie :

14 analyses conformes sur 15 réalisées

dureté :

TH moyen de 11 °f
eau peu calcaire

fluor :

l'eau est généralement pauvre en fluor (moins de 0,5 mg/l en moyenne). Le fluor a un rôle efficace pour prévenir l'apparition des caries. Toutefois, avant d'envisager un apport complémentaire en fluor chez l'enfant, il convient de consulter un professionnel de santé.

nitrates :

15 analyses conformes à la limite de qualité de 50 mg/l sur 15 réalisées
teneur maximale : 20 mg/L
teneur moyenne : 18 mg/L

pesticides :

1 analyse conforme sur 1
analyse réalisée à la mise en distribution
Limite de qualité : 0,1 µg/l par substance

autres paramètres :

L'eau distribuée est parfois agressive vis-à-vis des métaux.

conclusion sanitaire

L'eau distribuée à Milizac a présenté en 2021 une bonne qualité, à l'exception d'une non-conformité bactériologique ponctuelle, pour laquelle des dispositions immédiates ont été mises en oeuvre pour rétablir la qualité de l'eau. Elle a été conforme aux limites de qualité pour les autres paramètres mesurés.

Pour le directeur général, et par délégation,
Le responsable du département santé-environnement,

signé

Julien CHARBONNEL

Commune de Saint-Renan



Quimper le 05/05/2022

Information sur la qualité de l'eau distribuée en 2021

PAYS D'IROISE COMMUNAUTE

Unité de distribution : SAINT-RENAN (KERLÉGUER)

Si la saveur ou la couleur de l'eau du robinet présente un aspect inhabituel, signalez-le à votre distributeur d'eau (coordonnées sur facture).

L'eau n'aime pas stagner !
Après quelques jours d'absence : laissez couler l'eau avant de la boire.

PLOMB :
Dans les immeubles anciens susceptibles d'être équipés de canalisations en plomb, laissez couler l'eau systématiquement avant de la consommer.

Un rapport annuel détaillé est établi par l'ARS : vous pouvez le consulter en mairie.

Les résultats des analyses de contrôle sanitaire effectuées sur le réseau de distribution sont consultables sur internet à l'adresse suivante : www.eaupotable.sante.gouv.fr

EXIGENCES DE QUALITE :
Les limites de qualité réglementaires sont fixées pour des paramètres dont la présence dans l'eau est susceptible de générer des risques immédiats ou à plus long terme pour la santé du consommateur.

Les références de qualité sont des valeurs indicatives établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau et d'évaluation du risque pour la santé des personnes.

RADON :
le radon est un gaz radioactif d'origine naturelle formé à partir du radium présent dans le sol. Etant soluble, une part du radon formé dans le sol se dissout dans l'eau souterraine exploitée pour la production d'eau potable. Entre la référence de qualité (100 Bq/l) et la limite de qualité (1000 Bq/l), la consommation d'eau ne présente pas de risque.

PESTICIDES / METABOLITES
Le contrôle sanitaire 2021 intègre des paramètres supplémentaires pour tenir compte de l'évolution des connaissances et des usages sur la région Bretagne.

Dans le cadre du contrôle sanitaire, il a été prélevé, en production et en distribution, **16** échantillons d'eau qui ont été analysés par le laboratoire LABOCEA, agréé par le Ministère de la Santé.

organisation de la distribution, origine de l'eau et protection

La gestion de la distribution est assurée par **PAYS D'IROISE COMMUNAUTE**.

L'eau distribuée dans l'unité SAINT-RENAN (KERLEGUER) est produite par l'usine de traitement de Kerleguer (de Brest Métropole), à partir de l'eau prélevée dans la rivière Penfeld.

Nom du captage	Protection	avis de l'hydrogéologue	arrêté préfectoral
PRISE D'EAU KERLEGUER	Procédure terminée (captage public)	30/04/2007	28/11/2011

qualité de l'eau distribuée

bactériologie :

16 analyses conformes sur
16 réalisées

dureté :

TH moyen de 12 °f
eau peu calcaire

fluor :

l'eau est généralement pauvre en fluor (moins de 0,5 mg/l en moyenne). Le fluor a un rôle efficace pour prévenir l'apparition des caries. Toutefois, avant d'envisager un apport complémentaire en fluor chez l'enfant, il convient de consulter un professionnel de santé.

nitrates :

16 analyses conformes à la limite de qualité de 50 mg/l sur 16 réalisées
teneur maximale : 25 mg/L
teneur moyenne : 20 mg/L

pesticides :

2 analyses conformes sur 10 analyses réalisées l'usine de Kerleguer (Brest Métropole)

substance en dépassement : ESA-métolachlore

autres paramètres :

L'eau distribuée est parfois agressive vis-à-vis des métaux.

conclusion sanitaire

L'eau distribuée a présenté une bonne qualité bactériologique. Elle a été conforme aux limites de qualité pour les autres paramètres recherchés, à l'exception du paramètre ESA-métolachlore. Les non-conformités observées n'ont pas été de nature à induire de risque pour la santé du consommateur.

Pour le directeur général, et par délégation,
Le responsable du département santé-environnement,

Signé

Julien CHARBONNEL

Ex Chenal du Four



Quimper le 05/05/2022

Information sur la qualité de l'eau distribuée en 2021

PAYS D'IROISE COMMUNAUTE - Gestion Eau du Ponant

Unité de distribution : KERGOADES (KERLEGUER)

Si la saveur ou la couleur de l'eau du robinet présente un aspect inhabituel, signalez-le à votre distributeur d'eau (coordonnées sur facture).

L'eau n'aime pas stagner !
Après quelques jours d'absence : laissez couler l'eau avant de la boire.

PLOMB :
Dans les immeubles anciens susceptibles d'être équipés de canalisations en plomb, laissez couler l'eau systématiquement avant de la consommer.

Un rapport annuel détaillé est établi par l'ARS : vous pouvez le consulter en mairie.

Les résultats des analyses de contrôle sanitaire effectuées sur le réseau de distribution sont consultables sur internet à l'adresse suivante : www.eaupotable.sante.gouv.fr

EXIGENCES DE QUALITE :
Les limites de qualité réglementaires sont fixées pour des paramètres dont la présence dans l'eau est susceptible de générer des risques immédiats ou à plus long terme pour la santé du consommateur.

Les références de qualité sont des valeurs indicatives établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau et d'évaluation du risque pour la santé des personnes.

RADON :
le radon est un gaz radioactif d'origine naturelle formé à partir du radium présent dans le sol. Etant soluble, une part du radon formé dans le sol se dissout dans l'eau souterraine exploitée pour la production d'eau potable. Entre la référence de qualité (100 Bq/l) et la limite de qualité (1000 Bq/l), la consommation d'eau ne présente pas de risque.

PESTICIDES / METABOLITES
Le contrôle sanitaire 2021 intègre des paramètres supplémentaires pour tenir compte de l'évolution des connaissances et des usages sur la région Bretagne.

Dans le cadre du contrôle sanitaire, il a été prélevé, en production et en distribution, 11 échantillons d'eau qui ont été analysés par le laboratoire LABOCEA, agréé par le Ministère de la Santé.

organisation de la distribution, origine de l'eau et protection

La gestion de la distribution est assurée par la **SPL EAU DU PONANT**.

L'eau distribuée dans l'unité KERGOADES (KERLEGUER) soit Brélès,

Plourin et Lanildut en été, est produite par l'usine de traitement de Kerleguer (de Brest Métropole), à partir de l'eau prélevée dans la rivière Penfeld.

Nom du captage	Protection	avis de l'hydrogéologue	arrêté préfectoral
PRISE D'EAU KERLEGUER	Procédure terminée (captage public)	30/04/2007	28/11/2011

qualité de l'eau distribuée

bactériologie :

11 analyses conformes sur
11 réalisées

dureté :

TH moyen de 12 °f
eau peu calcaire

fluor :

l'eau est généralement pauvre en fluor (moins de 0,5 mg/l en moyenne). Le fluor a un rôle efficace pour prévenir l'apparition des caries. Toutefois, avant d'envisager un apport complémentaire en fluor chez l'enfant, il convient de consulter un professionnel de santé.

nitrates :

11 analyses conformes à la
limite de qualité de 50 mg/l
sur 11 réalisées
teneur maximale : 25 mg/L
teneur moyenne : 20 mg/L

pesticides :

2 analyses conformes sur 10
analyses réalisées l'usine de Kerleguer (Brest Métropole)

substance en dépassement : ESA-métolachlore

autres paramètres :

L'eau distribuée est parfois agressive vis-à-vis des métaux.

conclusion sanitaire

L'eau distribuée a présenté une bonne qualité bactériologique. Elle a été conforme aux limites de qualité pour les autres paramètres recherchés, à l'exception du paramètre ESA-métolachlore. Les non-conformités observées n'ont pas été de nature à induire de risque pour la santé du consommateur.

Pour le directeur général, et par délégation,
Le responsable du département santé-environnement,

Signature

Julien CHARBONNEL

Information sur la qualité de l'eau distribuée en 2021

PAYS D'IROISE COMMUNAUTE - Gestion Eau du Ponant

Unité de distribution : TRAON_

Dans le cadre du contrôle sanitaire, il a été prélevé, en production et en distribution, **14** échantillons d'eau qui ont été analysés par le laboratoire LABOCEA, agréé par le Ministère de la Santé.

organisation de la distribution, origine de l'eau et protection

La gestion de la distribution est assurée par **SPL EAU DU PONANT**. L'eau de l'unité TRAON alimentant Landunvez, Porspoder et Lanildut en hiver, est un mélange de l'eau traitée à la station de Traon, provenant du captage du Traon et du forage de Kerenneur (à Landunvez), et de l'eau produite par l'usine de traitement de Kerleguer (de Brest Métropole), à partir de l'eau prélevée dans la rivière Penfeld.

Nom du captage	Protection	avis de l'hydrogéologue	arrêté préfectoral
CAPTAGE TRAON	Procédure en cours	15/06/2011	
FORAGE KERENNEUR	Procédure en cours	30/12/2010	
PRISE D'EAU KERLEGUER	Procédure terminée (captage public)	30/04/2007	28/11/2011

qualité de l'eau distribuée

bactériologie :

14 analyses conformes sur
14 réalisées

dureté :

TH moyen de 15 °f
eau peu calcaire

fluor :

l'eau est généralement pauvre en fluor (moins de 0,5 mg/l en moyenne). Le fluor a un rôle efficace pour prévenir l'apparition des caries. Toutefois, avant d'envisager un apport complémentaire en fluor chez l'enfant, il convient de consulter un professionnel de santé.

nitrate :

14 analyses conformes à la limite de qualité de 50 mg/l sur 14 réalisées
teneur maximale : 44 mg/L
teneur moyenne : 36 mg/L

pesticides :

0 analyse conforme sur 1
analyse réalisée à la mise en distribution

substance en dépassement : ESA-métolachlore

autres paramètres :

L'eau distribuée est parfois agressive vis-à-vis des métaux.

conclusion sanitaire

L'eau distribuée a présenté une bonne qualité bactériologique. Elle a été conforme aux limites de qualité pour les autres paramètres recherchés, à l'exception du paramètre ESA-métolachlore. Les non-conformités observées n'ont pas été de nature à induire de risque pour la santé du consommateur.

Pour le directeur général, et par délégation,
Le responsable du département santé-environnement,

Signé

Julien CHARBONNEL

Si la saveur ou la couleur de l'eau du robinet présente un aspect inhabituel, signalez-le à votre distributeur d'eau (coordonnées sur facture).

L'eau n'aime pas stagner !
Après quelques jours d'absence : laissez couler l'eau avant de la boire.

PLOMB :
Dans les immeubles anciens susceptibles d'être équipés de canalisations en plomb, laissez couler l'eau systématiquement avant de la consommer.

Un rapport annuel détaillé est établi par l'ARS : vous pouvez le consulter en mairie.

Les résultats des analyses du contrôle sanitaire effectuées sur le réseau de distribution sont consultables sur internet à l'adresse suivante : www.eaupotable.sante.gouv.fr

EXIGENCES DE QUALITE :
Les limites de qualité réglementaires sont fixées pour des paramètres dont la présence dans l'eau est susceptible de générer des risques immédiats ou à plus long terme pour la santé du consommateur.

Les références de qualité sont des valeurs indicatives établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau et d'évaluation du risque pour la santé des personnes.

RADON :
le radon est un gaz radioactif d'origine naturelle formé à partir du radium présent dans le sol. Etant soluble, une part du radon formé dans le sol se dissout dans l'eau souterraine exploitée pour la production d'eau potable. Entre la référence de qualité (100 Bq/l) et la limite de qualité (1000 Bq/l), la consommation d'eau ne présente pas de risque.

PESTICIDES / METABOLITES
Le contrôle sanitaire 2021 intègre des paramètres supplémentaires pour tenir compte de l'évolution des connaissances et des usages sur la région Bretagne.

Ex Kermorvan



Quimper le 01/06/2022

Information sur la qualité de l'eau distribuée en 2021

PAYS D'IROISE COMMUNAUTE - Gestion Eau du Ponant

Unité de distribution : KERMORVAN_

Dans le cadre du contrôle sanitaire, il a été prélevé, en production et en distribution, 40 échantillons d'eau qui ont été analysés par le laboratoire LABOCEA, agréé par le Ministère de la Santé.

organisation de la distribution, origine de l'eau et protection

La gestion de la distribution est assurée par la **SPL EAU DU PONANT**.
L'eau de l'unité KERMORVAN alimentant Le Conquet, Lampaul-Plouarzel, Plouarzel, Ploumoguier, Trébabu, Plougonvelin et partiellement Locmaria-Plouzané (Porsmilin et Trégana), est produite par l'usine de traitement de Kermorvan (à Trebabu), à partir de l'eau prélevée dans la retenue d'eau de Kermorvan.

Nom du captage	Protection	avis de l'hydrogéologue	arrêté préfectoral
PRISE D'EAU KERMORVAN	Procédure en cours de révision	26/08/1984	02/09/1987

qualité de l'eau distribuée

bactériologie :

31 analyses conformes sur 31 réalisées

dureté :

TH moyen de 18 °f
eau peu calcaire

fluor :

l'eau est généralement pauvre en fluor (moins de 0,5 mg/l en moyenne). Le fluor a un rôle efficace pour prévenir l'apparition des caries. Toutefois, avant d'envisager un apport complémentaire en fluor chez l'enfant, il convient de consulter un professionnel de santé.

nitrites :

31 analyses conformes à la limite de qualité de 50 mg/l sur 31 réalisées
teneur maximale : 41 mg/L
teneur moyenne : 22 mg/L

pesticides :

1 analyses conformes sur 5 analyses réalisées à la mise en distribution
substance en dépassement : ESA-métolachlore

autres paramètres :

conclusion sanitaire

L'eau distribuée a présenté une bonne qualité bactériologique. Elle a été conforme aux limites de qualité pour les autres paramètres recherchés, à l'exception du paramètre ESA-métolachlore. Les non-conformités observées n'ont pas été de nature à induire de risque pour la santé du consommateur.

Pour le directeur général, et par délégation,
Le responsable du département santé-environnement,

Signé

Julien CHARBONNEL

Si la saveur ou la couleur de l'eau du robinet présente un aspect inhabituel, signalez-le à votre distributeur d'eau (coordonnées sur facture).

L'eau n'aime pas stagner !
Après quelques jours d'absence : laissez couler l'eau avant de la boire.

PLOMB :
Dans les immeubles anciens susceptibles d'être équipés de canalisations en plomb, laissez couler l'eau systématiquement avant de la consommer.

Un rapport annuel détaillé est établi par l'ARS : vous pouvez le consulter en mairie.

Les résultats des analyses de contrôle sanitaire effectuées sur le réseau de distribution sont consultables sur internet à l'adresse suivante : www.eaupotable.sante.gouv.fr

EXIGENCES DE QUALITE :
Les limites de qualité réglementaires sont fixées pour des paramètres dont la présence dans l'eau est susceptible de générer des risques immédiats ou à plus long terme pour la santé du consommateur.

Les références de qualité sont des valeurs indicatives établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau et d'évaluation du risque pour la santé des personnes.

RADON :
le radon est un gaz radioactif d'origine naturelle formé à partir du radium présent dans le sol. Etant soluble, une part du radon formé dans le sol se dissout dans l'eau souterraine exploitée pour la production d'eau potable. Entre la référence de qualité (100 Bq/l) et la limite de qualité (1000 Bq/l), la consommation d'eau ne présente pas de risque.

PESTICIDES / METABOLITES
Le contrôle sanitaire 2021 intègre des paramètres supplémentaires pour tenir compte de l'évolution des connaissances et des usages sur la région Bretagne.

Quimper le 01/06/2022

Information sur la qualité de l'eau distribuée en 2021

PAYS D'IROISE COMMUNAUTE - Gestion Eau du Ponant

Unité de distribution : BREDEGUE_

Dans le cadre du contrôle sanitaire, il a été prélevé, en production et en distribution, 14 échantillons d'eau qui ont été analysés par le laboratoire LABOCEA, agréé par le Ministère de la Santé.

organisation de la distribution, origine de l'eau et protection

La gestion de la distribution est assurée par la **SPL EAU DU PONANT**. L'eau distribuée dans l'unité BREDEGUE alimentant Locmaria-Plouzané, (à l'exception des secteurs de Porsmillin et Trégana) est un mélange de l'eau produite par l'usine de traitement de Kermorvan (à Trebabu), à partir de l'eau prélevée dans la retenue d'eau de Kermorvan avec l'eau distribuée dans l'unité de Petit-Paris de Brest Métropole.

Nom du captage	Protection	avis de l'hydrogéologue	arrêté préfectoral
PRISE D'EAU KERMORVAN	Procédure en cours de révision	26/08/1984	02/09/1987
PRISE D'EAU PONT-AR-BLED	Procédure terminée (captage public)	18/07/2013	19/08/2016
PRISE D'EAU COSTOUR	Procédure terminée (captage public)	12/12/2009	19/03/2014
PRISE D'EAU MOULIN DE KERHUON	Procédure terminée (captage public)	12/12/2009	19/03/2014

qualité de l'eau distribuée

bactériologie :

14 analyses conformes sur 14 réalisées

dureté :

TH moyen de 17 °f
eau peu calcaire

fluor :

l'eau est généralement pauvre en fluor (moins de 0,5 mg/l en moyenne). Le fluor a un rôle efficace pour prévenir l'apparition des caries. Toutefois, avant d'envisager un apport complémentaire en fluor chez l'enfant, il convient de consulter un professionnel de santé.

nitrates :

14 analyses conformes à la limite de qualité de 50 mg/l sur 14 réalisées
teneur maximale : 38 mg/L
teneur moyenne : 24 mg/L

pesticides :

1 analyse conforme sur 1
analyse réalisée à la mise en distribution

autres paramètres :

conclusion sanitaire

L'eau distribuée a présenté une bonne qualité bactériologique. Elle a été conforme aux limites de qualité pour les autres paramètres recherchés.

Pour le directeur général, et par délégation,
Le responsable du département santé-environnement,

signé

Julien CHARBONNEL

Si la saveur ou la couleur de l'eau du robinet présente un aspect inhabituel, signalez-le à votre distributeur d'eau (coordonnées sur facture).

L'eau n'aime pas stagner !
Après quelques jours d'absence : laissez couler l'eau avant de la boire.

PLOMB :
Dans les immeubles anciens susceptibles d'être équipés de canalisations en plomb, laissez couler l'eau systématiquement avant de la consommer.

Un rapport annuel détaillé est établi par l'ARS : vous pouvez le consulter en mairie.

Les résultats des analyses de contrôle sanitaire effectuées sur le réseau de distribution sont consultables sur internet à l'adresse suivante : www.eaupotable.sante.gouv.fr

EXIGENCES DE QUALITE :
Les limites de qualité réglementaires sont fixées pour des paramètres dont la présence dans l'eau est susceptible de générer des risques immédiats ou à plus long terme pour la santé du consommateur.

Les références de qualité sont des valeurs indicatives établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau et d'évaluation du risque pour la santé des personnes.

RADON :
le radon est un gaz radioactif d'origine naturelle formé à partir du radium présent dans le sol. Etant soluble, une part du radon formé dans le sol se dissout dans l'eau souterraine exploitée pour la production d'eau potable. Entre la référence de qualité (100 Bq/l) et la limite de qualité (1000 Bq/l), la consommation d'eau ne présente pas de risque.

PESTICIDES / METABOLITES
Le contrôle sanitaire 2021 intègre des paramètres supplémentaires pour tenir compte de l'évolution des connaissances et des usages sur la région Bretagne.

Commune de Ploudalmézeau



Quimper le 13/06/2022

Information sur la qualité de l'eau distribuée en 2021

PAYS D'IROISE COMMUNAUTÉ - Gestion SUEZ

Unité de distribution : PLOUDALMEZEAU (BAS-LÉON)

Dans le cadre du contrôle sanitaire, il a été prélevé, en distribution, 14 échantillons d'eau qui ont été analysés par le laboratoire LABOCEA, agréé par le Ministère de la Santé.

organisation de la distribution, origine de l'eau et protection

La gestion de la distribution est assurée par la SUEZ EAU FRANCE.

L'eau distribuée à Ploudalmézeau est produite par l'usine du syndicat du Bas-Leon, à Kernilis, et prélevée dans la rivière Aber-Wrac'h.

Nom du captage	Protection	avis de l'hydrogéologue	arrêté préfectoral
PRISE D'EAU BANNIGUEL	Procédure terminée (captage public)	06/05/2003	31/05/2006

qualité de l'eau distribuée

bactériologie :

14 analyses conformes sur
14 réalisées

dureté :

TH moyen de 13 °f
eau peu calcaire

fluor :

l'eau est généralement pauvre en fluor (moins de 0,5 mg/l en moyenne). Le fluor a un rôle efficace pour prévenir l'apparition des caries. Toutefois, avant d'envisager un apport complémentaire en fluor chez l'enfant, il convient de consulter un professionnel de santé.

nitrates :

14 analyses conformes à la limite de qualité de 50 mg/l sur 14 réalisées
teneur maximale : 35 mg/L
teneur moyenne : 25 mg/L

pesticides :

9 analyses conformes sur 12 analyses réalisées à la mise en distribution à l'usine du Bas-Leon
substance en dépassement : ESA-métolachlore

autres paramètres :

L'eau distribuée est parfois agressive vis-à-vis des métaux.

conclusion sanitaire

L'eau distribuée a présenté une bonne qualité bactériologique. Elle a été conforme aux limites de qualité pour les autres paramètres recherchés, à l'exception du paramètre ESA-métolachlore. Les non-conformités observées n'ont pas été de nature à induire de risque pour la santé du consommateur.

Pour le directeur général, et par délégation,
Le responsable du département santé-environnement,


Julien CHARBONNEL

Si la saveur ou la couleur de l'eau du robinet présente un aspect inhabituel, signalez-le à votre distributeur d'eau (coordonnées sur facture).

L'eau n'aime pas stagner !
Après quelques jours d'absence : laissez couler l'eau avant de la boire.

PLOMB :
Dans les immeubles anciens susceptibles d'être équipés de canalisations en plomb, laissez couler l'eau systématiquement avant de la consommer.

Un rapport annuel détaillé est établi par l'ARS : vous pouvez le consulter en mairie.

Les résultats des analyses du contrôle sanitaire effectuées sur le réseau de distribution sont consultables sur internet à l'adresse suivante : www.eaupotable.santé.gouv.fr

EXIGENCES DE QUALITE :
Les limites de qualité réglementaires sont fixées pour des paramètres dont la présence dans l'eau est susceptible de générer des risques immédiats ou à plus long terme pour la santé du consommateur.

Les références de qualité sont des valeurs indicatives établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau et d'évaluation du risque pour la santé des personnes.

RADON :
le radon est un gaz radioactif d'origine naturelle formé à partir du radium présent dans le sol. Etant soluble, une part du radon formé dans le sol se dissout dans l'eau souterraine exploitée pour la production d'eau potable. Entre la référence de qualité (100 Bq/l) et la limite de qualité (1000 Bq/l), la consommation d'eau ne présente pas de risque.

PESTICIDES / METABOLITES
Le contrôle sanitaire 2021 intègre des paramètres supplémentaires pour tenir compte de l'évolution des connaissances et des usages sur la région Bretagne.

Île de Molène



Quimper le 01/06/2022

Information sur la qualité de l'eau distribuée en 2021

PAYS D'IROISE COMMUNAUTE - Gestion Eau du Ponant

Unité de distribution : MOLENE_

Dans le cadre du contrôle sanitaire, il a été prélevé, en production et en distribution, **10** échantillons d'eau qui ont été analysés par le laboratoire LABOCEA, agréé par le Ministère de la Santé.

organisation de la distribution, origine de l'eau et protection

La gestion de la distribution est assurée par la **SPL EAU DU PONANT**.

L'eau traitée et distribuée sur l'ILE MOLENE provient essentiellement de l'eau de pluie récupérée par l'impluvium, avec, en appoint, des eaux souterraines prélevées par trois forages.

Nom du captage	Protection	avis de l'hydrogéologue	arrêté préfectoral
IMPLUVIUM	Procédure terminée (captage public)	27/03/2006	29/12/2008
FORAGE F1 MOLENE	Procédure terminée (captage public)	27/03/2006	29/12/2008
FORAGE F2 MOLENE	Procédure terminée (captage public)	27/03/2006	29/12/2008
FORAGE F3 MOLENE	Procédure terminée (captage public)	27/03/2006	29/12/2008

qualité de l'eau distribuée

bactériologie :

10 analyses conformes sur
10 réalisées

dureté :

TH moyen de 15 °f
eau peu calcaire

fluor :

l'eau est généralement pauvre en fluor (moins de 0,5 mg/l en moyenne). Le fluor a un rôle efficace pour prévenir l'apparition des caries. Toutefois, avant d'envisager un apport complémentaire en fluor chez l'enfant, il convient de consulter un professionnel de santé.

nitrates :

10 analyses conformes à la limite de qualité de 50 mg/l sur 10 réalisées
teneur maximale : 42 mg/L
teneur moyenne : 24 mg/L

pesticides :

aucune analyse réalisée en 2021 à la mise en distribution

autres paramètres :

Non-respect de la référence de qualité de 2 mg/l pour le carbone organique total dans 8 analyses sur 10 - concentration maximale 5 mg/l.

conclusion sanitaire

L'eau distribuée a présenté une bonne qualité bactériologique. Elle a été conforme aux limites de qualité pour les autres paramètres recherchés.

Pour le directeur général, et par délégation,
Le responsable du département santé-environnement,

Signé

Julien CHARBONNEL

Si la saveur ou la couleur de l'eau du robinet présente un aspect inhabituel, signalez-le à votre distributeur d'eau (coordonnées sur facture).

L'eau n'aime pas stagner !
Après quelques jours d'absence : laisser couler l'eau avant de la boire.

PLOMB :
Dans les immeubles anciens susceptibles d'être équipés de canalisations en plomb, laisser couler l'eau systématiquement avant de la consommer.

Un rapport annuel détaillé est établi par l'ARS : vous pouvez le consulter en mairie.

Les résultats des analyses du contrôle sanitaire effectuées sur le réseau de distribution sont consultables sur internet à l'adresse suivante : www.eaupotable.sante.gouv.fr

EXIGENCES DE QUALITE :
Les limites de qualité réglementaires sont fixées pour des paramètres dont la présence dans l'eau est susceptible de générer des risques immédiats ou à plus long terme pour la santé du consommateur.

Les références de qualité sont des valeurs indicatives établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau et d'évaluation du risque pour la santé des personnes.

RADON :
le radon est un gaz radioactif d'origine naturelle formé à partir du radium présent dans le sol. Etant soluble, une part du radon formé dans le sol se dissout dans l'eau souterraine exploitée pour la production d'eau potable. Entre la référence de qualité (100 Bq/l) et la limite de qualité (1000 Bq/l), la consommation d'eau ne présente pas de risque.

PESTICIDES / METABOLITES
Le contrôle sanitaire 2021 intègre des paramètres supplémentaires pour tenir compte de l'évolution des connaissances et des usages sur la région Bretagne.

Annexe V : Notice d'information de l'Agence de l'Eau

Édition mars 2022
CHIFFRES 2021

L'agence de l'eau vous informe



POURQUOI DES REDEVANCES ?

Les redevances des agences de l'eau sont des recettes fiscales environnementales perçues auprès de ceux qui utilisent l'eau et qui en altèrent la qualité et la disponibilité (consommateurs, activités économiques).

Les agences de l'eau redistribuent cet argent collecté sous forme d'aides pour mettre aux normes les stations d'épuration, fiabiliser les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions d'origine agricole, améliorer le fonctionnement naturel des rivières...

Au travers du prix de l'eau, chaque habitant contribue à ces actions au service de l'intérêt commun et de la préservation de l'environnement et du cadre de vie.

LE SAVIEZ-VOUS ?

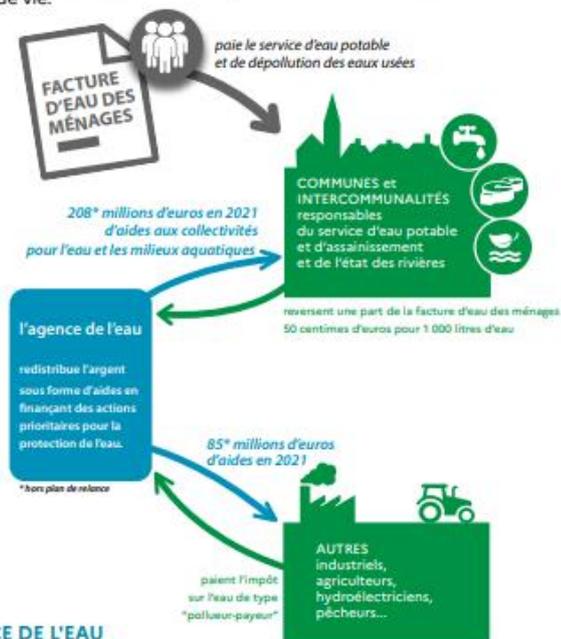
Vous pouvez retrouver le prix de l'eau de votre commune sur : www.services.eaufrance.fr

Les composantes du prix de l'eau :

- le service de distribution de l'eau potable (abonnement, consommation)
- le service de collecte et de traitement des eaux usées
- les redevances de l'agence de l'eau
- les contributions aux organismes publics (OFB, VNF...) et l'éventuelle TVA

Le prix moyen de l'eau en Loire-Bretagne est de 4,37 euros TTC par m³ (Sispea - données agrégées disponibles - 2019).

www.services.eaufrance.fr/docu/SISPEA_video.mp4



NOTE D'INFORMATION DE L'AGENCE DE L'EAU

Document à joindre au RPQS - Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

L'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales, modifié par la loi n°2016-1087 du 8 août 2016 - art.31, impose à **la/le maire ou à la/le président-e de l'établissement public de coopération intercommunale** l'obligation de présenter à son assemblée délibérante un RPQS - rapport annuel sur le prix et la qualité du service public - destiné notamment à l'information des usagers. Ce rapport (RPQS) est présenté au plus tard dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné. La/le maire ou La/le président-e de l'établissement public de coopération intercommunale y **joint la présente note d'information établie chaque année par l'agence de l'eau** ou l'office de l'eau sur les redevances figurant sur la facture d'eau des abonnés et sur la réalisation de son programme pluriannuel d'intervention. **RPQS - des réponses à vos questions** : <https://www.services.eaufrance.fr/gestion/rpq/vos-questions>

NOTE D'INFORMATION DE L'AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE
Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

Ed. mars 2022

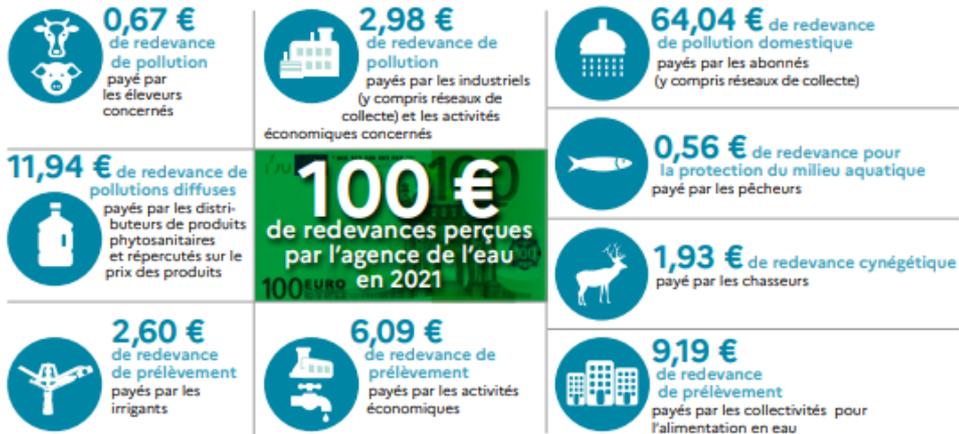
1

D'OÙ PROVIENNENT LES REDEVANCES 2021 ?

En 2021, le montant global des redevances (tous usages de l'eau confondus) perçues par l'agence de l'eau s'est élevé à plus de 382 millions d'euros dont plus de 279 millions en provenance de la facture d'eau.

recettes / redevances

Qui paie quoi à l'agence de l'eau pour 100 € de redevances en 2021 ?
(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 €) - source agence de l'eau Loire-Bretagne

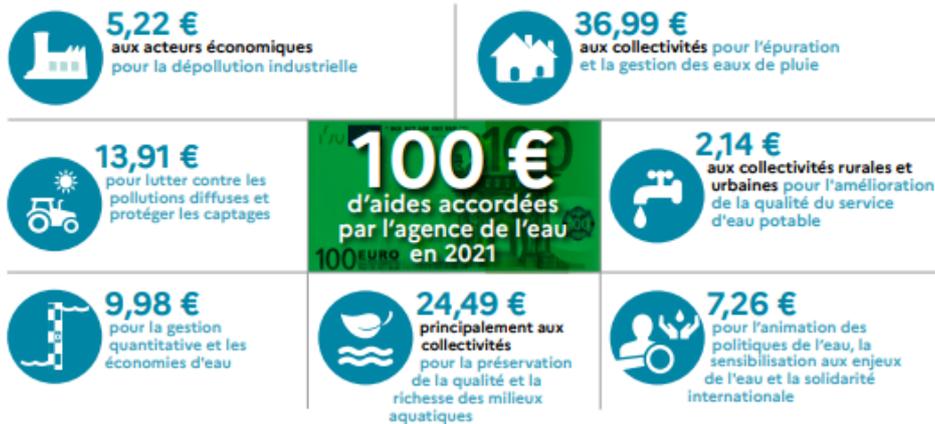


À QUOI SERVENT LES REDEVANCES ?

Grâce à ces redevances, l'agence de l'eau apporte, dans le cadre de son programme d'intervention, des concours financiers (subventions) aux personnes publiques (collectivités territoriales...) ou privées (acteurs industriels, agricoles, associatifs...) qui réalisent des actions ou projets d'intérêt commun au bassin ayant pour finalité la gestion équilibrée des ressources en eau. Ces aides réduisent d'autant l'impact des investissements des collectivités, en particulier, sur le prix de l'eau.

interventions / aides

Comment se répartissent les aides pour la protection des ressources en eau pour 100 € d'aides en 2021 ? (valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 € d'aides en 2021) - source agence de l'eau Loire-Bretagne. 2021 est la troisième année du 11^e programme d'intervention (2019-2024) de l'agence de l'eau.



En 2021, sur 100 euros d'aides, 11,57 euros sont destinés à la solidarité envers les communes rurales. Avec France Relance (État), l'agence a consacré 43,7 millions d'euros supplémentaires pour les investissements dans le domaine de l'eau.

ACTIONS AIDÉES PAR L'AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE EN 2021

L'année 2021 marque la troisième année du 11^e programme d'intervention de l'agence de l'eau Loire-Bretagne et de son contrat d'objectif et de performance 2019-2024 signé avec l'État. Des indicateurs annuels permettent de mesurer et suivre les efforts des maîtres d'ouvrage et de l'agence de l'eau en faveur des ressources en eau et des milieux aquatiques.

EN 2021...



* MAEC : mesures agro-environnementales et climatiques / BIO : pour agriculture biologique / PSE : paiement pour services environnementaux

CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'eau est un des marqueurs principaux du changement climatique.

Près de 45 % du programme d'intervention de l'agence de l'eau Loire-Bretagne est consacré au changement climatique en 2021 :

- solutions fondées sur la nature ;
- gestion et partage de la ressource ;
- économies d'eau ;
- gestion durable des eaux de pluie ;
- étude ;
- sensibilisation ;
- communication...

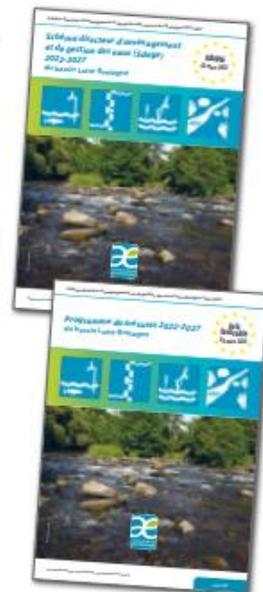
4 720 projets ont été financés par l'agence de l'eau Loire-Bretagne pour un montant de près de 340 millions d'euros d'aides.

Des projets portés par les collectivités, les acteurs économiques et les associations pour lutter contre les pollutions, restaurer les milieux aquatiques, améliorer la surveillance des milieux, sensibiliser aux enjeux de l'eau ou encore assurer la solidarité internationale.

SDAGE 2022-2027 ET PROGRAMME DE MESURES

Après les questions importantes et l'état des lieux, point de départ du diagnostic et des principaux enjeux du bassin, le comité de bassin Loire-Bretagne a adopté le 3 mars 2022, le Sdage 2022-2027 et donné un avis favorable au programme de mesures associé.

Ce vote permet de continuer à construire ensemble l'avenir de ce patrimoine précieux et essentiel qu'est l'eau.



<https://sdage-sage.eau-loire-bretagne.fr>

LA CARTE D'IDENTITÉ DU BASSIN LOIRE-BRETAGNE

Des sources de la Loire et de l'Allier jusqu'à la pointe du Finistère, le bassin Loire-Bretagne couvre 155 000 km², soit 28 % du territoire métropolitain. Il correspond au bassin de la Loire et de ses affluents, du mont Gerbier-de-Jonc jusqu'à Nantes, de la Vilaine et des bassins côtiers bretons, vendéens et du Marais poitevin.

Il concerne 335 communautés de communes, 6 800 communes, 36 départements et 8 régions en tout ou partie et plus de 13 millions d'habitants.

Délégation Armorique

Parc technologique du zoopôle
Espace d'entreprises Keraia - Bât. B
18 rue de Sabot
22440 PLOUFRAGAN
Tél. : 02 96 33 62 45 - Fax : 02 96 33 62 42
armorique@eau-loire-bretagne.fr

Agence de l'eau Loire-Bretagne

9 avenue Buffon • CS 36339
45063 ORLÉANS CEDEX 2
Tél. : 02 38 51 73 73 - Fax : 02 38 51 74 74
contact@eau-loire-bretagne.fr
agence.eau-loire-bretagne.fr

Délégation Centre-Loire

9 avenue Buffon • CS 36339
45063 ORLÉANS CEDEX 2
Tél. : 02 38 51 73 73 - Fax : 02 38 51 73 25
centre-loire@eau-loire-bretagne.fr

Délégation Maine-Loire-Océan

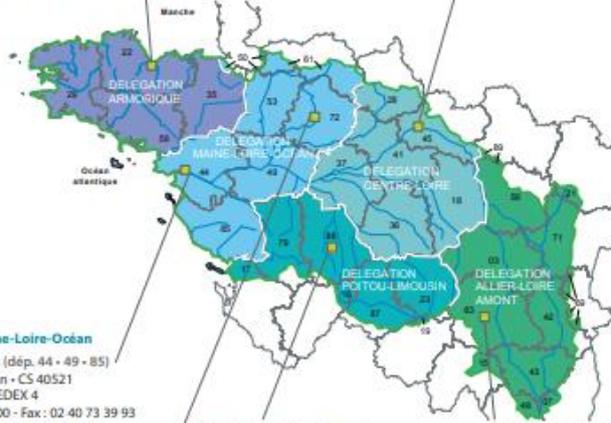
→ Site de Nantes (départ. 44 • 49 • 85)
1 rue Eugène Varlin • CS 40521
44105 NANTES CEDEX 4
Tél. : 02 40 73 06 00 - Fax : 02 40 73 39 93
mlo-nantes@eau-loire-bretagne.fr
→ Site du Mans (départ. 49 • 50 • 53 • 61 • 72)
17 rue Jean Grémillon • CS 12104
72021 LE MANS CEDEX 2
Tél. : 02 43 86 96 18 - Fax : 02 43 86 96 11
mlo-lemans@eau-loire-bretagne.fr

Délégation Poitou-Limousin

7 rue de la Goëlette • CS 20040
86282 SAINT-BENOIT CEDEX
Tél. : 05 49 38 09 82 - Fax : 05 49 38 09 81
poitou-limousin@eau-loire-bretagne.fr

Délégation Allier-Loire amont

19 allée des eaux et forêts
Site de Marmilhat sud • CS 40039
63370 LEMPDES
Tél. : 04 73 17 07 10 - Fax : 04 73 93 54 62
allier-loire-amont@eau-loire-bretagne.fr



Les 7 bassins hydrographiques métropolitains



Suivez l'actualité    

de l'agence de l'eau Loire-Bretagne : agence.eau-loire-bretagne.fr
& aides-redevances.eau-loire-bretagne.fr

Découvrez les podcasts



<https://enimmersion-eau.fr/saison-3/podcast/>



Retrouvez aussi toutes les ressources sur le site

enimmersion-eau.fr



Pays d'Iroise Communauté / Kumuniezh-kumunioù bro an Hirwazh
Zone de Kerdrioual - CS 10078 - 29290 Lanrivoaré / Takad Kerdriwal - CS 10078 - 29290 Lañriware
Tél. : 02 98 84 28 65
Email / postel : accueil@ccpi.bzh - www.pays-iroise.bzh